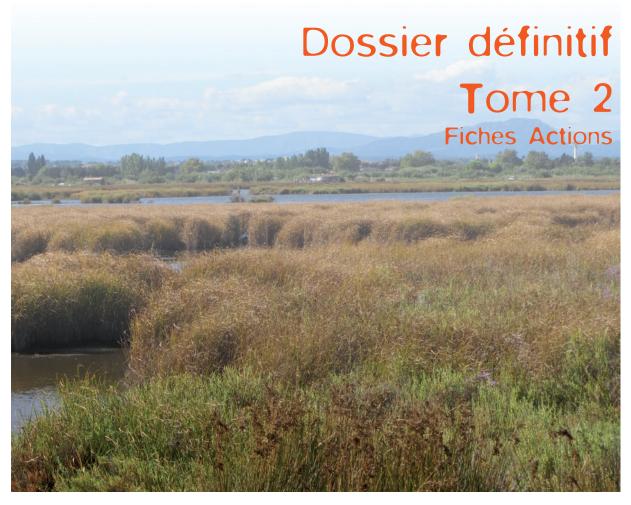


Contrat du Bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019





























CONTRAT DU BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE L'OR 2015 – 2019

DOSSIER DEFINITIF TOME 2

(Fiches Actions)













Juillet 2015

Contrat du Bassin de l'Or

Sommaire TOME 2 - FICHES ACTIONS

A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE		
A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine	page	1
A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole	page	44
A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable	page	88
A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau	page	98
B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE EN EAU		
B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau	page	106
B2 - Optimiser la consommation d'eau	page	117
C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION		
C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)	page	139
C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)	page	176
D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, DE LEURS FONCTIO LEURS CONTINUITÉ	NNALITÉS !	ET DE
D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant	page	190
D2 - Préserver et restaurer les zones humides d'intérieur	page	206
D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral	page	210
D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité	page	227
E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE GESTION DURABLE	1.0	
E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire	page	237
E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux	page	247
F3. Participar aux outils de planification territoriale en vue de tendra vers une gestion intégrée de l'equ et des milieux agua	naga	259

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

	t Demain sur le Ba pratiques alterna	ssin de l'Or : sensibilisation tives	on des professionne	ls et du public aux F	PAPPH et	Priorité 1
Maîtres d'ouv	rage potentiels	Symbo				
Type d'action		Animation/Coordination		Nombre d'opérat	tion	2
Etat avancem	ent	En cours		Montant inscrit		12 245 €
Articulation a	vec le programme	de mesures du SDAGE				
☐ OF4 ☐ OF4-1A10 ☐ OF4-2A17	☐ OF5A-5B25 ☐ C	0F5B	☐ OF5E ☐ OF6A ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A ☐ OF6A ☐ OF6A	-3C13 OF6C C	OF7-3A01 OF7-3A08 OF7-3A11 OF7-3A17 OF7-3A32	
Masses d'eau concernées :	FRDR139 FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR102 FRDR3108b FRDR142 FRDR138 FRDR122	1 FRDG102	FRDG117 FRDG206 FRDG223	FRDG223 FRDG239 FRDC02f	9

Contexte et justification

Le programme « Vert Demain sur le Bassin de l'Or » a pour objectif de réduire les apports de produits phytosanitaires et d'engrais d'origine urbaine par l'accompagnement des collectivités et des particuliers vers une meilleure gestion des espaces verts communaux et privés.

Le Symbo souhaite mettre à disposition des acteurs du territoire des outils de communication communs à l'échelle du Bassin de l'Or, plutôt que de multiplier des productions locales et hétérogènes.

Le milieu urbain constitue un fort potentiel de réduction des pollutions par les pesticides. La part des zones non agricoles dans l'utilisation des produits phytosanitaires est de 5 % à 10 % avec un impact sur la qualité de l'eau élevé du fait de l'imperméabilisation des sols, qui favorise le transfert rapide vers les milieux aquatiques. Ce pourcentage augmente encore significativement (près de 23% selon les chiffres de l'UIPP, 2000) si l'on ne considère que les herbicides, principal enjeu sur le bassin versant. D'un point de vue biodiversité, un travail sur les espèces invasives a déjà été mené sur le bassin versant de l'Etang de l'Or qui est inclus dans ce projet.

Cette démarche de sensibilisation constitue une base solide sur laquelle peuvent se développer des actions de sensibilisation portées par plusieurs collectivités du bassin versant, en particulier dans les zones de gestion des captages Grenelle (POA - MMM - SMGC - Vérargues et St Christol).

Description sommaire de l'action

Le programme "Vert Demain sur le Bassin de l'Or" repose sur la mise à disposition et la diffusion d'outils de communication ciblant une réduction des usages de produits phytosanitaires et d'engrais en zone non agricole. Les cibles sont aussi bien le grand public que les usagers professionnels tels que les agents des collectivités en charge des espaces verts et autres espaces publics. Afin de diminuer les coûts de cette opération, une mutualisation de ces outils est réalisée entre plusieurs syndicats de gestion de l'eau ce qui permet également la continuité du message délivré de part et d'autre du périmètre du bassin versant.

Ces outils ciblent en priorité les porteurs de projets engagés dans un Papph, mais participent également à la sensibilisation des acteurs non encore engagés dans ce type de démarche. Une plaquette de synthèse renvoie vers les autres outils de communication.

Commentaires

Les appels à projets réalisés sur 2013-2014 ont permis de produire une édition des trois outils Vert Demain (exposition, livret jardiniers et guide technique) ainsi qu'une plaquette de sensibilisation, représentant la quasi-totalité de l'enveloppe prévisionnelle. Des compléments et rééditions sont prévus.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Grand public: exposition "Zéro pesticides dans nos villes et villages", livret "Demain, nos jardins sans pesticides", plaquette "Zéro pesticide"	SYMBO	10 500 €	8 500 €	0€	0€	0€	2 000 €	0€
Professionnels : "Pesticides et engrais en milieu urbain comment s'en passer ?"	SYMBO	1 745 €	1 745 €	0€	0€	0€	0€	0€
			10 245 €	0€	0€	0 €	2 000 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Grand public: exposition "Zéro pesticides dans nos villes et villages", livret "Demain, nos jardins sans pesticides", plaquette "Zéro pesticide"	0%	0€	0%	0€	10 %	1 050€	70 %	7 350 €	20 %	2 100 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Professionnels : "Pesticides et engrais en milieu urbain comment s'en passer ?"	70 %	1 222 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	524€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	1	222€		0€		1 050 €		7 350 €		2 624 €		0€		0€		0 €

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 12 Elaboration de PAPPH	l sur les communes du Bassin	de l'Or	Priorité 1								
Maîtres d'ouvrage potentiels Communes, MMM, CCGPSL, CCPL, POA											
Type d'action	Etudes	Nombre d'opér	ration 12								
Etat avancement	En cours	Montant inscri	it 459 996 €								
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE	-									
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B ✓ OF5D ☐ OF	SE OF6A OF6B	OF7-3A01								
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ 0	OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF	5E-5F10 □OF6A-3C13 □OF6C	☐ OF7-3A08								
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐	OF5C OF5D-5D05 OF	5E-5F31	OF7-3A11								
OF5A-5E21	OF5C-5A32 ✓ OF5D-5D27	OF6A-3C17	OF7-3A17								
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	☐ OF7-3A32								
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A								
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239								
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f								
Contexte et justification											

Les masses d'eau du Bassin de l'Or sont concernées par la présence de nitrates et de produits phytosanitaires, qui conduisent au déclassement de plusieurs d'entres elles. La reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant s'inscrit dans les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau définis par le Sdage et du plan Ecophyto qui a pour objectif de réduire significativement l'usage des pesticides. Il prévoit donc la mise en œuvre d'actions spécifiques pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces non-agricoles (parcs et jardins urbains).

Selon les estimations, l'agriculture représente en France environ 90 % de l'utilisation des produits phytosanitaires et 10% des contributions proviendraient des usages urbains et domestiques (particuliers, collectivités et gestionnaires d'infrastructures). Une proportion qui augmente si l'on considère uniquement les herbicides (environ 23% selon les chiffres de l'UIPP de 2000). De plus, on estime que plus de 35% des produits phytosanitaires appliqués sur un espace imperméable sont transférés vers les milieux aquatiques (transferts rapides, dégradations lentes ou inexistantes), ce qui induit un plus grand risque de pollution de l'eau par les pesticides. Les Zones Non Agricoles apparaissent donc comme un enjeu à prendre en considération pour agir sur l'ensemble sources potentielles de contamination par les pesticides : exemplarité, réduction des contaminations... Le diagnostic partagé du Bassin de l'Or a également montré une augmentation de la part relative théorique liée aux ruissellements urbains en azote et phosphore.

Description sommaire de l'action

La mise en place de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) consiste à réaliser un diagnostic de l'état actuel des pratiques, une évaluation cartographique des risques de transferts, la définition d'objectifs d'entretien sectorisés pour une gestion différenciée, des préconisations de mise en œuvre ainsi qu'un accompagnement et suivi (formations, communication) sur la première saison de désherbage. Les préconisations portent sur les alternatives aux pesticides et l'optimisation des engrais et de l'eau. Le programme de mise en œuvre de ce PAPPH défini par ce diagnostic est la plupart du temps prévu sur quelques années de transition.

La maitrise d'ouvrage peut concerner aussi bien les communes que les intercommunalités, avec un diagnostic réalisé à l'échelle du service gestionnaire des espaces publics, avec l'appui technique et administratif du Symbo.

Des opérations ont déjà été engagées ou réalisées par anticipation sur le Bassin de l'Or en 2013-2014 :

- Vérargues, Saint-Christol, Valergues, Saint-Aunès, Mudaison, Mauguio, Lansargues et Candillargues; (Pérols en 2008).

Commentaires

Environ un quart de l'enveloppe a déjà été engagé sur 2013-2014 pour 8 Papph sur les 32 envisagés dans cette action.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Démarche PAPPH sur les espaces communautaires de MMM	MMM	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de Teyran	Mairie de Teyran	15 000 €	0€	15 000 €	0€	0€	0€	0€
PiAPPH sur les communes de l'AAC de POA	Pays de l'Or Agglomération	76 310 €	76 310 €	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de Saint- Vincent-de-Barbeyragues	Mairie de Saint-Vincent- de-Barbeyrargues	8 000 €	0€	0€	8 000 €	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune d'Assas	Mairie d'Assas	13 000 €	0€	0€	13 000 €	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de Guzargues	Mairie de Guzargues	10 000 €	0€	0€	10 000 €	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de La Grande Motte	Mairie de la Grande Motte	20 000 €	0€	20 000 €	0€	0€	0€	0€
PiAPPH sur les communes de la CCPL (sur le Bassin de l'Or)	CCPL	95 000 €	0€	95 000 €	0€	0€	0€	0€
PAPPH ou PiAPPH sur les communes de Montpellier Métropole Méditerranée	Collectivités	150 000 €	0€	75 000 €	75 000 €	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de Saint Christol	Mairie de Saint-Christol	8 500 €	8 500 €	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH propre à l'EPCI POA	Pays de l'Or Agglomération	6 436 €	6 436 €	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH sur la commune de Vérargues	Mairie de Vérargues	7 750 €	7 750 €	0€	0€	0€	0€	0€
	1		98 996 €	205 000 €	156 000 €	0€	0€	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agen	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Démarche PAPPH sur les espaces communautaires de MMM	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	40 000 €	20 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de Teyran	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	12 000 €	20	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PiAPPH sur les communes de l'AAC de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	61 048 €	20	15 262 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de Saint-Vincent-de- Barbeyragues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	6 400 €	20 %	1 600 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune d'Assas	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	10 400 €	20	2 600 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de Guzargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	8 000 €	20	2 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de La Grande Motte	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	16 000 €	20	4 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PiAPPH sur les communes de la CCPL (sur le Bassin de l'Or)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	76 000 €	20 %	19 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH ou PiAPPH sur les communes de Montpellier Métropole Méditerranée	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	120 000 €	20 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de Saint Christol	0%	0€	20	1 700 €	0%	0€	60	5 100 €	20	1 700 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

PAPPH propre à l'EPCI POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	5 149 €	20	1 287 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur la commune de Vérargues	0%	0€	20	1 550 €	0%	0€	60	4 650 €	20	1 550 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		3 250 €		0€		364 747 €		91 999 €		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 13 Elaboration de PAPPH	l par des organismes (Route	es, Aménageurs, RFF, golfs, camp	pings) Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Aménageurs, Infrastructur	es, CG34	
Type d'action	Etudes	Nombre d'o	pération 6
Etat avancement	En cours	Montant ins	crit 40 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B ✓ OF5D	OF5E OF6A OF6B	OF7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐	OF5E-5F10 □OF6A-3C13 □OF6C	☐ OF7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ 0	OF5C OF5D-5D05	OF5E-5F31	OF7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ 0	OF5C-5A32 ✓ OF5D-5D27	OF6A-3C17	OF7-3A17
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	OF7-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR1021	9 FRDT11a FRDG11	7 FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG20	6 FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR1212	FRDG113 FRDG22	FRDC02f
Contexte et justification			
1	and the first of the second second second	المستري والمستراك والمنافية والمراوي والمستراء والمستروب	alicities and Area alice and account allocations

La reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant s'inscrit dans les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau définis par le Sdage. Issu du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto a pour objectif de réduire significativement l'usage des pesticides. La mise en application de la loi Labbé (2014) imposera également l'arrêt des produits phytosanitaires sur de nombreux espaces non agricoles. Le contrat de bassin favorise la mise en œuvre d'actions spécifiques pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces non-agricoles dont font partie les infrastructures de transport, les ZAC, jardins et espaces privés.

Les usages urbains et domestiques (particuliers, collectivités et gestionnaires d'infrastructures) sont des utilisateurs importants d'herbicides (environ 23% selon les chiffres de l'UIPP de 2000). De plus, on estime que plus de 35% des produits phytosanitaires appliqués sur un espace imperméable sont transférés vers les milieux aquatiques (transferts rapides, dégradations lentes ou inexistantes), ce qui induit un plus grand risque de pollution de l'eau par les pesticides. Les Zones Non Agricoles apparaissent donc comme un enjeu à prendre en considération pour agir sur l'ensemble sources potentielles de contamination par les pesticides, supprimer, réduire et/ou optimiser les doses utilisées.

L'action ne se limitant pas aux collectivités, ces démarches Papph sont donc également ouvertes aux autres utilisateurs de pesticides et engrais non agricoles.

Description sommaire de l'action

La démarche est similaire à celle prévue pour les communes : diagnostic des pratiques actuelles, gestion différenciée des espaces, proposition de pratiques alternatives à l'utilisation de pesticides et engrais. Ce Papph est réalisé à l'échelle de gestion du maitre d'ouvrage (aménageur, camping, gestionnaire d'infrastructure, Conseil Général...).

Cette action concerne tout organisme non communal utilisateur de produits phytosanitaires et/ou d'engrais en zone non agricole.

Le Symbo est un appui technique pour toutes les étapes nécessaires à la bonne réalisation de cette phase de diagnostic (cahier des charges, suivi de prestataires, accompagnement des services techniques...).

Commentaires

Le service routes du CG a déjà été contacté dans l'optique de travailler avec les centres techniques sur de la gestion différenciée. Un groupe de travail régional pour les infrastructures linéaires (ASF, RFF, CG) a émergé suite à ces animations. Autres organismes à cibler dans cette action: RFF, ASF, 2 golfs, 2 campings, 3 grands aménageurs (SERM, HERAULT Aménagement, Office HLM, HECTARE, RAMBIER...)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PAPPH pour la gestion du réseau ferroviaire (RFF)	RFF	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH pour la gestion du réseau autoroutier (ASF)	ASF	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH trois aménageurs majeurs sur le Bassin de l'Or	Entreprises	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
PAPPH sur deux campings du Bassin de l'Or	Entreprises	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
PAPPH par le service des routes départementales	CG 34	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
PAPPH sur deux golfs du Bassin de l'Or	Entreprises	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
	I.		0€	0€	0€	0 €	40 000 €	0 +

Plan de financement

	Et	at	CE	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
PAPPH pour la gestion du réseau ferroviaire (RFF)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40	0€	30	0€	30	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH pour la gestion du réseau autoroutier (ASF)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40	0€	30	0€	30	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH trois aménageurs majeurs sur le Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40 %	8 000 €	30 %	6 000 €	30 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur deux campings du Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40	4 000 €	30	3 000 €	30	3 000 €	0%	0€	0%	0€
PAPPH par le service des routes départementales	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	0€	20	0€	30	0€	0%	0€	0%	0€
PAPPH sur deux golfs du Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40	4 000 €	30	3 000 €	30	3 000 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		16 000 €		12 000 €		12 000 €		0€		0

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d	i Amenoration des Pratiques Pi	hytosanitaires et Horticoles (PAPPH)	
A1 - 14 Mise en œuvre du PAF	PPH à l'échelle communale : ir	vestissements en matériel alternatif	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCP	L, CCGPSL	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	14
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	660 280 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	F5B-5C02	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206 F	AA11 AA17
préalable requis pour intégrer le Papph, les communes disposent d alternatif à l'usage des pesticides Papph, l'abandon ou la réduction travail, effort limité par l'utilisation	projet de mise en œuvre dans d'un programme d'action acco . Ce matériel est nécessaire à l des produits phytosanitaires i on d'un matériel adapté. amélioration des pratiques se d	res et Horticoles reposant sur un diagnos le contrat du Bassin de l'Or. Suite à l'élab mpagné de préconisations d'investissem a mise en place de la gestion différenciée impliquant bien souvent un effort en terr déroule la plupart du temps sur quelques ux à trois ans).	ooration de ce ents en matériel e définie lors du mes de temps de
établi. Il s'échelonne la plupart d la gestion différenciée. Cette pla collectivité pour parvenir à ses of de l'eau. Elle intègre l'achat de no communication. Le Symbo appui diagnostic Papph mais aussi pour sont à la disposition des commun	est défini par le PAPPH (étude u temps sur trois ans et le mat nification de la transition pour ojectifs de réduction de la pres ouveau matériel, la formation e techniquement la commune r la stratégie de communicationes.	diagnostic et préconisations) en fonction ériel préconisé correspond aux espaces o tendre vers le zéro phyto donne le temp ssion en phytosanitaires et fertilisants exe éventuelle des agents communaux ainsi , pour l'interprétation et la mise en oeuve n. Les outils développés dans le program ar cette action que suite à l'établissemer	cartographiés dans s et les moyens à la ercée sur la qualité qu'un plan de re des rendus du me Vert Demain

Commentaires

Un tiers environ de cette enveloppe prévisionnelle correspond aux 8 communes ayant délibéré en 2013 ou 2014 sur leurs programmes de mise en œuvre de leur Papph.

- Vérargues, Saint-Christol, Valergues, Saint-Aunès, Mudaison, Mauguio, Lansargues et Candillargues ; (Pérols en 2008).

Des opérations ont déjà été engagées par anticipation sur le Bassin de l'Or en 2013-2014 :

iste des operations et badbets								
Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en œuvre de PAPPH ou de PiAPPH sur les communes de MMM	MMM	160 000 €	0€	40 000 €	60 000 €	60 000 €	0€	0€
Mise en œuvre du Piapph sur les espaces communautaires du Lunellois	CCPL	20 000 €	0€	0€	20 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Vérargues	Mairie de Vérargues	45 700 €	45 000 €	700€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur les communes de l'AAC de POA	Pays de l'Or Agglomération	135 280 €	135 280 €	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint-Brès	Mairie de Saint-Brès	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Marsillargues	Mairie de Marsillargues	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH dans l'EPCI du POA (acquisition de matériel, panneaux d'information sur le territoire)	Pays de l'Or Agglomération	20 000 €	0€	20 000 €	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de St Just	Mairie de Saint-Just	8 000 €	0€	0€	8 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de St Nazaire	Mairie de Saint Nazaire de Pézan	7 000 €	0€	0€	7 000 €	0€	0 €	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Lunel	Mairie de Lunel	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0 €	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint Christol	Mairie de Saint-Christol	39 300 €	36 300 €	3 000 €	0€	0€	0 €	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de La Grande Motte	Mairie de la Grande Motte	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0 €	0€
Mise en œuvre des Papph sur les communes du Grand Pic Saint Loup	INDEFINI	60 000 €	0€	0€	30 000 €	30 000 €	0 €	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Lunel-Viel	Mairie de Lunel-Viel	25 000 €	0€	0€	25 000 €	0€	0 €	0€
			216 580 €	63 700 €	290 000 €	90 000 €	0€	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement F	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Mise en œuvre de PAPPH ou de PiAPPH sur les communes de MMM	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	96 000 €	20 %	32 000 €	20 %	32 000 €	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du Piapph sur les espaces communautaires du Lunellois	0%	0€	10 %	2 000 €	0%	0€	50 %	10 000 €	20 %	4 000 €	20 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Vérargues	0%	0€	20 %	9 140 €	0%	0€	60 %	27 420 €	20 %	9 140 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur les communes de l'AAC de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	108 224 €	20 %	27 056 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint- Brès	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	18 000 €	20 %	6 000 €	20 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Marsillargues	0%	0€	20 %	6 000 €	0%	0€	60 %	18 000 €	20 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Mise en œuvre du PAPPH dans l'EPCI du POA (acquisition de matériel, panneaux d'information sur le territoire)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	16 000 €	20 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de St Just	0%	0€	20	1 600 €	0%	0€	60	4 800 €	20	1 600 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de St Nazaire	0%	0€	20 %	1 400 €	0%	0€	60 %	4 200 €	20 %	1 400 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80	40 000 €	20	10 000€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint Christol	0%	0€	20 %	7 860 €	0%	0€	60 %	23 580 €	20 %	7 860 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de La Grande Motte	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	18 000 €	20 %	6 000 €	20 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des Papph sur les communes du Grand Pic Saint Loup	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	36 000 €	20 %	12 000 €	20 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Lunel- Viel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	20 000 €	20 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		28 000 €		0€		440 224 €		132 056 €		60 000 €		0 €	:	0 €

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) A1 - 1 A1 - 15 Mise en œuvre du PAPPH par des organismes (Routes, Aménageurs, RFF, golfs, campings): Priorité investissements en matériel alternatif Maîtres d'ouvrage potentiels Aménageurs, Infrastructures, CG34, Organismes privés Travaux 6 Type d'action Nombre d'opération 105 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ✔ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'existence d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles reposant sur un diagnostic complet est un préalable requis pour intégrer le projet de mise en œuvre dans le contrat du Bassin de l'Or. Suite à l'élaboration de ce Papph, les organismes concernés disposent d'un programme d'action accompagné de préconisations d'investissements en matériel alternatif à l'usage des pesticides. Ce matériel est nécessaire à la mise en place de la gestion différenciée définie lors du Papph, l'abandon ou la réduction des produits phytosanitaires impliquant bien souvent un effort en termes de temps de travail, effort limité par l'utilisation d'un matériel adapté. L'application concrète du plan d'amélioration des pratiques ne peut pas toujours être réalisée en l'espace d'une année; ainsi, le plan d'investissement peut également être défini sur quelques années. Description sommaire de l'action Le programme d'investissement est défini par le PAPPH (étude diagnostic et préconisations) en fonction du plan de gestion établi. Il s'échelonne la plupart du temps sur trois ans et le matériel préconisé correspond aux espaces cartographiés dans la gestion différenciée. Cette planification de la transition pour tendre vers le zéro phyto donne le temps et les moyens à l'organisme pour parvenir à ses objectifs de réduction de la pression en phytosanitaires et fertilisants exercée sur la qualité de l'eau. Elle intègre l'achat de nouveau matériel, la formation éventuelle des agents communaux ainsi qu'un plan de communication. Le Symbo appuie techniquement la structure, pour l'interprétation et la mise en œuvre des rendus du diagnostic Papph mais aussi pour la stratégie de communication (programme Vert Demain notamment).

Cet investissement en matériel ne bénéficie du soutien prévu par cette action que suite à l'établissement d'un diagnostic

Commentaires

PAPPH ou d'un équivalent.

Estimation sur la base de programmes d'actions à moins de 30kE

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Estimation : total campings POA (mise en œuvre des Papph pour les camping (les Saladelles, les Cigales))	Entreprises	30 000 €	0€	0€	0€	0€	30 000 €	0€
Investissements en matériel alternatif pour la gestion du réseau autoroutier (ASF)	ASF	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
Investissement en matériel alternatif pour le désherbage du réseau ferroviaire (RFF)	RFF	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre des Papph pour les deux golfs (La Grande Motte, Baillargues)	INDEFINI	25 000 €	0€	0€	0€	0€	25 000 €	0€
Mise en œuvre des Papph correspondant à trois principaux aménageurs présents sur le Bassin de l'Or	Entreprises	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
Investissement en matériel alternatif par le service routes départemental	CG 34	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
		-	0€	0€	0€	0 €	105 000 €	0

Plan de financement

	at	CL	034	1102	ion LR	Agenic	e de l'Eau	IVIAIL	re ouvrage		urope	COIIII	ancement f	17	Autre
%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
0%	0€	0%	0€	0%	0€	40 %	12 000 €	40 %	12 000 €	20 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	40 %	6 000 €	40 %	6 000 €	20 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	40 %	0€	40 %	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	15 000 €	20 %	5 000 €	20 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	9 000 €	20 %	3 000 €	20 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	16 000 €	20 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
	0% 0% 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0% 0 € 0%	0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€ 0% 0€	% Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0%	% Montant % Montant % Montant 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	% Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 60 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 60 %	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 40 % 6 000 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 40 % 40 % 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 9 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 80</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 40 6 000 € 40 6 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 9 000 € 20 3 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 80 16 000 € 20</td><td>% Montant % 60000 Montant % Montant</td><td>% Montant % 0% 0 \infty 0% 0 \infty 40 12 000 \infty 40 12 000 \infty 20 3 000 \infty 0% 0% 0 \infty 0</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 40 0 € 40 6 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0</td></t<></td></t<></td></t<>	% Montant % Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 40 % 6 000 € 40 % 0% 0 € 0% 0 € 40 % 40 % 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 9 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 80	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 40 6 000 € 40 6 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 9 000 € 20 3 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 80 16 000 € 20</td><td>% Montant % 60000 Montant % Montant</td><td>% Montant % 0% 0 \infty 0% 0 \infty 40 12 000 \infty 40 12 000 \infty 20 3 000 \infty 0% 0% 0 \infty 0</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 40 0 € 40 6 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0</td></t<></td></t<>	% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 40 6 000 € 40 6 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 60 9 000 € 20 3 000 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 80 16 000 € 20	% Montant % 60000 Montant % Montant	% Montant % 0% 0 \infty 0% 0 \infty 40 12 000 \infty 40 12 000 \infty 20 3 000 \infty 0% 0% 0 \infty 0	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 40 0 € 40 6 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0</td></t<>	% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 40 12 000 € 40 12 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 40 0 € 40 6 000 € 20 3 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 60 15 000 € 20 5 000 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

	ude de caracté alisation d'une					ır la ge	stion (qualitativ	ve des	eaux pluv	viales et	F	Priorité	2
Maîtres d'ou	vrage potenti	els	Symbo											
Type d'action	1		Animati	on/Coor	dinatio	n			Nor	mbre d'ope	ération			2
Etat avancen	nent		Non cor	nmencé	е				Мо	ntant insci	rit		50 00)0€
Articulation a	avec le prograr	nme (de mesur	es du SD	AGE									
✓ OF4	✓ OF5A	o	F5B	OF5D)	OF5	E	OF6A		OF6B	OF7-3	BA01		
OF4-1A10	OF5A-5B25	□о	F5B-5C02	OF50)-5D01	□ of5	E-5F10	□of6A	-3C13	☐ of6c	☐ OF7-3	8A08		
OF4-2A17	✓ OF5A-5E04		F5C	OF50)-5D05	OF5	E-5F31	OF6A	-3C14	OF7	OF7-3	BA11		
	OF5A-5E21	□ o	F5C-5A32	OF50)-5D27			OF6A	-3C17		OF7-3	BA17		
	OF5A-5B17							□of6A	-3C30		☐ OF7-3	3A32		
Masses d'eau	J FRDR139		FRDR140		FRDR10	0219	F	RDT11a		FRDG117	F	RDG223	4 <u> </u>	
concernées :	FRDR12121		FRDR310	8b	FRDR14	41	F	RDG102		FRDG206	F	RDG239		l
	FRDR137		FRDR138		FRDR12	2122	F	RDG113		FRDG223	i	FRDC02f		I
Contexte et il	estification													

La gestion des eaux pluviales, à savoir la maîtrise du ruissellement et le traitement des contaminants charriés, constituent des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire.

Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phospore sur le territoire (environ 42% selon la mise à jour du Défi Eutrophisation réalisée dans le diagnostic de 2012) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées. Il apparait donc essentiel d'identifier les secteurs prioritaires pour la révision ou l'élaboration d'un schéma directeur pluvial intégrant une dimension de gestion qualitative des eaux pluviales. L'échelle de planification est la plupart du temps communale : une réflexion intercommunale adaptée à l'hydrographie localeserait souhaitable au cas par cas pour la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux de pluies. Un effort d'information est à fournir pour démontrer la cohérence avec l'action prévue dans le PAPI d'intention (action 4.2), dans un objectif de limiter ou réduire les inondations par ruissellement (péri-urbain, urbain ou débordements de réseaux). L'étude s'accompagne ainsi d'une action d'information et de sensibilisation auprès des collectivités.

Description sommaire de l'action

L'objectif de l'action est la mise en évidence de l'impact des eaux pluviales sur la qualité de l'eau ainsi que des bénéfices à aborder la gestion de l'assainissement pluvial en intégrant des techniques alternatives. Les collectivités ne sont actuellement pas suffisamment sensibles aux enjeux qualitatifs de la gestion des eaux de pluies. Outre ses possibilités de suivi des études, d'incitation au développement de solutions alternatives et de mise à disposition d'informations sur son site internet, le Symbo propose une étude sur le Bassin de l'Or.

- * Etude de caractérisation des sous-bassins pluviaux contributeurs en termes de contaminants issus du ruissellement urbain (30 000€)
- Favoriser la mise en place de schémas directeurs pluviaux cohérents à l'échelle hydrographique
- Apporter des éléments plus précis quant à l'impact de ces eaux urbaines sur les milieux récepteurs
- Mettre en évidence le gain quantitatif et qualitatif d'aménagements pluviaux alternatif
- Accompagner cette étude d'un plan de communication pour sensibiliser élus et acteurs locaux
- * Animation d'un plan de sensibilisation des acteurs concernés par la mise en place de réunions d'information sur les possibilités d'aménagement afin de réduire les pollutions liées aux ruissellements urbains ; en phase 2, création ou réédition d'une plaquette d'information spécifique au territoire, s'inspirant de guides préexistants (guide pluvial pour les ZAC et les lotissements produit par la DDTM, actions réalisées sur les bassins-versants voisins...).

Liens à prévoir avec les autres objectifs du contrat : volet A (réseaux d'assainissement), volet C - PAPI d'Intention, volet E - Gouvernance (intégration de critères de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme).

Commentaires

Taux d'aide de l'AE majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Caractérisation des sous-bassins pour la gestion des eaux pluviales par des méthodes alternatives	SYMBO	40 000 €	0€	40 000 €	0€	0€	0€	0€
Sensibilisation des acteurs concernés par le ruissellement urbain aux enjeux de qualité de l'eau (phase 2)	SYMBO	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
			0€	40 000 €	0€	0 €	10 000 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Caractérisation des sous- bassins pour la gestion des eaux pluviales par des méthodes alternatives	0%	0€	0%	0€	0%	0€	43 %	17 390 €	57 %	22 610€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Sensibilisation des acteurs concernés par le ruissellement urbain aux enjeux de qualité de l'eau (phase 2)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		22 390 €		27 610 €		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des vol	ets qualitatifs dans les schémas	s directeurs pluviaux	
A1 - 22 Elaboration de schém	as directeurs pluviaux avec un	e composante qualitative	Priorité 1
		DG1	
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCG Etudes		7
Type d'action		Nombre d'opération	725 000 €
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	723 000 €
Articulation avec le programme ☐ OF4 ☐ OF4 ☐ OF5A ☐ OF5A-5B25 ☐ OF4-1A10	OF5B OF5D OF5	E	
☐ OF4-2A17 🗸 OF5A-5E04 🔲 (OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	3A17
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	3A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239 FRDC02f
selon le diagnostic de bassin vers imperméabilisées. Le diagnostic l'agence de l'eau, d'autres ont pu du bassin versant n'ont donc pot actuellement pas ou peu le volet réalisés sur Pays de l'Or Agglomé Ces SDP seront réalisés autant qu intercommunale étant alors prob Les collectivités compétentes per dès lors que son cahier des charge	sant 2012, Symbo) du fait de l'u indique qu'un tiers des commu a être réalisées sans subvention entiellement pas réalisé de SDF qualitatif des eaux pluviales re tration comportent une compos de possible à une échelle cohér pablement souhaitable. uvent proposer l'inscription de ges reprend des éléments de qu on des sous-bassins pluviaux (A	port en azote et phosphore sur le territo rbanisation et de l'augmentation des sur nes ont réalisé un shéma directeur pluvia (non listées dans le diagnostic). Deux tie P. Parmi les SDP existants, beaucoup ne digitées dans le milieu; seuls les schémas sante qualitative (hors volet toxique), à rente d'un point de vue hydraulique, une l'élaboration de leur SDP dans le contrativalité de l'eau pertinents au regard des el 1-21) constitue un socle de référence poiorités environnementales).	rfaces al financé par ers des communes considèrent directeurs pluviaux renforcer. e approche t du Bassin de l'Or enjeux sur le bassin
Description sommaire de l'action	1		
proposés par le Symbo afin de p éléments et pistes d'action pour	ouvoir être inscrit dans le prése répondre aux deux composant tat du réseau d'assainissement	compétentes, en prenant en compte les ent contrat du Bassin de l'Or. Il comporte es, notamment sur la base des enjeux de pluvial sont intéressantes pour la gestio	era ainsi divers écrits par le Symbo.
Une correspondance est à réalise	er avec le Papi d'Intention (vole	et C du contrat).	

Commentaires

Budget correspondant à une action sur environ la moitié des communes

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Schéma directeur pluvial avec composante qualitative sur la commune de Marsillargues	Mairie de Marsillargues	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€
Schéma pluvial avec volet qualitatif relatif à l'aménagement en phase 2 de la ZI du Salaison	МММ	40 000 €	0€	40 000 €	0€	0€	0€	0€
Révision des schémas directeurs pluviaux des communes de Pays de l'Or Agglomération	Pays de l'Or Agglomération	115 000 €	115 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Etablissement de schémas directeurs pluviaux sur les communes de la MMM (5/10 communes)	МММ	400 000 €	0€	0€	0€	0€	400 000 €	0€
Schéma(s) directeur(s) pour l'assainissement pluvial sur la CCGPSL (Assas-Teyran) [Phase 2]	INDEFINI	60 000 €	0€	0€	0€	0€	60 000 €	0€
Révision du SDP Lunel-Viel	Mairie de Lunel-Viel	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
Révision du Schéma Directeur Pluvial de Lunel	Mairie de Lunel	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0 €	0€
	-	-	115 000 €	40 000 €	110 000 €	0€	460 000 €	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	ion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Schéma directeur pluvial avec composante qualitative sur la commune de Marsillargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	25 000 €	50 %	25 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Schéma pluvial avec volet qualitatif relatif à l'aménagement en phase 2 de la ZI du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	20 000 €	50 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Révision des schémas directeurs pluviaux des communes de Pays de l'Or Agglomération	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	57 500 €	50 %	57 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etablissement de schémas directeurs pluviaux sur les communes de la MMM (5/10 communes)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	200 000 €	50 %	200 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Schéma(s) directeur(s) pour l'assainissement pluvial sur la CCGPSL (Assas-Teyran) [Phase 2]	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	30 000 €	50 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Révision du SDP Lunel-Viel	0%	0€	20%	6 000 €	0%	0€	50%	15 000 €	30%	9 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Révision du Schéma Directeur Pluvial de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	15 000 €	50	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		6 000 €		0€		362 500 €		356 500 €		0€		0€		0

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

Travaux Nombre d'opération 5 Etat avancement Non commencée Montant inscrit 3 025 000 € Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4	A1 - 23 Intégration d'un volet	qualitatif aux projets urbains	des collectivités et aménageurs	Priorité 1
Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OFA	Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, CCPL, POA, CCGPSL, C	ommunes, Aménageurs, Infrastructures, (CG34
Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4	Type d'action			
or4 or5A or5B o	Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	3 025 000 €
or4 or5A or5B o	Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE	•	
La gestion des eaux pluviales et la maîtrise du ruissellement constituent un des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire. Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phosphore sur le territoire (environ 42%, selon le diagnostic de bassin versant 2012, Symbo) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées. La mise en place d'action pilotes sur le Bassin de l'Or et leur promotion sur le territoire permettent de sensibiliser les maîtres d'ouvrages à l'intégration de la problématique de qualité des eaux de ruissellement gérées par le réseau d'assainissement pluvial, actuellement non prise en compte. Les phases de travaux des schémas directeurs pluviaux préexistants ne sont souvent pas terminées, leur financement dans le cadre du contrat du Bassin de l'Or est alors conditionné par l'ajout de ce volet qualitatif. Description sommaire de l'action Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice.	☐ OF4	OF5B	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3A E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A OF6A-3C17 OF7-3A OF6A-3C30 OF7-3A FRDT11a FRDG117 FR FRDG102 FRDG206 F	A08 A11 A17 A32 RDG223A RDG239
pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire. Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phosphore sur le territoire (environ 42%, selon le diagnostic de bassin versant 2012, Symbo) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées. La mise en place d'action pilotes sur le Bassin de l'Or et leur promotion sur le territoire permettent de sensibiliser les maitres d'ouvrages à l'intégration de la problématique de qualité des eaux de ruissellement gérées par le réseau d'assainissement pluvial, actuellement non prise en compte. Les phases de travaux des schémas directeurs pluviaux préexistants ne sont souvent pas terminées, leur financement dans le cadre du contrat du Bassin de l'Or est alors conditionné par l'ajout de ce volet qualitatif. Description sommaire de l'action Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice. Commentaires	= -			
maitres d'ouvrages à l'intégration de la problématique de qualité des eaux de ruissellement gérées par le réseau d'assainissement pluvial, actuellement non prise en compte. Les phases de travaux des schémas directeurs pluviaux préexistants ne sont souvent pas terminées, leur financement dans le cadre du contrat du Bassin de l'Or est alors conditionné par l'ajout de ce volet qualitatif. Description sommaire de l'action Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice. Commentaires	pris en compte dans les docume Le ruissellement urbain représen	nts d'urbanisme et dans les déc lte une part importante de l'ap	cisions d'aménagement du territoire. port en azote et phosphore sur le territoi	re (environ 42%,
Description sommaire de l'action Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice. Commentaires	maitres d'ouvrages à l'intégration	n de la problématique de qualit		
Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice. Commentaires				financement dans
Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice. Commentaires	Description sommaire de l'actior	1		
	Sur des sites nécessitant une am	élioration de la gestion des eau	ux pluviales, création d'aménagements in	novants adaptés
	Commentaires	l lie I I I I I		12

(taux maximal de 50 %) et pour les aspects zone humide dans le volet D du contrat

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude préalable aux travaux d'aménagement du bassin de rétention de la Laune	Mairie de Lunel	100 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	100 000 €
Aménagements du réseau pluvial à l'occasion de projets urbains menés par POA (en vue d'améliorer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le milieu récepteur) phase 2 non chiffré	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€	0€		
Travaux de rénovation du réseau pluvial et d'assainissement de la ZI de Vendargues (pour mémoire)	МММ	845 000 €	845 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Travaux de rénovation du réseau pluvial de la ZI de Vendargues (phase 2 du projet)	MMM	1 080 000 €	0€	0€	1 080 000 €	0€	0€	0€
Equipement des bassins de rétention et restauration de zone humide en vue d'une gestion dynamique de la qualité des rejets pluviaux sur le bassin du Nègues Cats (PRD5) et réaménage	МММ	1 000 000 €	0€	0€	0€	1 000 000 €	0€	0€

845 000 € 0 € 1080000 € 1000000 € 0 € 100 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CE	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude préalable aux travaux d'aménagement du bassin de rétention de la Laune	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	50 000 €	50 %	50 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagements du réseau pluvial à l'occasion de projets urbains menés par POA (en vue d'améliorer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le milieu récepteur) phase 2 non chiffré	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de rénovation du réseau pluvial et d'assainissement de la ZI de Vendargues (pour mémoire)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	845 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de rénovation du réseau pluvial de la ZI de Vendargues (phase 2 du projet)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	1 080 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Equipement des bassins de rétention et restauration de zone humide en vue d'une gestion dynamique de la qualité des rejets pluviaux sur le bassin du Nègues Cats (PRD5) et réaménage	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	90 %	900 000 €	0%	0€	0%	0€	10 %	100 000 €
		0€		0€		0€	-	50 000 €	2	875 000 €		0€		0€		100 000

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des vol	ets qualitatifs dans les schémas	directeurs pluviaux	
A1 - 24 Mise en œuvre des pro 2)	ogrammes de travaux établis p	oar les Schémas Directeurs Pluviaux (ph	ase Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM,CCGPSL, PC	DA .	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	4
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-2A17	F5B-5C02 OF5D-5D01 OF5E	F-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-5 -5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-5 OF6A-3C17 OF7-5 OF6A-3C30 OF7-5 FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206	BA08 BA11 BA17
les années suivantes. La mise en d au travers d'un appel à projets de	œuvre de ces travaux est poten e l'Agence de l'Eau et dans la mo ts alternatifs de la gestion des e	action A1 - 22), un programme de travau itiellement éligible aux financements du esure où le gain environnemental est cl eaux de pluie, prévoyant un abattement	contrat de bassin airement identifié,
Description sommaire de l'action			
environnemental argumenté : les Les travaux d'assainissement plu- prévu en 2017.	ur chiffrage est dépendant du s vial se chiffrent en millions d'eu	dre des Schémas Directeurs Pluviaux prochéma directeur pluvial. Iros, qui seront provisionnés lors du bila s définissant les SDP et des préconisatio	n à mi-parcours

Demande de financements de l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat et dans le cadre d'un futur appel à projets (taux maximal de 50 %)

Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des communes du Lunellois (phase 2) INDEFINI 0 €	Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
du schéma pluvial des communes de POA (non chiffré, phase 2 du contrat) Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des communes du Grand Pic Saint Loup (phase 2) Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des	schéma directeurs pluviaux des	INDEFINI		0€	0€	0€	0€		
schéma directeurs pluviaux des communes du Grand Pic Saint Loup (phase 2) Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des MMM 0 € 0 €	du schéma pluvial des communes de	·		0€	0€	0€			
schéma directeurs pluviaux des	schéma directeurs pluviaux des communes du Grand Pic Saint Loup	INDEFINI	0€						
	schéma directeurs pluviaux des	MMM		0€	0€	0€			

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des communes du Lunellois (phase 2)	0%		0%		0%		0%		100 %		0%		0%		0%	
Aménagements prévus par la révision du schéma pluvial des communes de POA (non chiffré, phase 2 du contrat)	0%		0%		0%		0%		100 %		0%		0%		0%	
Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des communes du Grand Pic Saint Loup (phase 2)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagements prévus par les schéma directeurs pluviaux des communes de la MMM (phase 2)	0%		0%		0%		0%		100 %		0%		0%		0%	
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité	é des rejets des activités humai	ines et lutter contre les pollutions toxique	es
A1 - 31 Réduction des pollutio	ons toxiques existantes		Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Activités		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	500 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O		GE-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 GE-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117	3A08 3A11 3A17
FRDR137 Contexte et justification	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
dans le sens où la pression qualit ZAC voire dispersées dans le tissu soumises à autorisation, majorita	ative et ses incidences sont liée I urbain. Le diagnostic du Bassi Iirement localisées en deux pôl	du Bassin de l'Or comme un enjeu de po es à une multitude de petites activités, re n de l'Or dénombre une ICPE classée SEN les : zone de Vendargues-Le Crès et Lune lien avec l'amélioration des connaissance	egroupées dans des /ESO et 39 ICPE el-Lunel Viel. Le
activités identifiées comme repré de pollution ponctuelle (accident (CRIDt) du service d'assainisseme est ainsi l'interlocuteur incontour	sentant un risque pour l'enviro industriel, fuite). La Cellule ont de MMM inventorie, accom rnable pour intervenir sur les Z nc la réalisation des investisse	nent de leur territoire, cette action prévo onnement du fait de leurs rejets et/ou de de contrôle des Rejets Industriels et Déch npagne et contrôle ces activités et leur ra AC périurbaines à cibler (Vendargues, Ba ments et travaux nécessaires à la mise en	e l'éventuel risque nets Toxiques occordement : elle nillargues-Saint-
Description sommaire de l'action			
	a da l'abiactif da ráduction das	nallutions liés aux activités implantées	our la Dassin de l'Or

Cette action est une priorité forte de l'objectif de réduction des pollutions liés aux activités implantées sur le Bassin de l'Or. Les collectivités compétentes pour la gestion et la réduction des rejets non domestiques (CRIDt à MMM, contrat d'affermage Saur à POA, communes) se rapprochent du Symbo et des partenaires du contrat du Bassin de l'Or pour proposer des projets d'investissement portés par les entreprises et à vocation de réduction de la pression toxique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau. Ces collectivités assurent également le suivi des travaux internes aux entreprises lorsqu'ils sont préconisés.

Cette action débute par la réduction des pollutions toxiques facilement identifiables (branches émettrices déjà connues, établissements ICPE ou soumis à RSDE...) puis se poursuit en fonction des nouvelles connaissances acquises (action A1-32). L question de l'usage des pesticides sur ces zones non agricoles est abordée dans les actions de l'objectif A1-1.

- * Préconiser et promouvoir l'investissement et la réalisation par les entreprises d'aménagements internes ou de mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur de la réduction des émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereuses pour la qualité de l'eau.
- * Poursuivre les régularisations des établissements prioritaires identifiépar les services locaux compétents, le cas échéant les diagnostics des zones industrielles déjà réalisés pourront être complétés. Ces régularisations concernent la situation de l'établissement vis-à-vis du réseau d'eaux usées, comme du réseau pluvial dans le cas d'un mauvais raccordement;
- * Développer et prioriser ces actions à l'échelle de branches prioritaires, dont les branches artisanales

Commentaires

Budget révisable lors du bilan à mi-parcours et/ou suite à la réalisation de l'action A1-32 ; enveloppe estimée à 100kE/an

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Priorisation des établissements ou zones d'activités en lien avec les services concernés dans les collectivités, leurs délégataires et les partenaires publics	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau	Entreprises	500 000 €	0€	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

Plan de financement

	Etat		CD34 Rég		Région LR Agence de l'Eau		Maître ouvrage		E	Europe		ancement l	FR	Autre		
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Priorisation des établissements ou zones d'activités en lien avec les services concernés dans les collectivités, leurs délégataires et les partenaires publics	0%	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau	0%	0€	0%	0€	0%	0€	40 %	200 000 €	60 %	300 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	•	0€		0€		0€		200 000 €		300 000 €		0€		0€		0 €

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques A1 - 3 A1 - 32 Connaissances et suivis des pollutions toxiques en lien avec les cellules industrielles des Priorité collectivités Maîtres d'ouvrage potentiels AE, CCPL, CCGPSL, MMM, POA, communes Suivis Type d'action Nombre d'opération 110 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ✔ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le diagnostic du Bassin de l'Or met en évidence le manque de connaissances concernant les petites activités (non ICPE) et potentiellement polluantes, non inventoriées dans les zones d'activités et dont les rotations sont rapides. En conséquence, leur impact réel n'est pas connu. Les activités potentiellement polluantes non ICPE sont variées et actuellement trop peu connues : le Symbo ne dispose d'aucune étude antérieure suffisamment complète et fiable pour orienter une action efficace (projet étudiant avec une base de données obsolète rassemblant 4 200 entreprises industrielles et artisanales). Un travail avait déjà été engagé avec la Communauté d'Aggloémration de Montpellier, avec la mise en place d'une cellule de suivi des activités industrielles (Cellule des Rejets Industriels et Domestiques toxiques), avec laquelle le Symbo est en relation. Cette action est considérée comme une priorité environnementale forte pour le contrat du Bassin de l'Or. Description sommaire de l'action Un premier objectif au cours de la phase 1 du contrat est d'obtenir un état des lieux plus précis des activités potentiellement émettrices, afin de pouvoir apporter ou planifier les compléments souhaitables. Si des points noirs sont d'ores et déjà connus, l'amélioration des connaissances est nécessaire pour alimenter l'action A1-31 en termes de localisation, de priorisation et de nature des aménagements à réaliser. * Etat des lieux des sources potentielles de substances dangereuses et toxiques En lien avec les connaissances déjà acquises par les services dédiés au sein des collectivités compétentes, recenser les activités et les secteurs du réseau d'assainissement les plus problématiques. Associer à ce travail d'état des lieux le niveau de contamination et la ou les substances chimiques concernées. D'éventuels compléments de diagnostic peuvent être définis afin de planifier l'action à mener dans le cadre de ce contrat de bassin (aménagements prévus dans l'action A1-31). * Suivi de points du réseau d'assainissement, caractéristiques de la pollution toxique Sont plus particulièrement visés : les postes de relevage, déversoirs d'orage, maillage spécifique suite à des campagnes de mesures ou des constats de pollution... Ces suivis permettront une mesure de l'efficacité des actions engagées dans le cadre de l'opération.

Elle peut concerner des activités qui ne seraient pas identifiables pour les services d'eau et d'assainissement, et pourrait se

baser sur les numéros Insee des entreprises et de la typologie associée afin d'estimer un niveau de risque.

* Eventuelle étude complémentaire pour les activités dispersées (phase 2).

A discuter lors du bilan de mi-parcours ; elle n'est pas prévue dans l'immédiat.

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etat des lieux pour connaitre les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques sur les zones d'activités de la MMM (Vendargues, Baillargues, Saint-Brès)	МММ	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Etat des lieux pour connaitre les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques des activités exitantes dans la Ville de Lunel	Mairie de Lunel	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Etat des lieux pour connaitre les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques sur POA (affermage Saur, révision du schéma pluvial)	Pays de l'Or Agglomération							
Analyse de la qualité de l'eau des cours d'eau au droit de zones d'activités de MMM	MMM	90 000 €	0€	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0€	0€
	1		0€	50 000 €	30 000 €	30 000 €	0€	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	ion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Etat des lieux pour connaitre les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques sur les zones d'activités de la MMM (Vendargues, Baillargues, Saint-Brès)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etat des lieux pour connaitre les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques des activités exitantes dans la Ville de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etat des lieux pour connaître les sources potentielles de substances dangereuses et toxiques sur POA (affermage Saur, révision du schéma pluvial)									100 %				0%			
Analyse de la qualité de l'eau des cours d'eau au droit de zones d'activités de MMM	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	90 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		10 000 €		100 000 €		0€		0€		0 :

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité	des rejets des activités huma	ines et lutter contre les pollutions toxique	es
A1 - 33 Valorisation et commu	nication des actions menées	sur les activités	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	CCI, MMM, Collectivités		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	50 000 €
Articulation avec le programme d	le mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ✔ OF		GE	3A08 3A11 3A17
Masses d'eau FRDR139 Concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239 FRDC02f
Contexte et justification			
Au-delà d'une simple valorisation, grand public. Elle s'adresse ainsi a également prise en compte. La communication auprès des ent - sensibiliser les entreprises aux re Non ICPE) - sensibiliser les entreprises à l'adlabel écologique (imprim'vert, éco	, les actions s'étendent à la dit nussi bien aux entreprises qu'a treprises a deux objectifs princ espects de la réglementation p hésion à une charte de bonne	ojectif du contrat portant sur les rejets no ffusion des bonnes pratiques industrielle u citoyen. La communication auprès du p cipaux : par rapport au raccordement (entreprise s pratiques environnementales ou de la l ges apporte une plus value pour la qualit	s, artisanales et grand public sera classée ICE et mise en place d'un
Description sommaire de l'action			
charte associée à un cahier des ch la phase 1 du contrat, MMM soul le verdissement des activités entr démarche collective est extensibl * Rédaction et diffusion de charte autres) * Réunions d'informations aux pr disposition (newsletter, magazine labels environnementaux).	harges prévoyant des pratique haite développer une charte d reprenariales signataires et un e à d'autres zones d'activités. es et de documents de bonnes ofessionnels : relais de cette s e « news eco », site internet, P	Bassin de l'Or, telles que des démarches des bénéfiques pour la reconquête de la que ce type sur la zone d'activité du Salaisce réduction de la pression sur la qualité des pratiques en termes de gestion des pollensibilisation, la CCI peut utiliser les moy exerti Dèj NEO, accompagnement dans la ren conformité des activités non domestiques.	ualité de l'eau. Sur on, qui permettrait de l'eau. Cette utions (MMM, vens à sa mise en place de

-

Un financement de 50% est attendu de la part de l'Aermc (à confirmer)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réunions d'information aux professionnels	ССІ	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
Charte d'engagement des entreprises de la ZI de Vendargues pour un verdissement de leurs activités	МММ	40 000 €	0€	40 000 €	0€	0€	0€	0€
			0€	40 000 €	0€	0 €	10 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réunions d'information aux professionnels	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Charte d'engagement des entreprises de la ZI de Vendargues pour un verdissement de leurs activités	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	40 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€	'	0€		0€		0€		50 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité	é des rejets des activités humai	nes et lutter contre les pollutions toxique	S
A1 - 34 Réduction des pollution	ons non toxiques existantes : ca	aves particulières et pénichettes	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Entreprises, Agriculteurs, CG3	4	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	3
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	515 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☑ O		□ OF6A □ OF6B □ OF7-3 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3 □ OF6A-3C14 □ OF7 □ OF7-3 □ OF6A-3C17 □ OF7-3 □ OF6A-3C30 □ OF7-3	A08 A11 A17
Masses d'eau FRDR139 FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	RDG223A RDG239 RDC02f
Contexte et justification			
(désoxygénation, envasement, pa pour la restauration, la préservat la qualité des eaux (CG34, Aquase nécessité d'agir sur les activités v Les caves particulières ont donc u versant du fait de l'état d'eutropl les équipements des caves partic des équipements de ces producte Le problème est comparable pou sont actuellement en lien direct a	athogènes, production du substion et la mise en valeur des Milcop, 2012) soulignent l'importa iticoles, fortement émettrices eun impact sur l'enrichissement d'isation avancée de l'étang de l'ulières permettra d'organiser, ceurs. Ir les eaux grises et les eaux noi avec la lagune via les passes du ln projet porté par les Conseils nichettes.	négatif sur les milieux naturels lagunaire tances toxiques et d'odeurs). Le Schém lieux Aquatiques de l'Hérault (SDVMA, 20 nce des MOOX (matières organiques oxyen période de vendanges. organique des milieux, l'un des enjeux m'Or. L'approfondissement des connaissande prioriser et de poursuivre les efforts s'res des activités nautiques (pénichettes canal du Rhône à Sète. L'étude des écha Généraux 30 et 34 en partenariat avec le	a Départemental 009) et le suivi de rdables) et la ajeurs du bassin nces concernant ur l'amélioration), dont les rejets nges au niveau de
		ur l'assainissement et avec la Fédération	des Vignerons
Indépendants de l'Hérault, traval est d'obtenir une vision relativen améliorations à prévoir sur leurs * Etat des lieux des caves particu * Investissement des caves partic sont les plus directs vers les cour les données 2012)	ille à recenser les caves particul nent exhaustive de la situation systèmes de traitement (racco lières (Symbo, Fédé des caves p culières ciblées lors de l'état de s d'eau, en relation avec les dé	lières et leur éventuel système d'assainis de l'assainissement des caves particulièr rdements, conventions, assainissement a	sement. L'objectif es et d'orienter les autonome). eux dont les rejets en priorité selon

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Agriculteurs	400 000 €	0€	0€	100 000 €	100 000 €	200 000 €	0€
CG 34	115 000 €	0€	115 000 €	0€	0€	0€	0€
SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	Agriculteurs CG 34	inscrit Agriculteurs 400 000 € CG 34 115 000 €	inscrit Agriculteurs 400 000 € 0 € CG 34 115 000 € 0 €	inscrit Agriculteurs $400\ 000 \in 0 \in 0 \in 0$ CG 34 $115\ 000 \in 0 \in 115\ 000 \in 0$	inscrit Agriculteurs 400 000 € 0 € 0 € 100 000 € CG 34 115 000 € 0 € 115 000 €	inscrit Agriculteurs $0 $	inscrit Agriculteurs 400 000 € 0 € 0 € 100 000 € 100 000 € 200 000 € CG 34 115 000 € 0 € 0 € 0 € 0 €

Plan de financement

	Et	at	CD34		Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Europe		Cofin	ancement I	FR Autre	
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Amélioration de l'assainissement des caves particulières	0%	0€	30 %	120 000 €	0%	0€	30 %	120 000 €	40 %	160 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Stratégie de gestion des effluents liés à la plaisance sur le canal du Rhône à Sète (pénichettes)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	34 500 €	70 %	80 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etat des lieux de l'assainissement des caves particulières sur le Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		120 000 €		0€		154 500 €		240 500 €		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opératior	1 2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B O	F7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐	OF5B-5C02	E-5F10	F7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 🗹	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	F7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐	OF5C-5A32 OF5D-5D27	☐ OF6A-3C17 ☐ O	F7-3A17
OF5A-5B17		□oF6A-3C30 □ o	F7-3A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239
TRUCTS	TRUNIZIZZ	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification			
Contexte et justification Cette action concerne la mise er système d'assainissement collectontrat. Les services techniques des colle	n conformité des établissements tif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la g	e raccordement au importante du
Contexte et justification Cette action concerne la mise er système d'assainissement collectontrat.	n conformité des établissements ctif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve tion des activités de leur territoi	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la g	e raccordement au importante du
Contexte et justification Cette action concerne la mise et système d'assainissement collectontrat. Les services techniques des colle l'assainissement et la régularisation de l'action. Description sommaire de l'action. Les collectivités compétentes pur Une attention particulière est à	n conformité des établissements ctif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve tion des activités de leur territoi n purront appuyer cette action ave apporter pour une bonne cohér és aux rejets non domestiques é	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la g	e raccordement au importante du estion de eaux pluviales (action
Contexte et justification Cette action concerne la mise et système d'assainissement collectontrat. Les services techniques des colle l'assainissement et la régularisa Description sommaire de l'actio Les collectivités compétentes per Une attention particulière est à A1-2), les risques de pollution li Les projets identifiés sont les su	n conformité des établissements tif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve tion des activités de leur territoi neurront appuyer cette action aver apporter pour une bonne cohérés aux rejets non domestiques é ivants :	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la g ire. ec les moyens à leur disposition. rence avec les projets de gestion des e	e raccordement au importante du estion de eaux pluviales (action temps de pluie.
Contexte et justification Cette action concerne la mise en système d'assainissement collectontrat. Les services techniques des colle l'assainissement et la régularisat Description sommaire de l'actio Les collectivités compétentes pur Une attention particulière est à A1-2), les risques de pollution li Les projets identifiés sont les su * Régulariser la situation admin Assurer un suivi et poursuivre les	n conformité des établissements etif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve tion des activités de leur territoi nurront appuyer cette action ava apporter pour une bonne cohéiés aux rejets non domestiques é ivants : istrative des effluents : arrêtés ce contrôle du respect des arrêtés de contrôle du respect de contrôle	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la gire. ec les moyens à leur disposition. rence avec les projets de gestion des étant potentiellement importants par	e raccordement au importante du estion de eaux pluviales (action temps de pluie.
Contexte et justification Cette action concerne la mise et système d'assainissement collectontrat. Les services techniques des colle l'assainissement et la régularisation de l'action de l'action les collectivités compétentes par Une attention particulière est à A1-2), les risques de pollution li Les projets identifiés sont les suitable l'action de l'action de l'action li Les projets identifiés sont les suitable l'action administration administration de l'action de l'a	n conformité des établissements etif : à ce titre, ces projets ne son ectivités compétentes font souve tion des activités de leur territoi nurront appuyer cette action averapporter pour une bonne cohérés aux rejets non domestiques é ivants : istrative des effluents : arrêtés ce contrôle du respect des arrêtés de gelement d'assainissement ;	s industriels, essentiellement avec une nt pas considérés comme une priorité ent appel à des délégataires pour la gire. ec les moyens à leur disposition. rence avec les projets de gestion des étant potentiellement importants par d'autorisations de rejets et convention	e raccordement au importante du estion de eaux pluviales (action temps de pluie.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Rédaction ou mise à jour du règlement d'assainissement (phase 2)	Collectivités	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Régulariser les autorisations de rejets	МММ							
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Rédaction ou mise à jour du règlement d'assainissement (phase 2)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Régulariser les autorisations de rejets									100				0%			
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0 €

A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine **OBJECTIF**

Améliorer la qualité des rejets des stations d'épuration A1 - 4

A1 - 41 Amélioration des trait	ements effectués par les STEP	et les aménagements associés	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, Communes, Synd	dicats	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	9
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	19 541 217 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	F5B-5C02	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206 F	3A08 3A11 3A17
fort taux d'eutrophisation, dû à u Bien que la réhabilitation des STE encore des secteurs dont la réhal la possibilité de réaliser des traite abattement des rejets urbains pe préservation des habitats connec exigences d'atteinte du Bon Etat Il est question ici de traiter au mi	ine concentration en azote et p EPs du territoire fut l'une des a bilitation est en cours ou en pr ements plus poussés, notamme ermettrait d'améliorer la qualite etés à l'étang (Directives Oiseau des masses fixées par le Sdage eux les eaux usées avant rejet réalisé par la STEP mais aussi l uration).	ctions phares du contrat de Baie de 2003 ojet à court terme. Il serait également in ent sur les STEP de Lunel et de Saint-Geni é de l'eau de l'étang et ainsi de répondre ux, Habitats, périmètre Natura2000) ain	i-2007, il reste teressant d'étudier iès. Un meilleur aux enjeux de isi qu'aux s masses d'eau :
Les différents projets de cette fic	he action doivent garantir le b	on fonctionnement de l'ensemble des ré	

un préalable à l'engagement de ces opérations.

- * Mise en place d'un traitement des rejets plus poussé (STEP de Lunel, de Saint-Geniès). Objectif de dépollution des rejets : diminution des flux en nutriments rejetés.
- * Aménagements à l'aval : création de zones humides comme zones tampon entre les points de rejet et les milieux naturels. Végétalisation du réseau de fossés.
- * Evaluation des capacités de traitement des boues de curage de fossés (existe déjà sur POA).
- * Valorisation des effluents : en fonction de l'évolution de la réglementation, adapter les traitements de STEP pour rendre les eaux usées réutilisables en arrosage ou autres usages autorisés (envisagé sur POA), pour épandre les boues issues du

Lien avec les schémas directeurs pluviaux : relations avec la gestion des eaux parasites, potentiellement issues du réseau d'assainissement pluvial, dans le réseau menant à la STEP ainsi que leur impact notamment sur le risque de saturation.

_					
Co	m	m	en	ıta.	ires

(Inclus pour mémoire le budget de la STEP de Saint-Christol, déplacée hors BV)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Suppression du rejet du poste de refoulement de Carnon par le raccordement des effluents de la commune sur le système Maera	Pays de l'Or Agglomération	1 100 000 €	0€	0€	1 100 000 €	0€	0€	0€
Suppression du rejet de la station de Mudaison par le raccordement des effluents de la commune sur la STEP de Mauguio (pour mémoire, 2.1M€ en 2012)	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Crétation d'une nouvelle STEP sur la Commune de Saint Christol	Syndicat CAMMAOUN	1 555 000 €	0€	1 555 000 €	0€	0€	0€	0€
Travaux de réhabilitation de la STEP de Lunel tout en réduisant son impact sur le milieu (phase 2)	Mairie de Lunel	4 000 000 €	0€	0€	0€	0€	4 000 000 €	0€
Suppression du rejet de la station de Sussargues dans le Bérange et amélioration de la qualité du rejet des eaux usées traitées de Sussargues et st Génies par la création d'une station d'épuration intercommunale sur la commune de st Geniès des Mourgues	MMM	6 000 000 €	6 000 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Réduction des rejets domestiques au milieu naturel par réutilisation des eaux de sortie de stations sur POA	Pays de l'Or Agglomération	3 500 000 €	0€	3 500 000 €	0€	0€	0€	0€
Etude sur l'augmentation de la capacité de la STEP de Lunel tout en améliorant ses performances de rejets (phase 1)	Mairie de Lunel	130 000 €	0€	130 000 €	0€	0€	0€	0€
Réseau de transfert liés à la création d'une nouvelle STEP à Saint Christol	Mairie de Saint-Christol	1 456 217 €	0€	1 456 217 €	0€	0€	0€	0€
Suppression du rejet de la station de Castries par le raccordement des effluents de la commune sur le système Maera	ммм	1 800 000 €	0€	1 800 000 €	0€	0€	0€	0€
		•	6 000 000 €	3 441 217 €	1 100 000 €	0€	000 000 €	0

Plan de financement

	Eta	at	С	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suppression du rejet du poste de refoulement de Carnon par le raccordement des effluents de la commune sur le système Maera	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	330 000 €	70 %	770 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Suppression du rejet de la station de Mudaison par le raccordement des effluents de la commune sur la STEP de Mauguio (pour mémoire, 2.1M€ en 2012)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	15 %	0€	85 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Crétation d'une nouvelle STEP sur la Commune de Saint Christol	0%	0€	30 %	466 500 €	0%	0€	30 %	466 500 €	40 %	622 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de réhabilitation de la STEP de Lunel tout en réduisant son impact sur le milieu (phase 2)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	1 200 000 €	70 %	2 800 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Suppression du rejet de la station de Sussargues dans le Bérange et amélioration de la qualité du rejet des eaux usées traitées de Sussargues et st Génies par la création d'une station d'épuration intercommunale sur la commune de st Geniès des Mourgues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	1 800 000 €	70 %	4 200 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réduction des rejets domestiques au milieu naturel par réutilisation des eaux de sortie de stations sur POA	0%	0€	0%	0€	20 %	700 000 €	30 %	1 050 000 €	50 %	1 750 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude sur l'augmentation de la capacité de la STEP de Lunel tout en améliorant ses performances de rejets (phase 1)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	65 000 €	50 %	65 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réseau de transfert liés à la création d'une nouvelle STEP à Saint Christol	0%	0€	30 %	436 865 €	0%	0€	30 %	436 865 €	40 %	582 487 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Suppression du rejet de la station de Castries par le raccordement des effluents de la commune sur le système Maera	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	540 000 €	70 %	1 260 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€	'	903 365 €		700 000 €	5	888 365 €	2	049 487 €		0€	1	0 €		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 4 Améliorer la qualité des rejets des stations d'épuration

A1 - 42 Accompagnement de	s points de rejets : suivi des imp	pacts sur les milieux	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Syndicats, Communes,	MMM, POA,	
Type d'action	Suivis	Nombre d'opération	2
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	65 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10	OF5B OF5D OF5E OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5E OF5C OF5D-5D05 OF5E OF5C-5A32 OF5D-5D27	-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-	3A08 3A11 3A17
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239 FRDC02f
Contexte et justification			
Bien que la réhabilitation des STI opérations d'amélioration des sy programme d'action. Certains effluents de station d'ép travaux engagés serait une plusnotion de coûts-bénéfices. Elle p qui permettrait d'établir un état	EPs du territoire fut l'une des act ystèmes épuratoires sont prévue puration font l'objet d'un traiten value en termes de valorisation de peut se mettre en place sur des a initial.	tration en azote et phospore trop impo tions phares du contrat de Baie de 2003 s sur quelques installations dans le cad nent tertiaire: une évaluation environn et de retour sur expérience, afin de pou ménagements préexistants ou bien sur et (ZRI), deux suivis sont en cours.	3-2007, des re de ce ementale des uvoir approcher la
Description sommaire de l'action	n		
(création d'un lagunage, d'une n - Suivi des rejets locaux : autosu - Suivi de la reconstitution de mi Objectif de décontamination bio	noue): rveillance, analyse et suivi sur le ilieux naturels (eau douce, roseli plogique et de zone humide tam	ères). pon avant les milieux aquatiques.	
répercussions sur les milieux et d	d'assurer une évaluation enviror	ur les masses d'eau concernées et perm nnementale des actions réalisées. aint-Drézéry ainsi que la nouvelle STEP	
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Suivi de la zone de rejet de la STEP de Mauguio (zone humide Salaison)	Pays de l'Or Agglomération	25 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Suivi d'une zone de rejets végétalisée sur la STEP de Restinclières	МММ	40 000 €	0€	0€	40 000 €	0€	0€	0€
			0€	5 000 €	45 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suivi de la zone de rejet de la STEP de Mauguio (zone humide Salaison)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	7 500 €	70 %	17 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Suivi d'une zone de rejets végétalisée sur la STEP de Restinclières	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	20 000 €	50 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		27 500 €		37 500 €		0€		0€		0€

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 4 Améliorer la qualit	é des rejets des stations d'épur	ration	
A1 - 43 Réhabiliter les réseau	x d'assainissement et déverso	irs défaillants	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, Syn	dicats	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	8
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	3 725 150 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
	OF5B-5C02	GE	8A08
OF5A-5E21 C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	
OF5A-5B17		OF6A-3C30 OF7-3	A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	ERDG223A ERDG239 ERDC02f
Contexte et justification			
et sont majoritairement séparati récurrents : surcharge du réseau remontées d'eaux de nappes. Un aux intrusions dans le réseau, po plus ou moins important.	fs. Le diagnostic effectué sur le par intrusion d'eaux claires en le autre défaillance identifiée e uvant occasionner le rejet de l inventaire des déversoirs d'ora	représentent un linéaire total estimé ent e Bassin de l'Or a identifié plusieurs dysfor temps de pluie, branchements sur le rés est la sensibilité des postes de relevage à la charge transitante avec un impact sur le ge n'a été réalisé à ce jour, même si certa ein des postes de relevage).	nctionnements eau pluvial, la surcharge liée es masses d'eau
Description sommaire de l'action	1		
au contrat du Bassin de l'Or. Lors	sque la surcharge du réseau es	r le gain environnemental qu'ils induisen t avérée et que des rejets non traités son oteurs (qui sont également à définir au ca	t identifiés, des
ouvrages présents sur le bassin v dysfonctionnement qui lui est as problématique et en capacité de sensibilisation des acteurs sur les	versant (60 postes de relevage ssocié. Ainsi, le Symbo et les co e la relier aux enjeux des différe s impacts du ruissellement urb de réduire les intrusions d'eaux	e de la situation, par une identification co selon le diagnostic) et caractérisant le ris llectivités disposeraient d'une vision bass entes masses d'eau. Cette action est en lie ain et l'importance de l'assainissement pl x claires parasites vers les ouvrages du rés ects sont observés.	que de iin versant de la en avec la luvial :
Commentaires			
Ordre de grandeur : millions d'eu	iros.		

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Diagnostic du système de traitement des eaux usées par temps de pluie sur le système Maera - phase 2	МММ	200 000 €	0€	0€	0€	0€	200 000	0€
Diagnostic par temps de pluie du système des réseaux eaux usées sur Marsillargues - phase 2	Mairie de Marsillargues	100 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€
Réhabilitation des réseaux du système MAERA (communes de l'Ouest du bassin versant) - phase 2, à chiffrer	INDEFINI							
Diagnostic par temps de pluie du système des réseaux eaux usées du SIVOM de la PALUS (ST JUST - ST NAZAIRE) - phase 2	Sivom de la Palus	50 000 €	0€	0€	0€	0€	50 000 €	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissements sur la ZI du Salaison (MMM, Vendargues)	МММ	440 000 €	0€	0€	440 000 €	0€	0€	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissement sur POA	Pays de l'Or Agglomération	1 000 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Lunel (préconisations SDA 2008)	Mairie de Lunel	1 935 150 €	0€	185 150 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	250 000 €
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Marsillargues - phase 2, à chiffrer	Mairie de Marsillargues							

200 000 € 385 150 € 1 140 000 € 700 000 € 050 000 € 250 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montar
Diagnostic du système de traitement des eaux usées par temps de pluie sur le système Maera - phase 2	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	100 000 €	50 %	100 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Diagnostic par temps de pluie du système des réseaux eaux usées sur Marsillargues - phase 2	0%	0€	20 %	20 000 €	0%	0€	50 %	50 000 €	30 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux du système MAERA (communes de l'Ouest du bassin versant) - phase 2, à chiffrer									100 %				0%			
Diagnostic par temps de pluie du système des réseaux eaux usées du SIVOM de la PALUS (ST JUST - ST NAZAIRE) - phase 2	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	50 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissements sur la ZI du Salaison (MMM, Vendargues)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	440 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissement sur POA									100 %	1 000 000 €			0%	0€		

Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Lunel (préconisations SDA 2008)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	580 545 €	70 %	1 354 605 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Marsillargues - phase 2, à chiffrer									100 %				0%			
		0€		20 000 €		0€		730 545 €	2	974 605 €		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine Réhabiliter l'Assainissement Non Collectif A1 - 5 A1 - 51 Approche bassin versant de la pression liée aux systèmes d'assainissement domestiques non Priorité collectifs à partir de diagnostics existants Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, POA, MMM, CCGPSL, Communes, Syndicats Animation/Coordination 2 Type d'action Nombre d'opération 0€ En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 **✓** OF5A **✓** OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 **✓** OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'état des masses d'eaux sont de qualité médiocre à mauvaise. L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante. Ni l'Agence de l'Eau, ni le Conseil Général ne disposent de données de synthèse à ce sujet. Toutefois, le retour des questionnaires envoyés par le CG34 en 2012 devraient permettre d'avoir une vision globale des programmes de réhabilitation engagés ou programmés sur le territoire. Il n'existe pas de vision d'ensemble de cette problématique, ni de vision de détail des points noirs identifiés à l'échelle du bassin versant. Description sommaire de l'action * Réaliser l'état des lieux des diagnostics existant sur le Bassin de l'Or en utilisant notamment le bilan de l'ANC du Conseil Général de l'Hérault et de le compléter avec les structures locales compétentes. Il faudra ensuite identifier les secteurs prioritaires (ou point noirs) et définir une stratégie d'action sur des secteurs. A noter que les systèmes d'assainissement non collectifs les plus problématiques sont d'une part ceux qui ne sont pas de véritables systèmes d'assainissement et rejettent directement dans le milieu naturel (cours d'eau ou étang) et d'autre part ceux qui présentent un dysfonctionnement avéré et/ou un impact sanitaire. * Sur la base d'une vision générale de l'état des systèmes d'assainissement, établir des propositions d'accompagnement des réhabilitations des points noirs à l'échelle du bassin versant, en relation avec les enjeux et vulnérabilités identifiés sur le bassin versant. Il est souhaitable de préciser les milieux récepteurs et les quantités liés à des dysfonctionnements sur les assainissements domestiques autonomes. Cette mission est réalisée par le Symbo et les SPANC concernés. Commentaires Budget inclus dans le volet E de Gouvernance (animation du contrat)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Approche bassin versant de la pression liée aux systèmes d'assainissement domestiques non collectifs à partir de diagnostics existants	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Estimation des pressions liées à l'assainissement non collectif à l'échelle du SPANC de Lunel	Mairie de Lunel	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0 €	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Approche bassin versant de la pression liée aux systèmes d'assainissement domestiques non collectifs à partir de diagnostics existants	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Estimation des pressions liées à l'assainissement non collectif à l'échelle du SPANC de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	•	0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine **OBJECTIF** A1 - 5 Réhabiliter l'Assainissement Non Collectif A1 - 52 Programme de réhabilitation des dispositifs d'ANC sur la base de l'approche bassin versant Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Communes, POA, MMM, Syndicats Travaux 9 Type d'action Nombre d'opération 1 795 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 **✓** OF5A **✓** OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 **✓** OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'état des masses d'eaux sont de qualité médiocre à mauvaise. L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante, provenant des activités agricoles mais aussi des effluents domestiques. La rénovation des stations d'épuration ayant été déjà largement réalisée ou planifiée, la question des systèmes d'assainissements autonomes devient importante sur ce territoire. Un état des lieux de l'Assainissement Non Collectif est inscrit en phase 1 du contrat. Des actions sont déjà menées : pour exemple, la collecte des boues d'épuration existe sur certains secteurs avec de possibles améliorations de leur traitement. Autre exemple, Pays de l'Or Agglomération a mis en place une installation de curage pour tous les dipositifs d'ANC de son territoire. La réhabilitation des ANC les plus préoccupants apparait comme nécessaire pour les années à venir. Description sommaire de l'action

Il s'agira d'accompagner la mise en œuvre des programmes de réhabilitation des ANC déjà en cours et d'agir sur les point noirs identifiés lors de l'état des lieux des systèmes d'assainissement non collectifs sur le Bassin de l'Or prévu en phase 1 du contrat de bassin.

Les incitations financières auprès des particuliers sont conditionnées par l'existence d'un risque sanitaire lié à un enjeu environnemental (reconnu par les services de l'Etat). L'incitation prend la forme d'un forfait par installation réhabilitée.

Commentaires

Aide publique sous forme de forfait par installation

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC du SIVOM de La Palus	Sivom de la Palus	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Marsillargues	Mairie de Marsillargues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de MMM	ммм	350 000 €	0€	50 000 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €	100 000 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel (à chiffrer, phase 2)	Mairie de Lunel		0€	0€	0€			
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saint Christol	Mairie de Saint-Christol	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saturargues	Mairie de SATURARGUES	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de POA	Pays de l'Or Agglomération	1 400 000 €	150 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Programme de réhabilitation des ANC de St Vincent de Barbeyrargues, Guzargues et Teyran mise en œuvre par le SMEA	SMEA	45 000 €	0€	0€	20 000 €	25 000 €	0€	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel Viel	Mairie de Lunel-Viel	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			150 000 €	300 000 €	320 000 €	325 000 €	350 000 €	350 000

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC du SIVOM de La Palus	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Marsillargues	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de MMM	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	105 000 €	70 %	245 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel (à chiffrer, phase 2)	0%		0%		0%		30 %		70 %		0%		0%		0%	
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saint Christol	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saturargues	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	420 000 €	70 %	980 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme de réhabilitation des ANC de St Vincent de Barbeyrargues, Guzargues et Teyran mise en œuvre par le SMEA	0%	0€	20 %	9 000 €	0%	0€	30 %	13 500 €	50 %	22 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel Viel	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€	'	9 000 €		0€		538 500 €	1	247 500 €		0€		0 €	:	0€

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un pro	jet agricole à finalité agro-envi	ronnementale sur le Bassin de l'Or	
A2 - 11 Pilotage d'une straté	gie agro-environnementale à l'	échelle du bassin versant	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	4
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	9 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ ☐ OF5A-5E21 ☐ ☐ OF5A-5B17	OF5C	GE-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 GE-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3	A08 A11 A17 A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	RDG223A RDG239 RDC02f
Contexte et justification		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
eau potable. La présence d'un bassin agricole nécessaire de maintenir une act Les collectivités locales et la prodéveloppent et portent un proje la Commission Agro-Environnem fournissent leur avis et orienten territoire et a vocation à discute biodiversité ainsi qu'à valoriser lenvironnementaux. La Commiss Climatique (PAEc) prévu sur le B	riche et diversifié sur le bassin ivité agricole pérenne. fession agricole du Bassin de l'Cet agro-environnemental pour un entale du Bassin de l'Or, charget les projets menés sur ce bassin de l'orientation de la politique es actions et évolutions de la prion est également l'instance de assin de l'Or dont la mise en œu	les ressources en eau notamment pour le versant est importante pour le territoire or, au travers de ce programme d'action a une reconquête de la qualité de l'eau. Rasée du suivi des actions concernant l'agricin versant. Cette Commission est présidée a agricole locale vis-à-vis de la gestion de rofession agricole pour atteindre ces obje référence pour le Projet Agro-Environne uvre est prévue sur 2015-2017, à savoir la ples à des Mesures Agro-Environnementa	: il est également associé au contrat, asemblés au sein de ulture, ils a par les élus du l'eau et de la actifs mental et a phase 1 du
Description sommaire de l'action			
biodiversité. * Réflexion et propositions pour sur le territoire. * Articulation entre le projet agr * Apporter une meilleure lisibilitienvironnementaux liés au contre diffusion de l'information est or	ricole porté dans le contrat du E té, cohérence et valorisation à l at de bassin versant. En s'appur ganisée (plaquettes, rencontres e commission est importante, e	ilisation de la profession autour des enjeunt et priorisations de l'action agro-environne Bassin de l'Or et le PAEc présenté pour 20 l'action de la profession agricole pour l'at yant sur la mise en place de cette gouver s). L'implication de la Chambre d'Agricul en particulier du fait de ses missions de re agricole.	ementale à mener 015-2017. teinte des objectifs nance, une Iture avec le
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Articulation avec le PAEc présenté pour 2015-2017 (partenariat POA, MMM, SMGC, Vérargues, Chambre)	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Animation de la Commission Agro- Environnementale du Bassin de l'Or (partenariat Chambre d'Agriculture)	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Information de la profession sur le projet agro-environnemental du Bassin de l'Or (partenariat Chambre d'Agriculture)	SYMBO	9 000 €	0€	3 000 €		3 000 €		3 000 €
Coordination de l'animation agricole pour les MAEc en tant qu'opérateur du PAEc du Bassin de l'Or	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	3 000 €	0€	3 000 €	0€	3 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Articulation avec le PAEc présenté pour 2015-2017 (partenariat POA, MMM, SMGC, Vérargues, Chambre)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Animation de la Commission Agro- Environnementale du Bassin de l'Or (partenariat Chambre d'Agriculture)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Information de la profession sur le projet agro-environnemental du Bassin de l'Or (partenariat Chambre d'Agriculture)	0%	0€	0%	0€	30 %	2 700 €	0%	0€	70 %	6 300 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Coordination de l'animation agricole pour les MAEc en tant qu'opérateur du PAEc du Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€	1	0€		2 700 €		0€	1	6 300 €		0€		0€		0 €

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

	imation de la s l'eau	tratég	gie territ	oriale a	gricole du	Bassin d	e l'Or : pro	ojets	en faveur o	de la qua	lité F	Priorité	1
Maîtres d'ou	ıvrage potentie	els	Organisr	nes agri	coles								
Type d'action	n		Animatio	on/Coor	dination			Noi	mbre d'opé	ration			11
Etat avancer	ment		En cours					Мо	ntant inscr	it		330 29	4€
Articulation	avec le progran	nme d	e mesure	es du SD	AGE								
OF4	OF5A	OF	5B	✓ OF5D		OF5E	OF6A		OF6B	OF7-3	BA01		
☐ OF4-1A10	OF5A-5B25	OF	5B-5C02	☐ OF5D	-5D01 \square	OF5E-5F10	OF6A-	3C13	□of6c	OF7-3	3A08		
OF4-2A17	OF5A-5E04	OF	:5C	OF5D	-5D05	OF5E-5F31	OF6A-	3C14	OF7	OF7-3	BA11		
	OF5A-5E21	OF	5C-5A32	OF5D	-5D27		OF6A-	3C17		OF7-3	BA17		
	OF5A-5B17						□of6A-	3C30		OF7-3	3A32		
Masses d'ea	u FRDR139		FRDR140		FRDR10219)	RDT11a		FRDG117	F	RDG223	A	
concernées	FRDR12121		FRDR3108	3b	FRDR141		FRDG102		FRDG206	F	RDG239		
	FRDR137		FRDR138		FRDR12122	2	FRDG113		FRDG223	F	RDC02f		

Contexte et justification

Le Bassin de l'Or est un territoire vulnérable d'un point de vue environnemental et qui concentre une agriculture diversifiée importante dans le tissu économique local. C'est pourquoi un projet agricole doit être porté par une commission ad hoc et doit être concrétisé sur le terrain par une ingénierie territoriale ciblée.

En s'appuyant sur des acquis tels que la reconnaissance de l'unité "bassin versant", des actions locales échelonnées sur la dernière décennie ainsi qu'une approche biodiversité développée sur le secteur, les acteurs locaux doivent à présent développer leur propre stratégie agro-environnementale pour garantir une activité agricole pérenne compatible avec la qualité de l'eau sur ce territoire.

L'objectif est d'accompagner les groupements de producteurs comme les collectivités vers une démarche territoriale de développement agricole qui lui soit propre et en faveur d'une reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Ainsi, cette stratégie appuie la mise en œuvre des actions du contrat du Bassin de l'Or, tels que la réalisation d'aires de traitement des effluents agricoles, de changements de pratiques ou encore d'aménagements extra-parcellaires.

Description sommaire de l'action

La mise en œuvre des projets inscrits dans ce programme d'action nécessite une ingénierie territoriale agroenvironnementale cohérente à l'échelle du bassin versant. L'animation agricole est ciblée sur les différentes réalisations prévues dans les actions inscrites dans ce volet A2. Ainsi, elle porte sur les points suivants:

- * Emergence d'une stratégie agro-environnementale dans les structures collectives agricoles du Bassin de l'Or : toutes filières (coopératives et groupements de producteurs en viticulture, arboriculture, céréales...) mais aussi les CUMA.
- * Favoriser l'investissement dans du machinisme agricole éligible au PVE : animation collective pour accompagner des projets d'exploitation pour une modification des pratiques favorable à la reconquête de la qualité de l'eau.
- * Projets et programmes d'actions agricoles des collectivités : animation à développer, pour intégration des enjeux de qualité de l'eau et biodiversité.
- * Mise en œuvre de l'animation du PAEC par les collectivités compétentes sur le site d'intervention prioritaire considéré : gestionnaires de captages, Symbo pour la gestion du site Natura 2000.
- * Développement de projets collectifs pour le développement de nouvelles pratiques agricoles à valoriser en particulier sur le marché de la filière "Agriculture Biologique", peu développé sur le Bassin de l'Or.
- * Stratégies de traitement des effluents agricoles : animation opérationnelle auprès des collectifs agricoles et/ou agriculteurs individuels ainsi que des collectivités, pour la réflexion sur la localisation, l'implantation et le dimensionnement d'aires sécurisées agricoles.
- * Infrastructures Agro-Ecologiques : diagnostic local permettant d'identifier les enjeux liés aux transferts de contaminants (en particulier les herbicides) vers les masses d'eau, de diagnostiquer les enjeux de biodiversité sur l'exploitation (cf D4-12), et la faisabilité de la mise en place d'éléments extra-parcellaires répondant à la combinaison de ces enjeux (dont des haies multifonctionnelles : vent, limitations des transferts, auxiliaires, trame verte).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; PAEC validé sur 2015-2017.

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
SYMBO	5 440 €	0€	1 360 €	2 720 €	1 360 €	0€	0€
Civam BIO	7 500 €	0€	3 500 €	4 000 €	0€	0€	0€
Organisme agricole	55 000 €	0€	35 000 €	20 000 €	0€	0€	0€
SMGC	8 140 €	0€	1 540 €	2 860 €	3 740 €	0€	0€
Mairie de Vérargues	10 144 €	0€	3 570 €	2 360 €	4 214 €	0€	0€
Organisme agricole	35 000 €	0€	15 000 €	20 000 €	0€		0€
ADASEAH	40 000 €	0€	20 000 €	20 000 €	0€	0€	0€
Chambre d'Agriculture	65 000 €	0€	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €
Pays de l'Or Agglomération	10 350 €	0€	4 140 €	3 680 €	2 530 €	0€	0€
Chambre d'Agriculture	18 720 €	0€	7 280 €	6 760 €	4 680 €		
Organisme agricole	75 000 €	0€	20 000 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €	0€
	SYMBO Civam BIO Organisme agricole SMGC Mairie de Vérargues Organisme agricole ADASEAH Chambre d'Agriculture Pays de l'Or Agglomération Chambre d'Agriculture	SYMBO SYMBO S 440 € Civam BIO 7 500 € Organisme agricole SMGC 8 140 € Mairie de Vérargues 10 144 € Organisme agricole 35 000 € ADASEAH 40 000 € Chambre d'Agriculture Fays de l'Or Agglomération Chambre d'Agriculture 18 720 €	SYMBO 5 440 € 0 € Civam BIO 7 500 € 0 € Organisme agricole 55 000 € 0 € SMGC 8 140 € 0 € Mairie de Vérargues 10 144 € 0 € Organisme agricole 35 000 € 0 € ADASEAH 40 000 € 0 € Chambre d'Agriculture 65 000 € 0 € Pays de l'Or Agglomération 10 350 € 0 € Chambre d'Agriculture 18 720 € 0 €	SYMBO $5440 €$ $0 €$ $1360 €$ Civam BIO $7500 €$ $0 €$ $3500 €$ Organisme agricole $55000 €$ $0 €$ $35000 €$ SMGC $8140 €$ $0 €$ $1540 €$ Mairie de Vérargues $10144 €$ $0 €$ $3570 €$ Organisme agricole $35000 €$ $0 €$ $15000 €$ ADASEAH $40000 €$ $0 €$ $20000 €$ Chambre d'Agriculture $65000 €$ $0 €$ $13000 €$ Pays de l'Or Agglomération $10350 €$ $0 €$ $4140 €$ Chambre d'Agriculture $18720 €$ $0 €$ $7280 €$	SYMBO 5 440 € 0 € 1 360 € 2 720 € Civam BIO 7 500 € 0 € 3 500 € 4 000 € Organisme agricole 55 000 € 0 € 35 000 € 20 000 € SMGC 8 140 € 0 € 1 540 € 2 860 € Mairie de Vérargues 10 144 € 0 € 3 570 € 2 360 € Organisme agricole 35 000 € 0 € 15 000 € 20 000 € ADASEAH 40 000 € 0 € 20 000 € 20 000 € Chambre d'Agriculture 65 000 € 0 € 13 000 € 13 000 € Pays de l'Or Agglomération 10 350 € 0 € 4 140 € 3 680 € Chambre d'Agriculture 18 720 € 0 € 7 280 € 6 760 €	SYMBO 5 440 € 0 € 1 360 € 2 720 € 1 360 € Civam BIO 7 500 € 0 € 3 500 € 4 000 € 0 € Organisme agricole 55 000 € 0 € 35 000 € 20 000 € 0 € SMGC 8 140 € 0 € 1 540 € 2 860 € 3 740 € Mairie de Vérargues 10 144 € 0 € 3 570 € 2 360 € 4 214 € Organisme agricole 35 000 € 0 € 15 000 € 20 000 € 0 € ADASEAH 40 000 € 0 € 20 000 € 20 000 € 0 € Chambre d'Agriculture 65 000 € 0 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € Chambre d'Agriculture 18 720 € 0 € 7 280 € 6 760 € 4 680 €	SYMBO 5 440 € 0 € 1 360 € 2 720 € 1 360 € 0 € Civam BIO 7 500 € 0 € 3 500 € 4 000 € 0 € 0 € Organisme agricole 55 000 € 0 € 35 000 € 20 000 € 0 € 0 € SMGC 8 140 € 0 € 1 540 € 2 860 € 3 740 € 0 € Mairie de Vérargues 10 144 € 0 € 3 570 € 2 360 € 4 214 € 0 € Organisme agricole 35 000 € 0 € 15 000 € 20 000 € 0 € 0 € ADASEAH 40 000 € 0 € 20 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 13 000 € 0 € 0 € 0 € 13 000 € 14 140 € 3 680 € 2 530 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €

Plan de financement

i idii de illidiicellicii	-															
	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement F	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montar
Animation MAEc du Symbo sur les SIP de biodiversité en particulier proche de l'étang	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	1 088 €	50 %	2 742 €	30 %	1 610 €	0%	0€
Structuration des filières Bio locales : information, marchés, visites	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	3 750 €	50 %	3 750 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Animation opérationnelle pour l'émergence d'une stratégie agro- environnementale dans les coopératives viticoles du nord du Bassin de l'Or : enquêtes "socio- culturales"	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	27 500 €	50 %	27 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Animation MAEc du SMGC (collaboration MMM) sur le SIP des captages prioritaires (AAC)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	1 628€	50 %	4 103 €	30 %	2 409 €	0%	0€
Animation MAEc de Vérargues sur le SIP du captage du Dardaillon (AAC)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	2 029 €	50 %	5 113 €	30 %	3 003 €	0%	0€
Stratégies de traitement des effluents agricoles : animation opérationnelle des projets	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	7 000 €	50 %	17 640 €	30 %	10 360 €	0%	0€
Animation collective et accompagnement administratif auprès des agriculteurs pour de l'investissement PVE	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	20 000 €	50 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Diagnostic local pour les projets d'aménagements extra-parcellaires (haies, bandes enherbées) réduisant les transferts de contaminants (partenariat CENLR)	0%	0€	50 %	32 500 €	0%	0€	0%	0€	50 %	32 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Animation MAEc de POA sur le SIP des captages prioritaires (cf budget animation AAC, A3-12)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	2 070 €	50 %	5 216 €	30 %	3 064 €	0%	0€
Animation MAEc complémentaire de la Chambre d'Agriculture sur des mesures systèmes	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	3 744 €	50 %	9 435 €	30 %	5 541 €	0%	0€
Animation opérationnelle pour l'émergence d'une stratégie agro- environnementale dans les structures collectives agricoles	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	15 000 €	50 %	37 800 €	30 %	22 200 €	0%	0€
		0€	1	32 500 €		0€		51 250 €		116 309 €		82 048 €	1	48 187 €		0

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

Page 48 sur 267

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or A2 - 1 A2 - 13 Amélioration des connaissances et évaluation des actions agricoles réalisées sur le bassin Priorité versant Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Organismes d'enseignement et de recherche Animation/Coordination 3 Type d'action Nombre d'opération 5 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF4 OF5A OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La conduite d'un projet agricole sur le Bassin de l'Or nécessite une bonne connaissance du territoire. Or elle apparait aujourd'hui comme morcelée, parfois hétérogène et relativement peu réutilisable : une meilleure clarté quant aux connaissances effectivement acquises peut améliorer la gestion de la problématique environnementale liée aux activités agricoles. En effet, des enquêtes ont déjà été réalisées à de nombreuses reprises sur le Bassin de l'Or, avec cependant des objectifs bien spécifiques qui ne sont pas toujours mis en relation les uns avec les autres. L'objectif de cette action est d'évaluer le potentiel de mise en commun de toutes ces informations produites sur le territoire. Il s'agit d'une compilation des données (occupation du sol, typologie agricole) plutôt que d'une enquête dédiée. Les avantages attendus sont : - valoriser les actions et évolutions de la profession agricole pour la reconquête de la qualité de l'eau et la biodiversité; - posséder une vision spatialisée des données déjà acquises sur le territoire (typologie d'exploitants, de pratiques - identifier les éventuelles lacunes de facon spatialisée pour un meilleur ciblage des actions futures ; - identifier le potentiel d'évolution des pratiques vers un couplage entre évolution des pratiques et débouchés économiques potentiels. Description sommaire de l'action Il s'agit d'organiser la gestion et le suivi des connaissances acquises auprès de la profession agricole sur les enjeux de gestion de l'eau et de la biodiversité de ce territoire, avec l'objectif de valoriser les évolutions effectuées par la profession

pour ces enjeux environnementaux.

* Etablir une convention de partage de données entre les structures productrices et les gestionnaires. Préciser les informations et données à intégrer dans l'observatoire, intégrant des résultats d'enquêtes réalisées ces

dernières années.

Etablir la méthodologie pour la gestion et le partage de ces données : mode d'alimentation, référentiel géographique, traçabilité et propriété de l'information (métadonnées), homogénéisations, indicateurs de suivi...

- * Maintenance et valorisation de cet outil : estimation spatialisée de l'impact des actions menées, rouage important des futures préconisations, utilisation dans le suivi et évaluation du programme.
- * Typologie socio-économique des agriculteurs du bassin versant : quels sont les déterminants des surdosages (fertilisants, pesticides) ? Quels sont les freins à l'amélioration de la qualité du matériel agricole (investissements...) ?

Commentaires		

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Convention de partage de données avec la Chambre d'Agriculture pour l'évaluation environnementale des actions	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Conventions de partage de données agro-environnementales avec d'autres propriétaires de données	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Amélioration des connaissances du tissu agricole local et des freins aux changements de pratiques	Collectivités	5 000 €	0€	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
			0€	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 :

Plan de financement

Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	2 500 €	50 %	2 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	% 0%	0% 0€	% Montant % 0% 0 € 0% 0% 0 € 0%	% Montant % Montant 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	% Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0%	% Montant % Montant % Montant 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	% Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 50	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	% Montant % Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0% 0 € 0% 0 € 50 2500 € 50	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0 € 0% 0 € 0% 0 € 50 2 500 € 50 2 500 €	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0 0 € 50 2500 € 50 2500 € 0%	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 % 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 % 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 50 2 500 € 50 2 500 € 0% 0 € 0%</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant <t< td=""></t<></td></t<></td></t<>	% Montant % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 % 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 % 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 50 2 500 € 50 2 500 € 0% 0 € 0%	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant <t< td=""></t<></td></t<>	% Montant % Montant <t< td=""></t<>

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

	ation d'une stratégie a ers une reconnaissanc	~	tale au sein des str	uctures	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes ag	gricoles			
Type d'action	Animation/Coordinati	on	Nombre d'opé	ration	4
Etat avancement	En cours		Montant inscr	it	235 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE				
□ OF4 □ OF5A □ O	F5B ✓ OF5D	✓ OF5E OI	F6A OF6B	OF7-3A0	01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	F5B-5C02	OF5E-5F10 O	F6A-3C13 OF6C	OF7-3A0	08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05	OF5E-5F31 OI	F6A-3C14 OF7	OF7-3A2	11
☐ OF5A-5E21 ☐ O	F5C-5A32 OF5D-5D27		F6A-3C17	OF7-3A2	17
OF5A-5B17		О	F6A-3C30	OF7-3A3	32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR	10219 FRDT11a	FRDG117	FRI	DG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR	141 FRDG102	FRDG206	FRI	DG239
FRDR137	FRDR138 FRDR	12122 FRDG113	FRDG223	FRI	DC02f

Contexte et justification

Les structures collectives agricoles sont nombreuses, diversifiées et fédèrent une proportion importante du parcellaire du bassin versant. Les évolutions des politiques publiques favorisent les projets collectifs agro-environnementaux (verdissement de la PAC, Ecophyto, Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt...). Les objectifs du contrat de bassin se retrouvent au sein de ceux poursuivis par exemple par les GIEE, pour "Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, pierre angulaire de la mobilisation collective des agriculteurs sur les territoires". Les acteurs du territoire, partenaires techniques agricoles, collectivités et syndicats, ont la possibilité d'accompagner les agriculteurs vers ces stratégies d'exploitation.

Cela concerne principalement les projets de réduction d'intrants (fertilisants et herbicides comme enjeux prioritaires) et la protection qualitative de la ressource (limitation des transferts vers les masses d'eau).

Description sommaire de l'action

Cette action repose sur l'existence d'une ingénierie territoriale continue sur le Bassin de l'Or qui conditionne la prise de contact (spontanée ou non) pour l'émergence d'un projet agro-environnemental dans ces structures (lien A2 - 12). Ce type de démarche est d'ores-et-déjà envisageable pour certaines structures (animation passée, enquêtes locales, nouveaux contacts).

- * Développer les relations entre les organismes agricoles potentiellement porteurs de ce type de démarche et les partenaires techniques et/ou financiers du contrat du Bassin de l'Or.
- * Identifier des évolutions réalistes de la stratégie du groupement agricole pour une diminution de la pression de leurs activités sur les masses d'eau du bassin versant. Cette phase peut nécessiter une acquisition de connaissances complémentaire sur les pratiques des membres du groupement.
- * Proposer un plan d'action porté par la structure collective agricole
- * Accompagner la mise en œuvre et l'évolution de la stratégie agro-environnementale de la structure collective agricole au travers de ce programme d'action : possibilité de reconnaissance en Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique (GIEE).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; revoir certains éléments avec MO (ventilations)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Développement d'une stratégie agro- environnementale par Sud Céréales	Sud Céréales	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par la CUMA de Mauguio	CUMA de Mauguio	35 000 €	0€	0€	0€	0€	35 000 €	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par les caves coopératives (Vendargues, Assas, Montaud, Saint-Christol, Vérargues, Saint-Geniès, Lansargues)	Cave coopérative	160 000 €	0€	10 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par les coopératives arboricoles	Coopérative arboricole	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
	1	1	0€	10 000 €	50 000 €	50 000 €	125 000 €	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	Europe	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement d'une stratégie agro- environnementale par Sud Céréales	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	4 000 €	50 %	10 080 €	30 %	5 920 €	0%	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par la CUMA de Mauguio	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	7 000 €	50 %	17 640 €	30 %	10 360€	0%	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par les caves coopératives (Vendargues, Assas, Montaud, Saint-Christol, Vérargues, Saint-Geniès, Lansargues)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	32 000 €	50 %	80 640 €	30 %	47 360 €	0%	0€
Développement d'une stratégie agro- environnementale par les coopératives arboricoles	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	4 000 €	50 %	10 080 €	30 %	5 920 €	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		47 000 €		118 440 €		69 560 €		0 :

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 15 Elaboration et optimis	sation d'une stratégie agro-en	vironnementale au sein des collectivité	rs Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, POA, N	MMM CCDI CCGDSI	
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	4
	En cours	· ·	74 000 €
Etat avancement		Montant inscrit	710000
Articulation avec le programme			
	OF5B ✓ OF5D ✓ OF5		-3A01
	0F5B-5C02 U 0F5D-5D01 U 0F5		
			-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32		-3A17
OF5A-5B17		□OF6A-3C30 □ OF7-	-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification		, tant dans l'organisation du territoire qu	
cette stratégie agro-environnem	entale et peut s'inscrire dans le	ovisionnement de la restauration collecti e contrat du Bassin de l'Or si elle promeu le la qualité des masses d'eau du bassin	ıt des pratiques
Description sommaire de l'action	1		
* Inclure une réflexion agro-envi	ronnementale ainsi que l'enjeu	ı de qualité de l'eau dans la stratégie ag	ricole des
collectivités. Lien avec les action	s de gouvernance (volet E).		
* Suivi et soutien de l'action sur pour la protection de l'eau potal		et la mise en place de changements de p olet E de gouvernance).	oratiques culturales
* Connaissance du tissu agricole		itoire sur les exploitations pour une meilleure	prise en compte des
enjeux agro-environnementaux		Diplomations pour une memeure	prince des
Lien avec les actions de restaura	tion de cours d'eau : mise en p oles et le milieu aquatique (no	lace d'un espace de bon fonctionnemen n budgétisé ici, potentiellement inclus d	
		le : ceinture verte périurbaine favorisant ent en bordure du réseau hydrographiqu	

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; revoir certains éléments avec MO (ventilations)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de la CCGPSL concerné par le Bassin de l'Or	CCGPSL	14 000 €	0€	0€	0€	0€	14 000 €	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de MMM concerné par le Bassin de l'Or	МММ	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de la CCPL concerné par le Bassin de l'Or	CCPL	30 000 €	0€	0€	0€	0€	30 000 €	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de POA concerné par le Bassin de l'Or (à chiffrer)	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€			
			0€	0€	30 000 €	0 €	44 000 €	0 :

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de la CCGPSL concerné par le Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	2 800 €	50 %	7 056 €	30 %	4 144 €	0%	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de MMM concerné par le Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	6 000 €	50 %	15 120€	30 %	8 880 €	0%	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de la CCPL concerné par le Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	6 000 €	50 %	15 120€	30 %	8 880 €	0%	0€
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de POA concerné par le Bassin de l'Or (à chiffrer)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	50 %	0€	30 %	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		14 800 €		37 296 €		21 904 €		0 €

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

	stratégie pour l'amélioration de (pulvérisateurs et machines à v	es systèmes de traitement des effluent vendanger)	s du Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	6
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	45 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
○ OF4-1A10 ○ OF5A-5B25 ○ ○ OF4-2A17 ○ OF5A-5E04 ○		E-5F10	-3A01 -3A08 -3A11 -3A17 -3A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206 FRDG113 FRDG223	FRDG223A FRDG239 FRDC02f

Les agriculteurs du Bassin de l'Or utilisent des arrivées d'eau (aires non sécurisées publiques ou privées) distribuant de l'eau du réseau communal, de forages ou de réseau d'eau brute afin de remplir et de nettoyer leur matériel. Les pollutions ponctuelles liées au nettoyage du matériel agricole représentent un risque conséquent de contamination des eaux par les substances chimiques et organiques. Ce risque est bien identifié lors du remplissage et du rinçage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ainsi que lors du lavage de machines à vendanger évacuant d'importantes quantités de matière organique. Même si la viticulture est l'activité la plus concernée, cette problématique est transversale aux différentes filières agricoles et doit si possible ainsi intégrer l'ensemble des exploitants concernés sur une même zone, les structures agricoles collectives pouvant servir de relais d'information auprès des exploitants.

Les solutions d'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole peuvent prendre la forme d'une infrastructure collective ou individuelle. En cas d'aire collective, l'implication des collectivités concernées dans le projet est alors également souhaitable.

Il est probable que la construction de plusieurs aires collectives soit pertinente à l'échelle du bassin versant de l'Or. En effet, le retour d'expérience d'autres territoires du Languedoc-Roussillon montrent que cette mise en commun d'une infrastructure est attractive pour la profession agricole.

Description sommaire de l'action

- * Actualisation du recensement des aires présentes sur le Bassin de l'Or (données DDTM 2011) : en termes de nombre, d'usage et de potentiel pour une mise aux normes et/ou un projet d'aire collective sur site.
- * Identification du besoin de la profession (demande locale) à une échelle communale. Cette évaluation est effectuée selon une cohérence territoriale (cave, OP, proximité géographique). Cette tâche consiste à réaliser des enquêtes de terrain afin d'estimer l'intérêt des agriculteurs pour participer et/ou utiliser une aire sécurisée pour le traitement des effluents du machinisme agricole (remplissage et/ou rinçage et/ou machines à vendanger). Cela inclut une bonne diffusion des informations au sein de la profession (organismes agricoles, coopératives...).
- * Etablissement d'une stratégie d'action cohérente à l'échelle du bassin versant impliquant collectivités et structures collectives agricoles. Une telle stratégie débouche sur la définition de localisations pertinentes pour ces projets (aires collectives et individuelles), en croisant les différentes variables : motivation de la profession agricole locale, du collectif d'agriculteurs concerné, motivation des communes ciblées, vulnérabilité du milieu...
- * Visite de projets similaires en cours ou déjà en service. Ces visites concernent aussi bien la profession agricole que les collectivités, pour le développement d'une stratégie agro-environnementale.

Commentaires

Les plans de charge des partenaires techniques référents seront à caler lors de cotech agricoles.

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Organisme agricole	6 000 €	0€	6 000 €	0€	0€	0€	0€
SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Collectivités	15 000 €	0€	15 000 €	0€	0€	0€	0€
Organisme agricole	10 000 €	0€	0€	10 000 €	0€	0€	0€
Collectivités	14 000 €	0€	0€	14 000 €	0€	0€	0€
ADASEAH	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	Organisme agricole SYMBO Collectivités Organisme agricole Collectivités	inscrit Organisme agricole 6000 € SYMBO 0 € Collectivités 15000 € Collectivités 10000 € Collectivités 14000 €	inscrit Organisme agricole 6 000 € 0 € SYMBO 0 € 0 € Collectivités 15 000 € 0 € Organisme agricole 10 000 € 0 € Collectivités 14 000 € 0 €	inscrit Organisme agricole $6000 \in$ $0 \in$ $6000 \in$ SYMBO $0 \in$ $0 \in$ $0 \in$ Collectivités $15000 \in$ $0 \in$ $15000 \in$ Organisme agricole $10000 \in$ $0 \in$ $0 \in$ Collectivités $14000 \in$ $0 \in$ $0 \in$	inscrit 0 € 6 000 € 0 € 0 € 0 € 0 € SYMBO 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € Collectivités 15 000 € 0 € 15 000 € 0 € 10 000 € Organisme agricole 10 000 € 0 € 0 € 10 000 € 0 € 14 000 €	inscrit 0 € 6 000 € 0 € 0 € 0 € 0 € SYMBO 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € Collectivités 15 000 € 0 € 15 000 € 0 € 0 € 0 € Organisme agricole 10 000 € 0 € 0 € 10 000 € 0 € 0 € Collectivités 14 000 € 0 € 0 € 14 000 € 0 €	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofina	ancement I	R	Autre
ntitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Enquête complémentaire pour l'adhésion à une ARRS sur le centre du Bassin de l'Or (3 communes)	0%	0€	10 %	600€	0%	0€	50 %	3 000 €	40 %	2 400 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etablissement d'une stratégie pour l'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole sur le BV	0%	0€	10 %	0€	10 %	0€	50 %	0€	30 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude d'opportunité pour une ARRS sur le nord-est du bassin (4 communes minimum)	0%	0€	10 %	1 500 €	0%	0€	0%	0€	90 %	13 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Enquête complémentaire pour l'adhésion à une ARRS sur le sud-est du Bassin de l'Or (5 communes)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude d'opportunité pour une ARRS sur l'AAC du Bérange et de Garrigues- basse (7 communes)	0%	0€	10 %	1 400 €	0%	0€	0%	0€	90 %	12 600 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Enquête d'opportunité pour une ARRS sur le nord- ouest du Bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		3 500 €		0€		3 000 €		38 500 €		0€		0€		0

OBJECTIF A2 - Réduire les pol	llutions d'origine agricole		
A2 - 2 Agir sur les infrastro	uctures agricoles pour réduire les poll	utions ponctuelles	
A2 - 22 Réalisation d'aires séc et/ou machines à vend	urisées collectives pour le matériel a danger)	gricole (remplissage et/ou	u rinçage Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCPL, CCGI	PSL, Organismes agricoles,	Exploitations agricoles
Type d'action	Travaux	Nombre d'opéra	ation 5
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	811 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	FRDR3108b FRDR141 FF	□ OF6A □ OF6B □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF6A-3C14 □ OF7 □ OF6A-3C17 □ OF6A-3C30 RDT11a □ FRDG117 RDG102 □ FRDG206 RDG113 □ FRDG223	☐ OF7-3A01 ☐ OF7-3A08 ☐ OF7-3A11 ☐ OF7-3A17 ☐ OF7-3A32 ☐ FRDG223A ☐ FRDG239 ☐ FRDC02f
eaux par les substances chimique remplissage et de nettoyage du n connus et permettront de mieux noter la nécessité de l'intégration prioritaires. Il est probable que la construction	u nettoyage du matériel agricole repres et organiques. Suite à l'élaboration matériel agricole, la localisation et l'inidimensionner les besoins ainsi que le n et l'articulation de ces projets dans lan de plusieurs aires collectives soit per autres territoires du Languedoc-Rouss la profession agricole.	de la stratégie pour l'amél térêt exprimé par les agric es acteurs et porteurs de pr les programmes d'action lie ertinente à l'échelle du bas	ioration des systèmes de ulteurs seront mieux rojets les plus adaptés. A és aux captages sin versant de l'Or. En

Description sommaire de l'action

Cette action de réalisation des aires collectives fait suite à l'élaboration de la stratégie à mettre en œuvre sur le bassin versant, prévue dans l'action A2-11. Elle repose sur l'étude des opportunités sur le territoire, l'évaluation des besoins et l'information des porteurs de projets potentiels.

La première étape est la réalisation d'une étude d'avant projet (AVP) pour la construction d'aires sécurisées collectives : validation du lieu d'implantation, dimensionnement, système de traitement adapté. Cela peut donc concerner une aire préexistante ou une création sur un nouveau site. Il s'agit de la concrétisation de projets identifiés et initiés dans le cadre de la stratégie pour l'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole.

L'AVP débouche sur la réalisation effective des travaux.

L'objectif à atteindre pour cette action est révisable lors du bilan de mi-parcours, du fait de l'évaluation des opportunités d'amélioration des aires agricoles à faire pour définir la stratégie d'action. De plus, les programmes d'action des AAC prévoient éventuellement ce type de projet (projet(s) sur le Pays de l'Or, sur Sussargues et Saint-Geniès).

L'action nécessite :

- * un avant-projet finalisé : il doit être réalisé en amont de ces travaux, afin de consolider le projet (foncier, acteurs, adhérents...) et de créer les plans (dimensionnements, travaux) ; le maitre d'ouvrage passera classiquement par un prestataire (marché à lancer pour cette étude) à moins qu'une AMO telle que prévue en A2-12 puisse assurer cette
- * la réalisation des investissements (marché à lancer pour les travaux)
- * le suivi des travaux : il peut être réalisé en régie ou bien délégué à un prestataire agréé.

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; Chiffrage des travaux dépendant de l'AVP (175-350 kE)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisation d'une aire de remplissage sur Montaud	Mairie de Montaud	3 000 €	0€	3 000 €	0€	0€	0€	0€
Réalisation d'une ARRS collective sur Lansargues (lien avec programme d'action AAC de POA)	Pays de l'Or Agglomération	272 000 €	12 000 €	260 000 €	0€	0€	0€	0€
Assistance à maitrise d'ouvrage pour les avant-projets de trois aires collectives (faisabilité, foncier, dimensionnement) : appel d'offres	Collectivités	36 000 €	0€	0€	12 000 €	12 000 €	12 000 €	0€
Réalisation d'une ARRS collective sur le haut lunellois (autour de Saint- Christol, Vérargues)	Collectivités	250 000 €	0€	0€	25 000 €	225 000 €	0€	0€
Autre projet à prévoir en phase 2 (AVP + travaux)	Collectivités	250 000 €	0€	0€	0€	0€	250 000 €	0€
	1		12 000 €	263 000 €	37 000 €	237 000 €	262 000 €	0 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage		urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation d'une aire de remplissage sur Montaud	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20	600€	50	1 512 €	30	888€	0%	0€
Réalisation d'une ARRS collective sur Lansargues (lien avec programme d'action AAC de POA)	0%	0€	10 %	27 200 €	0%	0€	20 %	54 400 €	20 %	54 400 €	50 %	136 000 €	0%	0€	0%	0€
Assistance à maitrise d'ouvrage pour les avant- projets de trois aires collectives (faisabilité, foncier, dimensionnement) : appel d'offres	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	7 200 €	50 %	18 144€	30 %	10 656€	0%	0€
Réalisation d'une ARRS collective sur le haut lunellois (autour de Saint- Christol, Vérargues)	0%	0€	10 %	25 000 €	0%	0€	20 %	50 000 €	20 %	49 000 €	50 %	126 000 €	0%	0€	0%	0€
Autre projet à prévoir en phase 2 (AVP + travaux)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	250 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		52 200 €		0€		104 400 €		361 200 €		281 656 €		11 544 €		0 €

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 23 Réalisation d'aires séc et/ou machines à ven		natériel agricole (remplissage et/ou	rinçage Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux - Investissements	Nombre d'opération	on 5
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	820 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4 ✓ OF5A ☐ C	OF5B OF5D OF5	SE OF6A OF6B	OF7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5	5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □	OF7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	5E-5F31	OF7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	OF5C-5A32 OF5D-5D27	OF6A-3C17	OF7-3A17
OF5A-5B17		□of6A-3C30 □	OF7-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Les agriculteurs du Bassin de l'Or utilisent des arrivées d'eau (aires non sécurisées publiques ou privées) distribuant de l'eau du réseau communal, de forages ou de réseau d'eau brute afin de remplir et de nettoyer leur matériel, pour des opérations qui sont effectuées sans considération de traitement des eaux de débordement ou de lavage. Les effluents des aires de lavages et/ou remplissages des engins agricoles peuvent être traités par des systèmes autonomes et réduire considérablement leur impact sur l'environnement.

En effet, il est avéré que ces étapes de manipulation des pulvérisateurs constituent une source importante de contamination des milieux aquatiques par les produits phytosanitaires. Il existe des systèmes de traitement qui permettent de réduire considérablement ces transferts et ainsi d'agir efficacement contre les pollutions ponctuelles issues des activités agricoles. Ces équipements peuvent être individuels, notamment si la taille de l'exploitation est importante et comporte de nombreux pulvérisateurs, auquel cas l'agriculteur peut préférer une aire sécurisée directement sur sa propriété plutôt qu'une aire collective.

Un accompagnement est prévu dans la fiche action A2-12, aussi bien pour les démarches administratives que pour un conseil technique, afin de garantir aux agriculteurs qui le nécessiteraient une mise en œuvre des travaux pertinente et efficace.

Description sommaire de l'action

Bien que les demandes puissent être spontanées, le contenu de cette action s'articule en cohérence avec la stratégie à élaborer prévue dans l'action A2-11, qui repose sur les besoins des agriculteurs qui peuvent préférer avoir accès à une aire collective.

L'objectif est de toucher les agriculteurs qui ne souhaitent pas adhérer à une démarche collective : la création d'une infrastructure privée est alors conseillée pour une bonne gestion des risques liés au débordement et aux eaux de lavage qui contiendraient des produits phytosanitaires.

L'action nécessite :

- * une étude préalable légère en amont de ces travaux pour définir la localisation, le dimensionnement et le montage administratif de l'aire; une AMO telle que prévue en A2-12 peut élaborer cette étude préalable, ou bien le maitre d'ouvrage passera par un prestataire (marché à lancer pour cette étude)
- * la réalisation des investissements (marché à lancer pour les travaux)
- * le suivi des travaux : il peut être réalisé en régie ou bien délégué à un prestataire agréé.

Commentaires

Le coût unitaire d'une aide individuelle est évalué à un maximum de 20 000 €. Etude d'implantation et de dimensionnement d'une aire individuelle chiffrée à 1000 €

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Agriculteurs	400 000 €	0€	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	0€
Chambre d'Agriculture	20 000 €	0€	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Agriculteurs	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Agriculteurs	400 000 €	0€	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000	0€
Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	Agriculteurs Chambre d'Agriculture Agriculteurs Agriculteurs	inscrit Agriculteurs 400 000 € Chambre d'Agriculture 20 000 € Agriculteurs 0 € Agriculteurs 400 000 €	inscrit Agriculteurs $400\ 000\ \in$ $0\ \in$ Chambre d'Agriculture $20\ 000\ \in$ $0\ \in$ Agriculteurs $0\ \in$ $0\ \in$ Agriculteurs $0\ \in$ $0\ \in$	inscrit Agriculteurs $400\ 000\ $	inscrit Agriculteurs $400\ 000\ €$ $0\ €$ $100\ 000\ €$ $100\ 000\ €$ Chambre d'Agriculture $20\ 000\ €$ $0\ €$ $4\ 000\ €$ $4\ 000\ €$ Agriculteurs $0\ €$ $0\ €$ $0\ €$ $0\ €$ Agriculteurs $0\ €$ $0\ €$ $0\ €$ $0\ €$	inscrit 0 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € Chambre d'Agriculture 20 000 € 0 € 4 000 € 4 000 € 4 000 € Agriculteurs 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € Agriculteurs 400 000 € 0 € 100 000 € 100 000 € 100 000 €	inscrit 0 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € 100 000 € € Chambre d'Agriculture $20\ 000\ €$ $0\ €$ <t< td=""></t<>

Plan de financement

T		CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement F		FR Autre	
%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	80 000 €	50 %	201 600 €	30 %	118 400 €	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	80 000 €	50 %	201 600 €	30 %	118 400 €	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0% 0 € 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 20 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 100 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 100 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 100 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 100	0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 20 $80000 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 100 $20000 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ $0 \in$ $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ $0 \in$ $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ 0% $0 \in$ $0 \in$ $0 \in$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$				

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 24 Mise en sécurité ou re	ebouchage des forages agricol	es	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Communes, Syndicate	s, MMM, POA,OPA, Organismes Agrico	oles
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opératior	5
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	133 449 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B ☐ OF5D ✓ OF5	SE OF6A OF6B O	7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	OF5B-5C02	SE-5F10 □OF6A-3C13 □OF6C □O	7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ 0	OF5C	SE-5F31	7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ 0	OF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ O	7-3A17
OF5A-5B17		□of6A-3C30 □ o	7-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification			

Les forages agricoles sont nombreux sur le bassin versant de l'étang de l'Or et constituent un accès direct aux nappes souterraines. Les prélèvements ne sont actuellement pas estimés comme un enjeu majeur sur ce territoire notamment du fait de l'approvisionnement aux bornes BRL; en revanche, le risque de contamination de la ressource en eau par les transferts préférentiels des eaux de surface via ces forages est potentiellement élevé. En effet, l'infiltration dans les sols a un rôle épuratoire qui n'existe pas ou peu en cas de passage par ces puits : ils constituent un vecteur potentiellement

un rôle épuratoire qui n'existe pas ou peu en cas de passage par ces puits : ils constituent un vecteur potentiellement important de pollutions directement dans les eaux souterraines.

Or aucune stratégie n'a été élaborée sur ce sujet à ce jour sur cette thématique : leur nombre et leur localisation sont aujourd'hui mal connus, leur impact n'est actuellement pas mesurable. Des actions d'information ont néanmoins été effectuées par le passé par la Chambre d'Agriculture auprès des irrigants avec forage, qu'il peut être intéressant de reconduire sous un angle de mise en sécurité des forages (limitation des pollutions).

Dans un premier temps, l'enjeu eau potable est prioritaire et l'accent sera porté sur les AAC, qui disposent d'ores et déjà de programmes d'action spécifiques. La priorité 2 affectée à cette action renvoie vers l'action complémentaire à mener à l'échelle de la masse d'eau entière.

Description sommaire de l'action

Une priorité 1 est donnée aux AAC : cette action est déjà inscrite dans les programmes d'action de protection des captages prioritaires.

- * Animation (information, sensibilisation) à l'échelle des différentes AAC situées au droit des principales nappes problématiques sur le bassin versant. Estimation de l'enjeu représenté par cette problématique, des moyens et outils disponibles ou à mettre en place pour mettre en œuvre une action efficace. Des visites d'ouvrages aux normes peuvent être organisées.
- * Diagnostics des forages situés sur des zones à enjeu
- * Travaux de mise en conformité des forages identifiés comme problématiques, en particulier ceux préconisés dans la DUP.

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas. L'Agence de l'Eau accompagne ces réhabilitations seulement lorsqu'elles sont prévues dans la DUP, jusqu'à 50%.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire du Bérange amont	Agriculteurs	30 000 €	0€	0€	0€	0€	30 000 €	0€
Information générale et sensibilisation sur les enjeux de transferts et la réglementation	SYMBO	5 000 €	0€	0€	5 000 €	0€	0€	0€
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire de POA	Agriculteurs	60 000 €	0€	0€	0€	0€	60 000 €	0€
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles dans les PPR de l'aire de captage prioritaire du Bérange amont	МММ	20 000 €	0€	0€	0€	20 000 €	0€	0€
Mise en conformité ou rebouchage des forages dans le PPR de l'aire des captages des Piles et Treize Caires	Pays de l'Or Agglomération	18 449 €	18 449 €	0€	0€	0€	0€	0€
			18 449 €	0€	5 000 €	20 000 €	90 000 €	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire du Bérange amont	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	8 880 €	20 %	6 000 €	50 %	15 120€	0%	0€	0%	0€
Information générale et sensibilisation sur les enjeux de transferts et la réglementation	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	12 000 €	50 %	30 240 €	30 %	17 760€	0%	0€
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles dans les PPR de l'aire de captage prioritaire du Bérange amont	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	4 000 €	50 %	10 080€	30 %	5 920 €	0%	0€
Mise en conformité ou rebouchage des forages dans le PPR de l'aire des captages des Piles et Treize Caires	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	14 759 €	20 %	3 690 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		23 639 €		30 690 €		55 440 €		23 680 €		C

A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE VOLET

OBJECTIF	A2 - Reduire les po	ollutions d'origin	e agricole					
A2 - 2	Agir sur les infrast	ructures agricole	es pour réduire le	es pollutions po	onctuelles			
	mélioration du syst l - 3)	ème d'assainisse	ement des caves	particulières (pour mémoire,	inclus dans	Prior	ité 1
Maîtres d'ou	uvrage potentiels	Exploitations a	gricoles					
Type d'actio	n	Travaux			Nombre d'opé	ration		1
Etat avancer	ment	Non commend	ée		Montant inscr	it		0€
Articulation	avec le programme	de mesures du S	SDAGE					
☐ OF4 ☐ OF4-1A10 ☐ OF4-2A17	☐ OF5A-5B25 ☐ ☐ OF5A-5E04 ☐	OF5C OF	5D-5D01 OF5E	□ OF6A -5F10 □ OF6A- -5F31 □ OF6A- □ OF6A- □ OF6A-	3C14	☐ OF7-3A0 ☐ OF7-3A1 ☐ OF7-3A1 ☐ OF7-3A3	8 1 7	
Masses d'ea concernées Contexte et j	FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR3108b FRDR138	FRDR10219 FRDR141 FRDR12122	FRDT11a FRDG102 FRDG113	FRDG117 FRDG206 FRDG223	FRE	OG223A OG239 OC02f	
Les effluents du fait de l'é Les derniers caves identif diagnostic m vinification. S approfondir poursuivre le de l'Hérault den cave part	de caves ont un im tat d'eutrophisatior recensements font iées en 2006 puis 5 anque de précision Sur les 52 caves conces connaissances des efforts sur l'amélidispose d'informaticulière. Le Symbo son amélioration dans	n avancée de l'ét état d'une nette 2 caves particulié s concernant leu nues en 2009, 3 concernant les éc ioration des équi ons liées à ses ac couhaite travaille	ang de l'Or. diminution du r ères selon l'étud r nombre actuel 7 avaient un mo quipements des pements de ces lhérents, qui ne r avec la Fédéra	nombre de cave e qualité cours ainsi que leurs de d'assainisse caves particulié producteurs. L représentent c tion sur un diag	es particulières les d'eau du CG34 es modalités de tre ment non identières afin d'orgar a Fédération de ependant pas l'ignostic plus pou	es années p (GEI, 2009). raitement d fié. Le Symb niser, de prio s Vignerons ntégralité d	cassées, av Cependa es effluen oo souhai oriser et d Indépend les viticult	vec 74 nt, le its de te de dants
Description	sommaire de l'actio	n						
Le Symbo ne	e dispose pas d'info	rmation complèt	es sur les modal	ités d'assainiss	ement des caves	s particulièr	es, une pi	remière

étape à réaliser pour agir sur l'amélioration de ces systèmes. Un partenariat technique est nécessaire avec la Fédération des Vignerons Indépendants ainsi qu'avec les collectivités compétentes sur l'assainissement.

- Actualisation et approfondissement de l'inventaire (52 caves particulières, étude qualité cours d'eau CG34, 2009) ;
- Sensibilisation et relais d'information auprès des caves du BV sur les enjeux, impacts et solutions pour ces effluents ;
- Montage de dossiers pour le financement de systèmes de traitement des effluents.

Le diagostic (Symbo, 2011-2012) présente un objectif d'actions d'amélioration sur un tiers des caves, soit une douzaine environ si l'on se réfère aux chiffres des dernières études.

Commentaires

Pour mémoire car budgets prévus dans la partie "Assainissement" du contrat (A1 -3).

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effluents de caves particulières : pour mémoire de l'action d'assainissement des rejets non domestiques	Agriculteurs	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Effluents de caves particulières : pour mémoire de l'action d'assainissement des rejets non domestiques	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 3 Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses

A2 - 31 Réduction des intrant	s agricoles par l'investissemen	nt dans du nouveau matériel	Priorité 1
	1		
Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, Exploit	ations agricoles	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	2
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	1 010 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A ☑ O	DF5B ✓ OF5D ✓ OF5	SE OF6A OF6B OF7-3	3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	DF5B-5C02	SE-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	OF5C OF5D-5D05 OF5	SE-5F31	3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ O	DF5C-5A32	OF6A-3C17 OF7-3	3A17
☐ OF5A-5B17		OF6A-3C30 OF7-3	
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141		RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122		RDC02f
Contexte et justification			
	concernent un grand nombre o	de masses d'eau du bassin versant, actue	llement
contaminées par les diverses act	ivités humaines. L'agriculture e	est identifiée dans le diagnostic comme u	ne source
importante sur laquelle une action			
The state of the s		on ou le remplacement des apports en pro	
		est bien souvent une condition importar le ces intrants, et ainsi une réduction de l	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
par cette activité sur les milieux	•	-	a pression exercee
		des communes prioritaires pour promou	voir la souscription
de matériel (via les PVE), avec de	e bons résultats, à étendre aille	urs sur le bassin versant de l'étang de l'O	r.
Description sommaire de l'action	1		
* Investissement par les exploita	ntions agricoles pour du matéri	el alternatif aux produits phytosanitaires	ou à l'optimisation
		ompétitivité et d'Adaptation des Exploita	
		eussite de cette action est conditionnée p	
d'une animation territoriale a o dossiers (lien avec l'action A2 - 1	· · · ·	ation des agriculteurs et élus du territoire	e, de montages de
·	•	des exploitations agricoles (lien avec l'ac	tion A2-32 de
démonstration et de diffusion de			
	•	ıssi bien qualitatif que quantitatif (nombr	re de machines,
	ées), intégré dans l'action de ca	apitalisation des données sur les actions a	agricoles liées aux
enjeux de qualité de l'eau.			
Commentaires			

Appel à projets Feader

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Investissement dans les exploitations agricoles pour du matériel éligible au PCAE	Agriculteurs	1 000 000 €	0€	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Appui technique au choix du matériel le plus adapté au développement des exploitations agricoles	Chambre d'Agriculture	10 000 €	0€	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage		urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Investissement dans les exploitations agricoles pour du matériel éligible au PCAE	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	200 000 €	50 %	504 000 €	30 %	296 000 €	0%	0€
Appui technique au choix du matériel le plus adapté au développement des exploitations agricoles	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0.€		0.€		0.€	1	0.€		210 000 €		504 000 €		296 000 €		0.€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses A2 - 3 A2 - 32 Démonstration de matériel agricole économe en intrants et communication sur les innovations Priorité techniques en machinisme Maîtres d'ouvrage potentiels Organismes agricoles, POA, MMM, Syndicats Animation/Coordination 4 Type d'action Nombre d'opération 145 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A **✓** OF5B **✓** OF5D **✓** OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☑ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les produits phytosanitaires sont utilisés sur l'ensemble du Bassin de l'Or, notamment les herbicides qui sont très utilisés en viticulture mais aussi en arboriculture et d'autres filières. Il s'ensuit une contamination généralisée qui dépasse parfois les seuils réglementaires et induit le déclassement de plusieurs masses d'eau sur le territoire. L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site. La promotion de techniques agricoles sans utilisation de ces produits permet de réduire la pression chimique exercée sur notre ressource en eau potable ainsi que sur les milieux aquatiques. Description sommaire de l'action L'information et la communication auprès des structures agricoles est importante et prend la forme de manifestations spécifiques et de diffusion d'information (bulletins, plaquettes) sur le machinisme agricole. L'objectif est d'intégrer et valoriser les avantages environnementaux liés à l'innovation technique, notamment via une sensibilisation effectuée à l'occasion de visite de salons (Tecni Bio, Sima, Sitevi...) à destination des administrateurs voire adhérents des structures collectives agricoles du territoire. La planification des manifestations effectuées sur le territoire est également organisée. * Démonstrations de grande ampleur adressées aux agriculteurs du Bassin de l'Or et au-delà, présentant du matériel agricole permettant une réduction (optimisation ou alternative) des intrants appliqués sur les parcelles, en termes de pesticides et de nitrates principalement ; ces démonstrations de grande ampleur s'organisent en commun avec les animations actuellement en cours pour la protection spécifique des aires de captages classés prioritaires. Sur une rythme biannuel, elle est accompagnée d'une communication et éventuellement de manifestations ciblées portant sur le machinisme. * Démonstrations à portée locale, thématiques, qui ont vocation à avoir lieu régulièrement (chaque année). Elles portent sur un matériel spécifique et font la promotion de l'agriculture de précision, de partages d'expérience et globalement de la réduction des intrants toxiques et fertilisants, selon la pertinence vis-à-vis de la filière. La fertilisation (notamment en maraichage) et l'efficacité de la pulvérisation sont la priorité de cette action. L'appel à des organismes extérieurs et à des ressources locales est encouragé : partenaires scientifiques, experts, agriculteur utilisant des équipements à la pointe du machinisme actuel pouvant accueillir sur son exploitation un groupe

(mise en évidence des avantages et difficultés liées à l'investissement puis l'utilisation de matériel agricole spécifique).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Stratégie de communication sur les intérêts agro-environnementaux du machinisme agricole (information, manifestations)	Chambre d'Agriculture	15 000 €	0€	4 000 €	2 000 €	4 000 €	2 500 €	2 500 €
Démonstrations de matériel agricole sur le Bassin de l'Or à portée interdépartementale et communication associée	FR CUMA	105 000 €	0€	35 000 €	0€	35 000 €	0€	35 000 €
Démonstrations à portée locale centrée sur le machinisme agricole (innovations, réglages, formation- sensibilisation)	Chambre d'Agriculture	25 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Participation à l'organisation de deux démonstrations de matériel agricole de grande ampleur sur la durée du contrat (pour mémoire, budget animation inclus dans A3-12)	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	44 000 €	7 000 €	44 000 €	7 500 €	42 500

Plan de financement

0/				_	gion LR	0	e de l'Eau		re ouvrage		urope		ancement f		Autre
%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
0%	0€	0%	0€	20 %	3 000 €	0%	0€	20 %	2 940 €	50 %	7 560 €	0%	0€	10 %	1 500 €
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	21 000 €	50 %	52 920€	30 %	31 080 €	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	5 000 €	50 %	12 600 €	30 %	7 400 €	0%	0€
0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	0%	0% 0€	0% 0€ 0% 0% 0% 0% 0% 0€ 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0%	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 €	0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 20 % 0% 0 € 0% 0 € 0% 0 € 100 %	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$					

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses A2 - 3 A2 - 33 Incitation à tester de nouvelles pratiques culturales (rotations, enherbement, raisonné, bio) et Priorité diffusion de l'information Maîtres d'ouvrage potentiels CEHM, Organismes agricoles Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 210 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A **✓** OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☑ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les changements de pratiques culturales constituent le levier fondamental pour aboutir à une réduction des transferts de polluants dans l'eau. Cependant, modifier un itinéraire technique comporte des risques que l'exploitant n'est pas toujours prêt à prendre. L'objectif est de valoriser les initiatives spontanées de la profession agricole pour un partage à l'échelle du bassin versant. Indirectement, le but poursuivi est également de susciter des projets chez de nouveaux exploitants, en prenant exemple sur les expérimentations présentées. En effet, certains agriculteurs expérimentent davantage, pour des raisons de stratégie d'exploitation, de moyens techniques et financiers supérieurs, du fait d'un meilleur accès à l'information... Des groupes de conduite raisonnée existent en viticulture, qui peuvent servir de relais pour un partage d'expérience élargi. Les structures coopératives (arboriculture, viticulture, céréaliculture) sont des relais importants pour identifier des pratiques innovantes puis organiser un retour d'expérience. La présence du site expérimental CEHM sur le Bassin de l'Or offre également des possibilités pour la conduite de nouvelles pratiques culturales, présentée aux agriculteurs. Description sommaire de l'action Pour répondre à l'objectif de favoriser la mise en place d'expérimentations agricoles et de partage des résultats obtenus, l'action prend la forme de visites in situ en présence de l'agriculteur exploitant, de diffusion des retours d'expérience voire d'expérimentations sur des itinéraires techniques et parcelles ciblés. * Organisation de rencontres sur le terrain entre agriculteurs pour présentation et observation d'itinéraires techniques économes en intrants : coopératives passées au label bio (exemple d'Univert), adhésion à des cahiers des charges incluant des clauses environnementales, nouvel itinéraire technique chez un exploitant, résultats d'expérimentations. * Expérimentation de nouvelles pratiques culturales avec un suivi ciblé des paramètres correspondants et une communication adaptée des résultats auprès de la profession : projets possibles en production maraîchère diversifiée, rotations à base de cultures légumières, désherbage en grandes cultures (blé dur), paillages sur plantiers en viticulture.

Commentaires

Eligibilité et enveloppe plafond pour de l'expérimentation de nouvelles pratiques culturales

Utilisation des bulletins techniques de la Chambre d'Agriculture et relais des structures collectives.

* Diffusion de l'information : articles et encarts dans les bulletins d'information (partenaires techniques, OP, sites),

réunions d'information par productions/filières (notamment sur le label Bio).

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Projets de tests de nouvelles pratiques culturales pour diffusion au sein de caves coopératives (St Christol, autres, à chiffrer)	Cave coopérative	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Expérimentations et suivis des systèmes maraichers sous abris (ferti- irrigation, à rediscuter)	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Gestion durable des systèmes de rotation à base de cultures légumières en matière d'apports azotés (lixiviation, expé)	СЕНМ	200 000 €	0€	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0€
Etablissements de références pour des itinéraires bio en maraîchage diversifié (recherche- expérimentation, partenariat CEHM, Chambre) ; non chiffré	Civam BIO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Etablissement de références pour le désherbage mécanique des céréales en conditions méditerranéennes (recherche-expérimentation en partenariat Cuma, Inra); à chiffrer	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Promotion des bénéfices environnementaux liés à l'agriculture biologique (visites, communication)	Civam BIO	10 000 €	0€	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Autres projets possibles : enherbement du rang et/ou fertilisation organique en arboriculture	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	52 000 €	52 000 €	52 000 €	52 000 €	2 000

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Projets de tests de nouvelles pratiques culturales pour diffusion au sein de caves coopératives (St Christol, autres, à chiffrer)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Expérimentations et suivis des systèmes maraichers sous abris (ferti-irrigation, à rediscuter)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Gestion durable des systèmes de rotation à base de cultures légumières en matière d'apports azotés (lixiviation, expé)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	40 000 €	50 %	100 800 €	30 %	59 200 €	0%	0€
Etablissements de références pour des itinéraires bio en maraîchage diversifié (recherche-expérimentation, partenariat CEHM, Chambre); non chiffré	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Etablissement de références pour le désherbage mécanique des céréales en conditions méditerranéennes (recherche-expérimentation en partenariat Cuma, Inra);	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Promotion des bénéfices environnementaux liés à l'agriculture biologique (visites, communication)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Autres projets possibles : enherbement du rang et/ou fertilisation organique en arboriculture	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€	'	0€		50 000 €		100 800 €		59 200 €		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses A2 - 3 A2 - 34 Diagnostic du risque de lixiviation et Outils d'Aide à la Décision pour le pilotage de la ferti-Priorité irrigation Maîtres d'ouvrage potentiels Organismes agricoles, POA, MMM, CCPL, Communes Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 0€ En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A **✓** OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le réseau Sud Agro Météo est un dispositif régional de stations d'acquisitions de données agro-climatiques, placées en conditions de cultures, et dont les données sont centralisées sur une interface graphique internet (partenariat étroit avec la profession agricole). Ce réseau a été initié et développé collectivement sur la filière pomme (réseau primaire, 20 stations sur le BV) ; un réseau secondaire de stations privées dédiées uniquement au pilotage de l'irrigation se développe également en pomme. Quelques essais individuels sont également réalisés sur d'autres cultures : melon, oliviers, maïs semences, carotte. Ce type de réseaux a pour objectif une meilleure gestion des intrants. Le système technique permet de placer les stations en conditions de culture et de les équiper d'une gamme de capteurs adaptable selon la culture et le suivi souhaité : - suivi des ravageurs et maladies (ciblage des interventions phytosanitaires : tavelure, oïdium, carpocapse sur pommiers, mouche sur olivier, mouche sur carotte, mildiou du melon) - maitrise et raisonnement conjoints de la fertilisation et de l'irrigation pour une réduction de la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et notamment en culture légumière et maraichère (lixiviation). Les possibilités d'extension du dispositif à d'autres cultures que la pomme sont un point intéressant pour le Bassin de l'Or, en particulier sur les cultures légumières, les grandes cultures (notamment production de semences) voire la viticulture. Description sommaire de l'action * Développement d'un OAD pour piloter la ferti-irrigation Les données sont transmises en continu par liaison radio jusqu'à des passerelles, transmettant ensuite via internet les données, qui sont ensuite accessibles de n'importe quel système informatique via internet. L'ensemble des filières bénéficierait du réseau de passerelles internet mis en place pour la pomme, et de la plate-forme internet en cours de construction. Cela implique d'identifier des structures intéressées (OP, exploitations pilotes hors structures collectives). L'inscription au contrat du Bassin de l'Or est conditionnée par la mise en évidence du gain environnemental fourni par cet OAD: c'est-à-dire argumenter la diminution significative de la lixiviation via cette gestion fine de la ferti-irrigation. * Diagnostic des situations à risque : suivi réalisé sur 5 situations de tunnels maraîchers et 1 culture melon de plein champ.

L'objectif est de vérifier la corrélation entre la mesure de la conductivité effectuée en continu par la sonde automatique et la concentration en nitrates (bougie poreuse et/ou prélèvements de sols), dans l'optique de mieux prendre en compte la

lixiviation dans le pilotage des apports azotés.

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Diagnostic du risque de lixiviation en système maraicher et OAD pour le pilotage de la ferti-irrigation	СЕНМ	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Extension du réseau secondaire à d'autres cultures : incitation à rejoindre le dispositif ; phase 2	Agriculteurs	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diagnostic du risque de lixiviation en système maraicher et OAD pour le pilotage de la ferti- irrigation	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Extension du réseau secondaire à d'autres cultures : incitation à rejoindre le dispositif ; phase 2	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 4 Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	2
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	40 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ 0F4-1A10 ☐ 0F5A-5B25 ☐ ☐ 0F4-2A17 ☐ 0F5A-5E04 ☐ ☐		E	3A08 3A11 3A17
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239 FRDC02f
Les espaces semi-naturels en boterritoire; elles peuvent égalem d'eau. Leur intérêt est démontré à plusécologiques (milieux aquatiques Leur promotion et la communic de l'Or du fait de la pression chi De même, les diagnostics d'expl pratiques conventionnelles, res appréciés des Organisations de	ent constituer une barrière nat sieurs titres : protection contre s, corridor fluvial), développeme ation sur les intérêts liés à leur i mique liée aux phytosanitaires loitation de biodiversité participonsables de contaminations su Producteurs ainsi que des agrico	et par nature une source de biodiversité à urelle entre les zones d'activités humaine les transferts de polluants, amélioration ent d'auxiliaires de culture pour la produc mplantation méritent d'être mises en œ es différents bassins agricoles. ent à la valorisation des techniques alter les masses d'eau du bassin versant. Ces ulteurs bénéficiaires. Initialement centré e action à d'autres filière agricoles.	des habitats ction agricole. uvre sur le Bassin rnatives aux s diagnostics sont
secondaires paysagers et/ou ag	onnemental en particulier la lim ronomiques (auxiliaires de cultu ies. Mettre à disposition des do	nitation des transferts vers l'eau ; informo ure, associations d'essences, agroécologio cuments synthétisant ces avantages liés	e) pour favoriser
	lacement d'intrants ; développe	ité en agriculture (recherche, autres terr er les liens avec la recherche : expérimen	-

Lien avec l'action A2-51 sur le partage de données pour évaluer et valoriser cette action (indicateur à définir)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réédition du guide biodiversité après ajout d'information sur les zones humides tampons (pour mémoire, budget en D4-12)	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Création d'une plateforme de sensibilisation du public agricole aux bénéfices de la biodiversité pour la qualité de l'eau	СЕНМ	40 000 €	0€	40 000 €	0€	0€	0€	0€
	1	<u> </u>	0€	40 000 €	0€	0€	0 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réédition du guide biodiversité après ajout d'information sur les zones humides tampons (pour mémoire, budget en D4-12)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Création d'une plateforme de sensibilisation du public agricole aux bénéfices de la biodiversité pour la qualité de l'eau	0%	0€	60 %	24 000 €	0%	0€	0%	0€	40 %	16 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		24 000 €	1	0€		0€		16 000 €		0€		0€		0

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau A2 - 4 A2 - 42 Aménagements extra-parcellaires (haies, bandes enherbées) limitant les transferts issus des Priorité parcelles Maîtres d'ouvrage potentiels **Exploitations agricoles** Travaux Type d'action Nombre d'opération 100 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'activité agricole utilise des produits phytosanitaires par pulvérisation effectuée vers le sol ou vers le couvert végétal cultivé en fonction de l'objectif du traitement, ce qui induit des pertes de produit dans l'air et sur la surface du sol. L'objectif est de réduire les transferts par ruissellement et par dérive atmosphérique vers les masses d'eau et les réseaux de fossés issus de cette fraction de produits phytosanitaires qui n'atteint pas sa cible. La création d'infrastructures agroenvironnementales extra-parcellaires limite cette diffusion en créant une barrière physique à ces flux. A titre d'exemple, une haie freine les écoulements et permet une meilleure dégradation de la charge contaminante, qui s'ajoute au gain lié au développement d'une biodiversité en bordure de parcelle. Les enjeux de qualité de l'eau et de biodiversité convergent et cela participe à la sensibilisation de la profession à des systèmes culturaux intégrant la biodiversité au profit d'une réduction de la pression environnementale liée aux intrants chimiques. Description sommaire de l'action Créations de haies stratifiées, remplacement de haies monospécifiques, pour le développement de la biodiversité en

abord de parcelles.

L'enherbement des fossés est également un moyen de freiner et filtrer les écoulements afin de réduire la charge contaminante dans l'eau.

Commentaires

Estimation à 3500€/projet : enveloppe de 4000€/an pour 5 à 6 projets annuels.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aménagements extra-parcellaires chez les agriculteurs (abattages éventuels et plantations de haies)	Agriculteurs	100 000 €	0€	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
			0€	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Aménagements extra- parcellaires chez les agriculteurs (abattages éventuels et plantations de haies)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	20 000€	50 %	50 400 €	30 %	29 600 €	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		20 000 €		50 400 €		29 600 €		0€

VOLET

A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF

A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 4 Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau

A2 - 43 Projet pilote de zone h contaminants	numide tampon artificielle po	ur réduire les concentrations en	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Collectivités		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
OF4-1A10 OF5A-5B25 OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	F5C OF5D-5D05 OF5 F5C-5A32 OF5D-5D27 FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122 es, nitrates et phosphates son juête de la qualité de l'eau. un des moyens pour agir sur le s projets de ce type semblent	GE-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 GE-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206 F	RA08 RA11 RA17 RA32 RDG223A RDG239 RDC02f ersant comme des ses d'eau. Le concentrations,
Description sommaire de l'action			
ou de dégradation : une zone hur lutte contre les flux de polluants. * Références nationales sur le su * Identification de sites potentiel	mide préexistante peut ainsi ê jet et communication auprès c s pour l'implantation d'un tel p	contaminants afin d'améliorer son taux c tre utilisée et adaptée pour gagner en efi des acteurs locaux des bénéfices attendus projet, définition des objectifs en termes	ficacité dans la 5.
du suivi à mettre en place pour é	valuer l'action pilote.		
	éer la zone humide tampon ar	tificielle et son suivi au cours du temps.	
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Création d'une zone humide tampon en aval d'un sous-bassin à dominante agricole (AVP, travaux)	INDEFINI	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Création d'une zone humide tampon en aval d'un sous-bassin à dominante agricole (AVP, travaux)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole A2 - 5 Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires A2 - 51 Engagement des agriculteurs dans des MAEC en particulier sur les Sites d'Intervention Priorité **Prioritaires** Maîtres d'ouvrage potentiels Agriculteurs Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 0€ En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A OF5B **✓** OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques sont ouvertes dans le cadre d'un Programme Agro-Environnemental et Climatique qui doit désormais rassembler tous les enjeux existant sur son périmètre. Etant donnée la proximité des enjeux (Eau, Biodiversité, Zone Humide et Herbe) sur le Bassin de l'Or, un PAEc unique est créé rassemblant ces divers enjeux, avec une action ciblée du fait de la création de plusieurs SIP. L'objectif est de promouvoir et valoriser par des aides à l'hectare, les agriculteurs qui mettent en œuvre des itinéraires techniques (nouvelles pratiques ou maintien de pratiques vertueuses) apportant un gain environnemental. Une animation est prévue dans l'action A2 - 12 afin de faire émerger les projets puis d'accompagner les agriculteurs dans

Description sommaire de l'action

cette démarche de bonnes pratiques agricoles.

Les agriculteurs souscrivent un contrat MAEC lors de leur déclaration PAC de l'année : le PAEC déposé étant valable trois ans, cela concerne ainsi les mois de mai des années 2015, 2016 et 2017 (première phase de contrat de bassin). Les mesures (MAEC) ouvertes sont décrites et argumentées dans le dossier PAEC, s'y référer pour plus de précisions. En ce qui concerne la qualité de l'eau, l'accent est porté sur les herbicides avec de nombreuses mesures proposées à la filière viticole, mais des opportunités sont également données aux autres filières (arboriculture, grandes cultures) et sur d'autres gains environnementaux.

Les surfaces ciblées pour limiter les risques de pollutions par les produits phytosanitaires sont de 900 ha. Celles pour réduire les pressions azotées sur les nappes souterraines sont de 400 ha.

Commentaires

En attente du retour d'instruction officiel du dossier PAEC (validé sur 2015-2017)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Engagement des agriculteurs dans des MAEC "Eau"	Agriculteurs	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Etat CD34		034	Région LR		Agence de l'Eau Ma		Maît	Maître ouvrage Eu		Europe Cofin		ancement FR		Autre	
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Engagement des agriculteurs dans des MAEC "Eau"	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole **OBJECTIF** A2 - 5Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires A2 - 52 Développement de circuits courts pour l'implantation de l'agriculture biologique sur les zones à enjeu eau potable Maîtres d'ouvrage potentiels POA, MMM, CCPL, Communes Animation/Coordination 3 Type d'action Nombre d'opération 70 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B **✓** OF5D **✓** OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☑ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La préservation de la ressource en eau potable est un enjeu important sur le bassin versant, notamment sur la nappe de Cette nappe souterraine alimente les captages du Pays de l'Or en eau potable et présente des teneurs élevées en nitrates ainsi que des concentrations en pesticides pouvant dépasser les normes de potabilité. Dans ce contexte, l'agriculture biologique (AB), qui n'utilise pas de produits phytosanitaires de synthèse et limite les apports de fertilisants azotés est un mode de production favorable à la reconquête de la qualité de l'eau. Un développement de productions agricoles AB sur les Aires d'Alimentation des Captages du Pays de l'Or est donc approprié mais il est étroitement lié aux débouchés disponibles sur le territoire. Il peut s'agir de débouchés en circuit long (via des structures de collecte et de mise en marché adaptées à chaque filière) sur lesquels la collectivité a peu de prise ; il peut également s'agir de débouchés en circuits courts, notamment à travers l'approvisionnement de la restauration collective, auquel cas la collectivité peut accompagner leur développement. Description sommaire de l'action L'objectif de cette action est de mettre en place un approvisionnement de la restauration collective du Pays de l'Or en produits issus de l'agriculture biologique et provenance des zones de captages. Pour cela, il sera nécessaire de travailler à la fois sur l'offre et la demande à travers : - La structuration et le développement de productions AB sur les zones de captages via de l'animation agricole et un accompagnement adapté des porteurs de projet.

- La mise en place d'un mode d'approvisionnement de la restauration collective permettant à des groupements de producteurs de répondre aux appels d'offres.
- L'animation de ce réseau cuisiniers-producteurs par des rencontres, des formations, de la diffusion d'informations...

	<u> </u>	
Commentaires		

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Développement de l'offre en produits AB sur l'AAC de POA	Pays de l'Or Agglomération	60 000 €	0€	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Appui à l'installation ou la conversion en agriculture biologique à proximité des captages de POA	Civam BIO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Potentiel de développement de productions Bio sur les AAC via des circuits courts (RHD, marchés plein air)	Civam BIO	10 000 €	0€	6 000 €	4 000 €	0€	0€	0€
			0€	18 000 €	16 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 \$

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement de l'offre en produits AB sur l'AAC de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	48 000 €	20 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Appui à l'installation ou la conversion en agriculture biologique à proximité des captages de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Potentiel de développement de productions Bio sur les AAC via des circuits courts (RHD, marchés plein air)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	8 000 €	20 %	2 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		56 000 €		14 000 €		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole A2 - 5Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires A2 - 53 Evaluation de la pression azotée en zone vulnérable nitrates pour un raisonnement des apports Maîtres d'ouvrage potentiels Organismes agricoles Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 24 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A **✓** OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site (classé RAMSAR, site Natura 2000, Directives Habitats et Oiseaux). La partie sud du bassin versant a été classée zone vulnérable nitrates, sur laquelle s'appliquent les démarches réglementaires prévues par la Directive Nitrates, dont le 5e programme est entré en application en 2014. La réduction à la source de la quantité de nitrates transférée vers les masses d'eau concerne les activités agricoles, et plus particulièrement le maraichage, l'horticulture et l'élevage. Le traitement des effluents de serres agricoles n'est pas toujours réalisé ni possible en fonction de l'infrastructure en place, un point noir sur lequel cette action se positionne en complément de la réglementation. Description sommaire de l'action La Directive Nitrates et son Programme d'Action Régional prévoient de nombreuses analyses ainsi que des diagnostics : afin d'utiliser au mieux ces actions mises en place par la réglementation, le territoire prévoit le développement d'outils et d'actions complémentaires.

- * Observatoire des niveaux de reliquats azotés en zone vulnérable nitrates : inclure un suivi post récolte (bilan azoté).
- * Appui technique utilisant sur les données de reliquats et les conditions locales : besoin ciblé sur les petits maraichers.
- * Diagnostics d'effluents de serres : un plan d'action pour aboutir à l'absence de rejets, objectif plus contraignant que la réglementation de la Directive Nitrates, serait éligible au contrat du Bassin de l'Or au travers de cette action.

Commentaires

l .	
Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas	
I mancements par appera projets reader et/ou Altivic ad cas par cas	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Diagnostic des effluents de serres (à préciser, cf Directive Nitrates)	Agriculteurs	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Appui individuel à la fertilisation aux agriculteurs (priorité : petits maraichers)	Chambre d'Agriculture	20 000 €	0€	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Journée de formation "Comment utiliser son analyse de reliquat azoté ?" (Pour mémoire, fonds Vivéa)	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Observatoire des niveaux de reliquats azotés (avec suivis post récoltes) (à rediscuter)	Chambre d'Agriculture	4 000 €	0€	0€	0€	0€	4 000 €	0€
	1		0€	4 000 €	4 000 €	4 000 €	8 000 €	4 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diagnostic des effluents de serres (à préciser, cf Directive Nitrates)	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Appui individuel à la fertilisation aux agriculteurs (priorité : petits maraichers)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	4 000 €	50 %	10 080 €	30 %	5 920 €	0%	0€
Journée de formation "Comment utiliser son analyse de reliquat azoté ?" (Pour mémoire, fonds Vivéa)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	0€
Observatoire des niveaux de reliquats azotés (avec suivis post récoltes) (à rediscuter)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		8 000 €		10 080 €		5 920 €		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole A2 - 5Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires A2 - 54 Groupes Agriculture Durable pour des dynamiques collectives en faveur de la qualité de l'eau Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Organismes agricoles, Collectivités Animation/Coordination 3 Type d'action Nombre d'opération 0€ Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A **✓** OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☑ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site (classé RAMSAR, site Natura 2000, Directives Habitats et Oiseaux). Sur le nord du bassin versant, la pression liée aux produits phytosanitaires est responsable du déclassement de masses d'eau souterraines ainsi que la contamination des eaux superficielles. Le rassemblement d'agriculteurs au sein de "groupes d'agriculture durable" (GAD) est intéressante pour dynamiser les échanges entre professionnels en faveur d'une réduction des pressions sur la qualité de l'eau. Ce lieu de rassemblement favorise la circulation des informations, des retours d'expérience et d'une dynamique locale. L'intégration dans le contrat de Bassin vise à prendre en compte la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau dans la stratégie de conduite des cultures. Description sommaire de l'action Les Groupes d'Agriculture Durable ont pour vocation de créer un lieu d'échanges privilégié entre des agriculteurs d'une zone afin de dynamiser l'évolution des pratiques vers une meilleure protection de la qualité de l'eau. Le principal atout de ces groupes est le partage des retours d'expérience de chacun, le déclenchement de tests sur des parcelles-support chez les exploitants volontaires et leurs résultats.

L'implication conjointe des conseillers agricoles et des gestionnaires impliqués dans la reconquête de la qualité de l'eau permet d'intégrer cet enjeu dans la définition des stratégies d'exploitation.

Sur la plaine agricole, il est prévu de créer a minima un groupe de céréaliers et de maraichers qui intègreront en particulier une réflexion sur les intrants en azote et phosphore et sur les alternatives à l'emploi d'herbicides par rapport à leur impact potientiel sur les nappes et milieux aquatiques.

Concernant la filière viticole, trois GAD sont déjà constitués, autour de la conduite raisonnée des cultures : il s'agit d'élargir les thématiques et de renforcer les aspects de protection de l'eau par un lien solide avec les gestionnaires de la qualité de l'eau.

\mathbf{c}	n	n	Or	1+2	ires
L	JH		_	ıιa	11 63

Financements par	appel à	projets Feade	r et/ou AERMC	au cas par cas
· ····a····c···to par	~PPC. ~	p. 0,000 . 0000		aa oao pa. oao

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Animation de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Faciliter l'accès à l'information sur la vulnérabilité des territoires dans les logiciels de traçabilité et le conseil de la Chambre	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Développement des aspects de protection de l'eau dans les trois GAD viticoles du bassin versant	Chambre d'Agriculture	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Faciliter l'accès à l'information sur la vulnérabilité des territoires dans les logiciels de traçabilité et le conseil de la Chambre	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Développement des aspects de protection de l'eau dans les trois GAD viticoles du bassin versant	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0 :

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable **OBJECTIF** Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages) A3 - 1 A3 - 11 Procédure de protection des captages prioritaires : diagnostic sur les Aires d'Alimentation de Priorité Captages de la démarche ZSCE Maîtres d'ouvrage potentiels POA, MMM, Syndicats, Communes Ftudes Type d'action Nombre d'opération 160 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A OF6B ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☑ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA, n°2006-1772, article 21) et le décret du 14 mai 2007 (n°2007-882) ont institué le dispositif de « Zones Soumises à Contrainte Environnementale » (ZSCE) qui peut intervenir à l'échelle d'une l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) présentant un enjeu particulier pour l'approvisionnement actuel ou futur en eau potable. Le Grenelle de l'environnement a confirmé l'importance de l'enjeu de protection des captages destinés à l'alimentation en eau potable. La mise en œuvre des conclusions du Grenelle (article 27 de la loi n°2009-967 du 3 aout 2009) prévoit ainsi d'assurer dès 2012 la protection d'un peu plus de 500 captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses. Sur le Bassin de l'Or, 36 captages sont dotés d'un périmètre de protection dont 8 sont classés captages Grenelles ou prioritaires au titre du Sdage 2010-2015 et doivent faire l'objet d'une protection spécifique. Le Sdage 2016-2021 prévoit de nouveaux captages prioritaires sur le sur du Bassin de l'Or, qui seront pris en compte. Sur le territoire les démarches de détermination des AAC sont largement engagées. Trois zones sont actuellement engagées dans cette démarche : les captages à l'est de Mauguio gérés par POA, la source du Dardaillon géré par la commune de Vérargues ainsi que les captages du Bérange amont (Garrigues basses et Bérange)

Description sommaire de l'action

Les principaux points et étapes de cette démarche sont :

- Définition de l'aire d'alimentation du captage par une étude hydrogéologique, incluant la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque.
- Réalisation d'un diagnostic territorial multi-pressions sur cette zone afin d'identifier les leviers d'action.
- Elaboration d'un plan et programme d'action afin de réduire les pollution diffuses.

gérés par MMM et le SIGC et dont la procédure s'est échelonnée sur les années 2013-2015.

L'animation du programme d'action est primordiale pour assurer sa concrétisation sur le terrain et se donner les chances d'obtenir les résultats escomptés sur la reconquête de la qualité de l'eau des captages.

	ie in dannie ne i enn nee enbinger.
Commentaires	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Procédure de protection des captages prioritaires du Bérange.	SMGC	60 000 €	45 000 €	15 000 €	0€	0€	0€	0€
Procédure de protection des captages prioritaires du POA (Sdage 2016)	Pays de l'Or Agglomération	100 000 €	0€	100 000 €	0€	0€	0€	0€
	1		45 000 €	115 000 €	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Procédure de protection des captages prioritaires du Bérange.	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	48 000 €	20 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Procédure de protection des captages prioritaires du POA (Sdage 2016)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	80 000 €	20 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		128 000 €		32 000 €		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA OUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages)

- J	, , , ,	,	, ,
A3 - 12 Animation du plan d'a	ction de l'AAC des captages de	Pays de l'Or Agglomération	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	POA		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	2
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	910 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O		E	3A08
☐ OF5A-5E21 ☐ O ☐ OF5A-5B17	F5C-5A32	□ OF6A-3C17 □ OF7-3 □ OF6A-3C30 □ OF7-3	
Masses d'eau FRDR139 Concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	FRDG223A FRDC02f
l'Or en eau potable : elle est en m Suite à ce constat, la collectivité, (Zone Soumise à Contraintes Envi Caïres à Mauguio (classés priorita Candillargues qui présente les mé Valergues. Les Aires d'Alimentation de ces C surface totale de près de 4 000 ha Mauguio-Carnon, Mudaison, Sain étude agro-environnementale, ur approuvé par le conseil d'agglom des AAC ou des Zones d'Action Pr	nauvais état au titre du Sdage 2 accompagnée par les partenain ironnementales) sur quatre de aires par le Grenelle de l'enviro êmes problématiques qualitation (aptages (AAC) ont été tracées g a, concernent 12 communes : Ent-Aunès, Saint-Brès, Saint-Gen in programme d'actions pour la ération en décembre 2011. Les rioritaires.	imente les captages publics de l'Agglome 2010-2015 suite à des pollutions azotées res techniques et financiers, a initié une es ses captages: Bourgidou à Lansargues, l'annement et le SDAGE) ainsi que le captages, une démarche ensuite étendue aux es grâce à une étude hydrogéologique. Ces Baillargues, Candillargues, Castries, Lansaiès-des-Mourgues, Valergues et Vendarg reconquête de la qualité de l'eau a été es actions de ce programme sont mises en el'Agglomération (une démarche ZSCE s	et phytosanitaires. démarche ZSCE es Piles et Treize ge de la Gastade à captages de aires, d'une argues, Lunel-Viel, ques. A l'issue d'une élaboré et n œuvre à l'échelle

Description sommaire de l'action

Les actions menées pour la reconquête de la qualité s'articulent autour de plusieurs objectifs :

- Mise en place d'une protection pérenne des captages par une maîtrise foncière des parcelles situées dans les zones les plus vulnérables
- Limitation des pollutions ponctuelles (mise en conformité des forages, investissement dans des aires de remplissage et de rinçage sécurisées...)
- Limitation des pollutions diffuses en zone non-agricole (élaboration et mise en œuvre de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles par les communes, les gestionnaires d'infrastructures...)
- Limitation des pollutions diffuses en zone agricole (investissement dans du matériel économe en intrants, aides financière pour accompagner la réduction de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires...)
- Suivi et pilotage de la démarche (réflexions au sein d'un comité technique, suivi de l'évolution de la qualité de l'eau...)
- Mener des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des publics concernés par la protection de la qualité de l'eau (élus, agents des collectivités, agriculteurs, entreprises, habitants...)

La concrétisation de ces actions nécessite une animation dédiée, en partenariat avec le Symbo, le Siateo, la Chambre d'Agriculture, etc.

Commentaires

Le bilan à mi-parcours (2014-2015) coincide avec le lancement du contrat du Bassin de l'Or. La phase 1 avait bénéficié d'une aide publique moyenne de 75%.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA	Pays de l'Or Agglomération	280 000 €	0€	56 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €
Actions foncières et de communication du programme d'action sur POA (Sdage 2010 et Sdage 2016)	Pays de l'Or Agglomération	630 000 €	12 000 €	58 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €
			12 000 €	114 000 €	196 000 €	196 000 €	196 000 €	196 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agen	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	224 000 €	20 %	56 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Actions foncières et de communication du programme d'action sur POA (Sdage 2010 et Sdage 2016)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	504 000 €	20 %	126 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
-		0€		0€		0€		728 000 €		182 000 €		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserv	ver l'eau potable sur les captag	es prioritaires (Aires d'Alimentation de Co	aptages)
A3 - 13 Animation du plan d'a	action de l'AAC du captage du l	Dardaillon (Vérargues)	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, organismes agric	oles, Symbo	
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	2
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	195 860 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ C	OF5B ☐ OF5D ✓ OF5	E OF6A OF6B OF7-3	3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	0F5B-5C02 ☐ 0F5D-5D01 ☐ 0F5	E-5F10 □OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	3A17
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification			
La commune de Vérargues explo	ite, pour son alimentation en e	au potable, deux captages en régie : le fo	orage du Château
d'eau et la source du Dardaillon.		5 1/ · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1
		Des dépassements ponctuels des normes ource du Dardaillon et les eaux distribués	•
de Vérargues ont été observés.	ires, sai les edax brates de la se	baree da Baraamon et les edax distribuet	23 3df ld Commune
_	t la phase opérationnelle de re	conquête de la qualité des eaux, la Comr	nune de Vérargues
-		e à la mise en œuvre du programme d'ac	
		ce d'une animation territoriale agri-envir l'Hérault pour une durée de 2 ans ; puis a	
pour la période 2014-2016 :	t la Chambre d'Agriculture de l	rierault pour une uuree de 2 ans , puis a	ete remouvelee
•	ître d'ouvrage de la mise en œu	ıvre du programme d'action territorial, e	lle en conserve
l'entière gouvernance ;			
_		du volet « agricole » et une mission d'ani Iu programme d'action territorial, et tou	
-		on des actions du programme d'actions.	te action
Description sommaire de l'action			
Programme d'action en cours (20	013-2017), bilan intermédiaire	en 2015, avec une animation définie dep	ouis 2012 et
jusqu'en 2016 inclus.			
Cette animation nécessite un ter d'action et définir les éventuelles		t devra être prolongée pour réaliser le bi	ian du programme
		ement en Zone Non Agricole, mais aussi	sur les
The state of the s		es agricoles vers le réseau hydrographiqu	
Commentaires			

Budget communication et foncier à revoir avec le MO. Prévus au programme d'action AAC.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC de Vérargues	Mairie de Vérargues	87 860 €	0€	29 286 €	29 287 €	29 287 €		
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues	Mairie de Vérargues	108 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	0€	0€
			27 000 €	56 286 €	56 287 €	56 287 €	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC de Vérargues							80 %	70 288 €	20 %	17 572 €			0%	0€		
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	86 400 €	20 %	21 600 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		156 688 €		39 172 €		0€		0€		0€

A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE VOLET

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages) A3 - 1

Maîtres d'ouvrage potentiels SMGC, MMM
Type d'action Animation/Coordination Nombre d'opération 3
Etat avancement Non commencée Montant inscrit 433 800 €
Articulation avec le programme de mesures du SDAGE
□ OF4 □ OF5A □ OF5B □ OF5D ✔ OF5E □ OF6A □ OF6B □ OF7-3A01 □ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF5B-5C02 □ OF5D-5D01 □ OF5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3A08 □ OF4-2A17 □ OF5A-5E04 □ OF5C □ OF5D-5D05 □ OF5E-5F31 □ OF6A-3C14 □ OF7 □ OF7-3A11 □ OF5A-5E21 □ OF5C-5A32 □ OF5D-5D27 □ OF6A-3C17 □ OF7-3A17 □ OF5A-5B17 □ OF5A-5B17 □ OF7-3A32
Masses d'eau concernées : FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDG223 FRDC02f
Contexte et justification
Le Syndicat Mixte Garrigues et Campagne est la structure compétente pour la distribution d'eau potable sur de nombreuses communes de l'Est montpelliérain, donc Saint-Geniès-des-Mourgues. Montpellier Métropole Méditerranée est compétente en ce qui concerne les captages de la commune de Sussargues. Ces captages montrent une sensibilité relative aux pesticides, notamment les triazines (simazine, métabolites dont Dedia, etc.) avec des détections de façon récurrente dans les analyses réglementaires effectuées par l'Agence Régionale de Santé et ce dès 1993, ce qui a motivé une déclaration en tant que captage prioritaire (captage Grenelle). Il s'agit des captages Garrigues-Basses F1 et F2 (Sussargues) et Bérange Nord et Sud (Saint Geniès des Mourgues) situés en amont du bassin versant du Bérange. Ils sont situés au droit d'une nappe souterraine classée en mauvais état dans le Sdage, du fait de la présence de ces pesticides. Cette contamination a motivé le SMGC et MMM a engager une démarche de reconquête de la qualité de ces eaux souterraines, au travers d'un diagnostic et de l'animation d'un programme d'action (prévu à partir de 2015).
Description sommaire de l'action
L'étude hydrogéologique et de diagnostic territorial a été réalisée sur 2013-2014. Le programme d'action produit courant 2014 aboutit à une mise en œuvre prévue sur 2015-2019, avec comme première étape accomplie le recrutement d'une animatrice dédiée dès le premier trimestre 2015. L'AAC représente 24 km² et couvre la plaine agricole de Saint-Drézéry-Sussargues et légèrement au-delà, majoritairement occupée par la viticulture et les grandes cultures mais comprenant également quelques autres assolements telles que des oliveraies. Les actions sont comparables à celles des autres AAC et un bilan à mi-parcours sera réalisé après deux ans d'animation, sur un calendrier proche de celui du contrat de bassin.
Commentaires Budgets définis par l'étude (Alizée Environnement, 2014)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange	SMGC	181 300 €	0€	81 200 €	57 200 €	14 300 €	14 300 €	14 300 €
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie MMM)	МММ	250 000 €	0€	0€	50 000 €	50 000 €	150 000 €	0€
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie SMGC)	SMGC	2 500 €	0€	500 €	500€	500€	500€	500€

Plan de financement

	Etat		CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	145 040 €	20 %	36 260 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie MMM)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	200 000 €	20 %	50 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie SMGC)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	2 000 €	20 %	500€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€	-	347 040 €		86 760 €		0€		0€		0

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable **OBJECTIF** A3 - 2Protéger et préserver l'eau potable sur les captages non prioritaires A3 - 21 Renforcer l'action pour la préservation des points de prélèvements sensibles définis pour le Priorité PDM 2016-2021 Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, communes, MMM, POA, Syndicats Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 1 0€ Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 OF5A-5B17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La gestion de la qualité des eaux des captages d'eau potable fait l'objet de démarches particulières dans le cadre des Sdage 2010 et 2016. Une liste de 1000 captages est considérée "prioritaire" au titre du Sdage 2016, à laquelle s'ajoutent des captages classés "points de prélèvements sensibles", sur la base des analyses effectuées et des enjeux identifiés avec les partenaires concernés. Bien que la délimitation d'une Aire d'Alimentation de Captage et la mise en place d'un programme d'action correspondant au diagnostic effectué sur ce périmètre ne soit pas la seule démarche envisagée, une action de reconquête de la qualité de l'eau est attendue sur ces captages. Description sommaire de l'action Phase 1: Etat des lieux des connaissances des gestionnaires en termes de diagnostic des pressions, notamment par rapport aux différents périmètres de protection réglementaires définis autour des captages. Réflexion pour l'engagement d'une démarche de reconquête de la qualité de l'eau de ces captages. Phase 2: A redéfinir lors du bilan de mi-parcours ; action à mettre en cohérence avec le Sdage 2016-2021, actuellement en cours d'élaboration.

Lien: mettre en relation avec l'étude sur les perspectives des besoins à moyen terme (20 ans) inscrite dans le volet B du

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Suivi des captages du sud de la CCPL (St Just)	Collectivités	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maîtı	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suivi des captages du sud de la CCPL (St Just)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€
Les taux d'aides du Conse	Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché															

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 1 Suivre la qualité de	e l'eau et coordonner les études e	et évaluations	
A4 - 11 Capitaliser les donnée	es des réseaux de suivi qualitatif	f : atteinte des objectifs du Sda	age Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opé	ration 2
Etat avancement	En cours	Montant inscri	it 2 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF □ OF4-2A17 □ OF5A-5E04 □ OF	OF5B	-5F10 OF6A-3C13 OF6C	☐ OF7-3A01 ☐ OF7-3A08 ☐ OF7-3A11 ☐ OF7-3A17 ☐ OF7-3A32 ☐ FRDG223A ☐ FRDG239 ☐ FRDC02f
Contexte et justification			
Les collectivités locales du Bassin hydrographique. A ce titre, le syr d'eau de son périmètre d'action, l'atteinte des objectifs de bon éta Des suivis sont déjà effectués par	ndicat a la vocation de suivre les notamment pour estimer l'impa at.	évolutions de qualité de l'eau pact du programme d'actions du	pour chacune des masses contrat de bassin et

Des suivis sont déjà effectués par de nombreux acteurs différents sur le bassin versant : les données publiques produites ne sont pas directement centralisées à l'échelle du bassin versant, ce qui permettrait d'offrir une vision intégrative de chacun des enjeux. Les moyens du Symbo notamment en SIG sont un atout pour dresser un état des lieux et piloter les actions de gestion des masses d'eau.

Les principaux producteurs de données sont l'Agence de l'Eau (toutes masses d'eau), le Conseil Général (cours d'eau, nappes) et l'ARS (eau potable). Cependant, d'autres organismes produisent de la donnée publique, qu'il serait également intéressant de centraliser : Ifremer (lagune), collectivités, universitaires...

Description sommaire de l'action

- * Capitalisation et centralisation des données de qualité de l'eau produites sur le bassin versant.
- * Propositions d'évolution des réseaux de suivis en fonction des enjeux et besoins du territoire.
- * Coordination avec l'Observatoire Départemental de l'Eau et Environnement (ODEE)

De façon générale, le Symbo se positionne en interlocuteur pour la centralisation des données issues des réseaux de mesures présents sur le bassin versant (pesticides, azote-phosphore, débits...), pour toutes masses d'eau et type de mesures (ponctuelles ou continues).

L'accès à de nouvelles données, actuellement produites par les acteurs du bassin versant (STEP, organismes agricoles...), est donc un objectif de ce contrat de bassin.

Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Récolte de données de producteurs tiers et adaptation de l'outil de gestion des données	SYMBO	1 000 €	0€	1 000 €	0€	0€	0€	0€
Création d'un outil de traitement des données de qualité de l'eau commun avec le Conseil Général (projet étudiant pour mémoire)	SYMBO	1 000 €	1 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
		'	1 000 €	1 000 €	0€	0 €	0 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CE	034	Ré	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Récolte de données de producteurs tiers et adaptation de l'outil de gestion des données	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	1 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Création d'un outil de traitement des données de qualité de l'eau commun avec le Conseil Général (projet étudiant pour mémoire)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	1 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0 €		0€		0€		0€		2 000 €		0€		0€		0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE **OBJECTIF** A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau Suivre la qualité de l'eau et coordonner les études et évaluations A4 - 1 A4 - 12 Réalisation de mesures in situ sur le bassin versant (débits, flux, paramètres physico-chimiques, pesticides, nitrates...) Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Collectivités, Scientifiques Suivis Type d'action Nombre d'opération 162 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le Bassin de l'Or est un bassin versant faisant l'objet d'études diverses, cependant de nombreuses inconnues persistent sur la compréhension du fonctionnement de la lagune et des espaces associés, parfois par manque d'informations. La première de ces lacunes est la méconnaissance de l'hydrologie des cours d'eau, soulignée tant par les partenaires techniques que scientifiques au cours de la concertation préalable au contrat du Bassin de l'Or. En effet, seules deux stations de mesures en continu ont historiquement existé sur le bassin versant (cours d'eau pérennes) avec la suppression récente de la station sur le Dardaillon : il reste aujourd'hui celle du Salaison. Les autres cours d'eau sont étudiés avec l'approche risque inondation ou de flux hydriques (modèle pluie-débit). Cette nécessité d'apports complémentaires de connaissance s'intègre à des problématiques anciennes telles que la salinisation de l'étang, plus que jamais d'actualité dans le contexte actuel (changement climatique, travaux, exports des rejets domestiques) mais aussi la question des flux de contaminants parvenant à la lagune, interrogation majeure qui nécessite de mieux estimer les apports du bassin en eaux douces. Cette action participa donc à la volonté d'être en mesure d'estimer et d'atteindre un équilibre correspondant au bon état des masses d'eau, objectif des partenaires et acteurs locaux qui font vivre le contrat du Bassin de l'Or. Description sommaire de l'action Le Symbo engage sa réflexion sur l'acquisition de données terrain en régie, aussi bien via des observations qualitatives que des mesures quantifiées. Un travail d'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau a ainsi été initié, en lien étroit avec le Siateo, le CG34, l'Agence de l'Eau et partenaires scientifiques. La phase 1 du contrat permettra la mise en œuvre de cette réflexion et le traitement des premiers résultats, dont des mesures de débits, pour une intégration dans le pilotage des actions et dans d'éventuels modèles de flux. Le calage de modèles nécessite des données, telles que des débits ou encore les relevés de salinité mensuels effectués sur l'étang depuis des années (FilMed). Des réunions techniques et scientifiques permettent de discuter des protocoles (points, fréquence, calendrier...) et des liens avec d'autres projets (PAPI, Agence de l'Eau...). Des mesures de qualité complémentaires au réseau DCE sont envisagées : ces informations ciblées ont pour objectif de mettre en évidence des problématiques spécifiques pour une masse d'eau donnée. Par exemple, un réseau de suivi plus fin est prévu sur la nappe du villafranchien à proximité des captages d'eau potable. De même, l'utilisation de capteurs passifs permet d'obtenir des données précieuses sur la lagune : les projets d'amélioration des connaissances sur la contamination des eaux superficielles (étang, rivières) sont importants pour l'évaluation et le pilotage des actions de reconquête de la qualité de l'eau. Des techniques peu coûteuses par colorimétrie pourront être testées. Concernant les substances dangereuses et émergentes, on note une méconnaissance de la présence de ces toxiques dans la lagune, plus particulièrement de leur éventuel stockage dans les sédiments. Au vu des priorités de ce contrat, cette problématique sera l'objet de projets en phase 2. De façon générale, le Symbo se positionne en interlocuteur pour le pilotage des réseaux de mesures présents sur le bassin

versant (pesticides, azote-phosphore, débits...), pour toutes masses d'eau et type de mesures (ponctuelles ou continues).

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Calcul de débits à partir de relevés terrain : niveaux, débits-mètres	SYMBO							
Poursuite des mesures sur l'étang (azote et/ou phosphore) suite à l'arrêt du RSL : alimenter les projets de compréhension du fonctionnement de la lagune	Ifremer							
Acquisition de données pesticides ciblées : eaux superficielles, famille chimique (par exemple capteurs passifs, ampoules colorimétriques, etc.) à chiffrer	SYMBO	6 000 €	0€	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 500 €	1 500€
Poursuite du suivi de la qualité physico-chimique de l'Etang de l'Or : mesures FilMed réalisées par le Symbo depuis de nombreuses années (cinq points sur l'étang)	SYMBO	6 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Suivi de la qualité de la ressource en eau autour des captages de POA	Pays de l'Or Agglomération	150 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
		'	26 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 500 €	27 500 \$

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	R	Autre
ntitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Calcul de débits à partir de relevés terrain : niveaux, débits-mètres									100 %				0%			
Poursuite des mesures sur l'étang (azote et/ou phosphore) suite à l'arrêt du RSL : alimenter les projets de compréhension du fonctionnement de la lagune									100 %				0%			
Acquisition de données pesticides ciblées : eaux superficielles, famille chimique (par exemple capteurs passifs, ampoules colorimétriques, etc.) à chiffrer	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	3 000 €	50 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Poursuite du suivi de la qualité physico-chimique de l'Etang de l'Or : mesures FilMed réalisées par le Symbo depuis de nombreuses années (cinq points sur l'étang)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Suivi de la qualité de la ressource en eau autour des captages de POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	120 000 €	20 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 2 Comprendre et estimer les transferts au sein et autour de l'étang de l'Or

A4 - 21 Estimation des flux de contaminants parvenant à la lagune												
Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes d'enseignement e	et de recherche, Symbo										
Type d'action Suivis Nombre d'opération												
Etat avancement Non commencée Montant inscrit												
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE											
☐ OF4 ☐ OF5A ✔ C	OF5B OF5D OF5	E ☐ OF6A ☑ OF6B ☐ OF7	-3A01									
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5	E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7	-3A08									
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7	-3A11									
☐ OF5A-5E21 ☐ C	OF5C-5A32 OF5D-5D27	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7	-3A17									
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7	-3A32									
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A									
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239									
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f									

Contexte et justification

L'état d'eutrophisation de l'étang déclasse toujours cette masse d'eau en "mauvais état", malgré des efforts menés depuis le début des années 2000 en termes de réduction des apports. Une meilleure connaissance des capacités de l'étang à assimiler les nutriments (azote et phosphore, incluant la notion d'élément limitant) permettrait d'estimer les raisons de cette eutrophisation persistante. La collecte et l'analyse de toutes les sources de données disponibles sur les nutriments apportés à la lagune permettraient également de mettre en place les mesures de gestion adéquates (lien avec A4 - 11). Il en va de même pour la contamination des eaux de la lagune par les produits phytosanitaires, démontrée par plusieurs études. Il semble nécessaire d'acquérir une vision intégrative de la situation de la lagune vis-à-vis des pesticides. Les sources considérées sont notamment celles issues du bassin versant (agriculture, rejets urbains) mais aussi des relargages de compartiments voisins tels que les sédiments.

Description sommaire de l'action

Le lancement d'un tel projet nécessite à la fois une adhésion des différents acteurs du territoire et une amélioration significative des connaissances. En effet, l'obtention d'un flux implique de posséder des données de débits ainsi que de qualité (actions A4-1).

Cette approche est complémentaire de celle choisie par le "Défi Eutrophisation", qui se concentre sur la pression exercée par le bassin versant sur la lagune (estimations de contaminations potentielles). L'actualisation du Défi Eutrophisation sera rediscutée à l'occasion du bilan de mi-parcours. La première phase du contrat fournit le temps nécessaire à l'acquisition de données actuellement manquantes et à la réflexion à mener pour concevoir les modèles pertinents vis-à-vis du contexte particulier de l'étang de l'Or et des moyens disponibles.

- * Flux admissibles à la lagune en azote et phosphore (projet en partenariat avec l'Agence de l'Eau)

 Pour aborder la question de l'eutrophisation de la lagune, il s'agit de comprendre les échanges entre l'étang et les compartiments associés (sédiments, flore, mer), ainsi qu'estimer les contributions liées à chacun des exutoires des affluents. Le développement de l'outil "O'Gamelag" par l'Ifremer est une opportunité intéressante pour la mise en œuvre de cette action, qui nécessite un soutien scientifique (Ifremer, Cepralmar, Supagro, universités...) afin d'adapter cet outil au contexte particulier du Bassin de l'Or.
- * Flux de produits phytosanitaires vers les masses d'eau du bassin versant

Plusieurs approches, potentiellement complémentaires, sont possibles : estimer la pression phytosanitaire exercée par le territoire (quantités utilisées, répartition spatiale), estimer les risques de transferts hors du système parcellaire (ruissellements, lessivage...), mesurer les résidus de pesticides directement dans la masse d'eau. Une réflexion est nécessaire en phase 1.

Concernant les substances dangereuses et leur transfert vers les masses d'eau et particulièrement l'étang de l'Or, l'estimation des sources émettrices, de la nature et des quantité de ces substances sera réalisée en fil des actions du contrat, afin de préparer un éventuel projet en phase 2 sur leur flux vers les milieux naturels.

Commentaires

De l'acquisition de données (A4-1) et une réflexion sur les modèles est à réaliser en phase 1 ; l'Agence de l'Eau se positionnera selon la méthodologie retenue.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Utilisation de l'outil O'Gamelag sur le Bassin de l'Or pour les flux admissibles en azote et phosphore.	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Estimation des transferts de la parcelle au réseau hydrographique	INDEFINI							
Développement de l'outil EtoPhy via le projet TRAM (lamm) pour une réduction de la pression toxique agricole	INDEFINI	100 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€
Actualisation du Défi Eutrophisation	SYMBO	3 000 €	0€	0€	0€	3 000 €	0€	0€
	1		0€	0€	0€	3 000 €	100 000 €	0

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Utilisation de l'outil O'Gamelag sur le Bassin de l'Or pour les flux admissibles en azote et phosphore.	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Estimation des transferts de la parcelle au réseau hydrographique									100 %				0%			
Développement de l'outil EtoPhy via le projet TRAM (lamm) pour une réduction de la pression toxique agricole	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	100 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Actualisation du Défi Eutrophisation	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		103 000 €		0€		0€		0 €

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau **OBJECTIF** A4 - 2 Comprendre et estimer les transferts au sein et autour de l'étang de l'Or A4 - 22 Etudier les relations entre les masses d'eau autour de la plaine de Marsillargues : Plaine-canal-Priorité nappe-Vidourle Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Syndicats Ftudes Type d'action Nombre d'opération 60 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 **✓** OF6B OF4 OF5A **✓** OF5B OF5D OF5E OF6A OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La plaine de Marsillargues a subi de nombreuses transformations au cours de l'histoire, entre assainissement des terres pour l'implantation de l'agriculture et les multiples modifications du réseau hydrographique, principalement du lit du Vidourle. Aujourd'hui encore, nous avons une méconnaissance des apports issus de la plaine de Marsillargues, dont les eaux pouvent provenir du bassin versant du Vidourle (hors pompage par le canal de Tamariguières, problématique traitée par ailleurs dans le contrat à relier à cette étude), de rejets d'eaux pluviales... Le système hydraulique de cette zone et les échanges entre les masses d'eau superficielles et souterraines sont peu connus. En aval de la plaine, la connexion entre les réseaux de drainage de l'ASA et le Canal de Lunel est assurée par pompage (deux stations) : la quantification ou l'estimation des flux d'eau et concentrations de contaminants issues des fossés de la plaine n'est pas suffisamment connue et son impact non déterminé. Description sommaire de l'action * Connexion entre les réseaux de drainage de l'ASA et le Canal de Lunel : estimation des concentrations de contaminants dans les fossés de la plaine et des flux pompés vers le canal. Impact sur la qualité du milieu ; lien avec la biodiversité (volet D).

* Expertise du fonctionnement hydraulique plaine de Marsillargues - canal de Lunel - Vidourle. Synthèse hydrogéologique, hydrologique, campagne de mesures coordonnées piézométrique et débimétrique

	nen [·]	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude(s) à définir confer decription action	SYMBO	60 000 €	0€	0€	0€	0€	60 000 €	0€
			0€	0€	0€	0€	60 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement f	=R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude(s) à définir confer decription action	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	30 000 €	50	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		30 000 €		30 000 €		0€		0€		0€
Les taux d'aides du Conse	il Dépa	rtemental	Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché													

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau B1 - 1 B1 - 11 Connaissance et Suivi de l'état des ressources et des prélèvements par usage : eau potable et Priorité brute sur le Bassin de l'Or Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Suivis Type d'action Nombre d'opération 15 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B **✓** OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le diagnostic du bassin d'l'Or montre une dépendance du territoire à une ressource extérieure, en l'occurrence, celle de BRL. En 2010, BRL a vendu plus de 16 millions de m3 sur le bassin de l'Or. Le volume des prélèvements effectués sur les captages du Villafranchien s'élève à 8 millions de m3. Sur la nappe de Castries - Sommières on enregistre un prélèvement de l'ordre de 6,6 millions de m3. Ormis ces ordres de grandeur, on constate un manque de connaissances des consommations d'eau potable et brute, au niveau des communes et des activités. Pour répondre à l'enjeu préservation de la ressource en eau, un des premiers objectif est d'améliorer la connaissance des consommations et usages afin d'identifier les zones de forte consommation. Le bassin versant voit sa population fortement augmenter notamment en période estivale. Sous l'effet de la croissance démographique et du changement climatique en mouvement, il importe de mieux connaitre les consommations et les usages afin de contribuer à la maitrise de cette ressource. Description sommaire de l'action • Compilation annuelle des volumes consommé par usages et par commune ou activEn particulier, cedonnées, seront collectées auprès de l'observatoire départemental de l'environnement . Il est prévu de conventionner avec BRL pour la fourniture également de données. • Suivi des consommations pour les différents usages de l'ea. • Mise en place d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisatn)

Ph1: Collecte et définition des besoins, d'un cahier des charges, recherche de données en relation avec BRL , le CGl34, les syndicats compétents et autres collectivités compétentes

Ph2 réalisation de l'action

Commentaires		

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Connaissance et suivi des ressources et prélèvements en eau brute et potable sur le bassin de l'Or	SYMBO	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
			0€	0€	0€	0 €	15 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Connaissance et suivi des ressources et prélèvements en eau brute et potable sur le bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	20 %	3 000 €	50 %	7 500 €	30 %	4 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		3 000 €		7 500 €		4 500 €		0€		0€		0€

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau B1 - 1 B1 - 12 Sensibilisation aux économies d'eau brute et potable Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Syndicats, Communes, MMM, CCPL, POA, CCGPSL, Associations, Symbo Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 20 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le bassin versant de l'Or, se caractérise par une croissance démographique annuelle importante qui entraine également une consommation d'eau en hausse. Au regard de cette dynamique démographique, d'une perspective de changement climatique et d'une ressource en eau potable limitée entrainant une dépendance du bassin versant à une ressource extérieure, cette opération vise à diminuer les consommations d'eau par une sensibilisation vis-à-vis du grand public. Description sommaire de l'action Développer un programme agissant sur tous les leviers d'économie d'eau AEP et arrosage à destination du grand public en coordination avec CG et les Collectivités compétentes. Cette action consiste à mettre en œuvre par différents vecteurs (documents, bulletins d'information, réunions, site Internet, ...) une sensibilisation des particuliers aux pratiques visant à une utilisation sobre e d'économe de l'eau : Préconisations pour des pratiques personnelles d'aménagement de son habitat respectueux de l'environnement (rétention et/ou récupération eau pluviale, espèces végétales méditerranéenne, jardins secs...), équipements économes, etc. Elle pourra prendre appui sur l'action de labellisation des communes tel qu'opérée dans l'Hérault pas le Syndicat de

Cette action se déroulera sur la durée du contrat en accompagnant d'autres actions plus ciblées concernant des

Page 108 sur 267

économies d'eau à réaliser par les collectivités ou certains usagers non domestiques.

l'Astien.

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en œuvre d'une campagne de sensbilisation des abonnés dans les communes desservies par le SMGC	SMGC	10 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'une campagne de sensbilisation des abonnés dans les communes desservies par le SMGC	МММ	10 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	0€	0€	0€
	<u>'</u>		0€	10 000 €	10 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre d'une campagne de sensbilisation des abonnés dans les communes desservies par le SMGC	0%	0€	0%	0€	20 %	2 000 €	50 %	5 000 €	30 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'une campagne de sensbilisation des abonnés dans les communes desservies par le SMGC	0%	0€	0%	0€	20 %	2 000 €	50 %	5 000 €	30 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		4 000 €		10 000 €		6 000 €		0€		0€		0€

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 1 Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau

B1 - 21 Établir et adopter un p	olan de gestion de la nappe de	e Castries	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Syndicats, MMM		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencé	Montant inscrit	15 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
□ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ O □ OF4-2A17 □ OF5A-5E04 □ O		GE-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3 GE-5F31 □ OF6A-3C14 ✔ OF7 □ OF7-3 □ OF6A-3C17 □ OF7-3 □ OF6A-3C30 □ OF7-3 □ FRDT11a □ FRDG117 □ FRDG102 □ FRDG206	3A08 3A11 3A17
pour la nappe de Castries une lim potable.	ite de capacité de prélèvemen st de pouvoir gérer au mieux c	x souterraines de la nappe de Castries-So it et que l'usage largement prédominant ette ressource limitée en élaborant un p	était l'eau
Description sommaire de l'action			
A COMPLETER EN FONCTION DE	LA SUITE ETUDE BRGM		
- Commission Co			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Établir et adopter un plan de gestion de la nappe de Castries	SMGC	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
			0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Établir et adopter un plan de gestion de la nappe de Castries	0%	0€	0%	0€	20 %	3 000 €	60 %	9 000 €	20 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		3 000 €		9 000 €		3 000 €		0€		0€		0€

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 -	Gérer quantita	tivement la ressour	ce en eau						
B1 - 2 Réfle	échir à l'adéqu	ation entre les resso	urces disponibles	et l'évolution	du territoire	2			
B1 - 22 Elabora	tion des schén	nas directeurs d'alin	nentation en eau	ı potable dans	les Collecti	vités	P	riorité	2
Maîtres d'ouvrage	e potentiels	MMM,POA, Syndic	ats, Communes						
Type d'action		Etudes		No	mbre d'opé	ration			5
Etat avancement		Non commencée		Mo	ontant inscr	it		295 000	€
Articulation avec	le programme	de mesures du SDAG	iΕ						
OF4-1A10 () OF4-2A17 () OF4-2A	OF5A-5B25	FRDR3108b FI	O05 OF5E-5F31 O27 RDR10219 FRDR141 F	☐ OF6A ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6A-3C14 ☐ OF6A-3C30 ☐ OF6A-3C30 ☐ CRDT11a ☐ CRDG102 ☐ CRDG113	☐ OF6B☐ OF6C☐ OF7 FRDG117 FRDG206 FRDG223	F	A08 A11 A17		
Toutes les Collecti d'alimentation en schémas directeur l'Or, le SIVU de la directeur d'alimen elles se trouvent s Dans cette action,	vités ayant la c eau potable. L' rs d'eau potable PALUS et le Syr ntation en eau p ur la nappe du il s'agira de pri u une phase ges	ompétence eau pota objectif de cette act e. Cela concerne à 'é ndicat CAMMAOU. Le potable sont (du nor Villafranchien qui n' ivilégier en premier l stion patrimoniale d	ion est de pouvo chelle intercomr es autres commu d au sud):Vérarg est pas classé dé la réalisation de s	oir disposer sur nunale, la Com ines du territoi ues - Lunel Vie ificitaire quant schémas direct	l'ensemble imunauté d ire qui ne po I Marsillarg itativement eurs à l'éch	du bassir 'Agglomé ossèdent ues. Exce dans le S elon inte	n versar ration o pas un pté Vér dage.	du Pays o schéma argues,	
Description somm	iaire de l'action	l							

Dans un objectif d'optimisation de la ressource en eau la collectivité doit disposer d'un véritable outil de programmation et de gestion: le schéma directeur d'alimentation en eau potable. C'est aussi un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation. La cohérence avec les documents d'urbanisme en cours ou projetés doit être assurée.

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable aura pour objet:

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'Alimentation en eau potable d'une collectivité,
- de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution, en évaluant des améliorations possibles en terme d'économie d'eau à travers une augmentation du rendement des réseaux et leur renouvellement, ainsi que la détection des fuites,
- d'estimer les besoins futurs et de proposer, soit plusieurs scénarios, soit un programme d'actions,
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens,
- d'établir un clacul détaillé sur l'impact de la mise en œuvre du schéma sur le prix de l'eau.

La priorité sera donnée aux économies d'eau à réaliser.

Sa mise en œuvre se déroule par période de 5 ans.

Privilégier les actions à réaliser à une échelle intercommunale.

3 entités visées:

- La Communauté d'agglomération du pays de l'or
- le Syndicat de la Palus
- le Syndicat du CAMAUN

Privilégier les actions à l	Tanana danimirana da	 00 00	- G CU	
Commentaires				

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elaboration du schéma directeur d'eau potable du syndicat CAMMAOUN	Syndicat CAMMAOUN	100 000 €	0€	100 000 €	0€	0€	0€	0€
Elaboration du schéma directeur d'eau potable de la communauté d'Agglomération du Pays de l'Or	Pays de l'Or Agglomération	150 000 €	0€	150 000 €	0€	0€	0€	0€
Etude de définition d'un programme de recherches de fuites et de réhabilitation de réseau sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire	SMGC	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
Etude de définition du réseau AEP de Saint Brès	МММ	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
Etude de définition d'un programme de recherches de fuiteset réhabilitation sur les réseaux AEP et EU de SUSSARGUES	МММ	15 000 €	0€		15 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Elaboration du schéma directeur d'eau potable du syndicat CAMMAOUN	0%	0€	20 %	20 000 €	0%	0€	50 %	50 000 €	30 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Elaboration du schéma directeur d'eau potable de la communauté d'Agglomération du Pays de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	75 000 €	50 %	75 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude de définition d'un programme de recherches de fuites et de réhabilitation de réseau sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire	0%	0€	20 %	3 000 €	0%	0€	50 %	7 500 €	30 %	4 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude de définition du réseau AEP de Saint Brès	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	7 500 €	50	7 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude de définition d'un programme de recherches de fuiteset réhabilitation sur les réseaux AEP et EU de SUSSARGUES	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	7 500 €	50 %	7 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		23 000 €		0€		147 500 €		124 500 €		0€		0€		0 €

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau Réfléchir à l'adéquation entre les ressources disponibles et l'évolution du territoire B1 - 2B1 - 23 Identification et protection des ressources majeures en eau souterraine de la nappe du Priorité Villafranchien dans un objectif d'assurer l'alimentation en eau potable actuelle et future des populations Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Etudes 1 Type d'action Nombre d'opération 70 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF4 **✓** OF5E OF6B OF7-3A01 ☐ OF5A OF5B OF6A OF4-1A10 OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ✓ OF5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF5A-5E21 OF6A-3C17 OF7-3A17 ☐ OF7-3A32 □oF6A-3C30 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDG102 FRDG239 FRDR141 FRDG206 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDG223 FRDC02f Contexte et justification Cette action s'inscrit dans une vision à long terme de la protection et de l'exploitation de la nappe du Villafranchien utilisé essentiellement pour la consommation humaine. Par nappe du Villafranchien on entend l'ensemble des entités hydrogéoloqiques qui la constitue et pas seulement les captages et leurs périmètres de protection et d'alimentation. Elle couvre 50% du bassin de l'Or y compris l'étang (étude BRGM 2007). Elle s'étend sur 2 intercommunalités, le Pays de l'Or Agglomération qui dispose de la compétence eau potable et la Communauté de Communes de Lunel où il existe plusiieurs Communes et Syndicats compétents. Cette nappe est aujourd'hui en situation de non déficit quantitatif tout en étant vulnérable aux pollutions superficielles (herbicides - azote) et aux intrusions salines. Elle subit des pressions liées à une augmentation de la démographie qui s'accroissent au fil des années avec une effet marqué du au tourisme littoral. Cette action s'inscrit en lien direct avec l'orientation fondamentale 5E du Sdage qui prévoit des dispositions particulières pour protéger la qualité de la ressource destinée à la consommation humaine. Description sommaire de l'action L'objectif de l'action est d'identifier précisément les zones à préserver et de définir des dispositions à prendre en faveur de ces ressources stratégiques. - identifier et délimiter les zones à faire valoir comme stratégiques du point de vue de l'alimentation en eau potable en distinguant les ressources déjà exploitées des ressources à préserver pour un usage futur, - établir pour chaque zone identifiée un bilan complet (situation actuelle et potentialités) de ces ressources et des pressions qui s'exercent sur elles, de l'occupation des sols et des documents d'urbanisme (SCOT -PLU), - de proposer des stratégies d'intervention, en concertation avec les collectivités compétentes, les mieux adaptées en vue de la préservation des zones identifiées, - de rechercher des porteurs de projets qui pourront intervenir en appliquant ses stratégies d'intervention. A l'issue de ce travail et dans la continuité des résultats, il sera envisagé de passer à une phase opérationnelle de mise en œuvre. Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Identification et protection des ressources majeures en eau souterraine de la nappe du Villafranchien	SYMBO	70 000 €	0€	70 000 €	0€	0€	0€	0€
			0€	70 000 €	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Identification et protection des ressources majeures en eau souterraine de la nappe du Villafranchien	0%	0€	0%	0€	20 %	14 000 €	60 %	42 000 €	20 %	14 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		14 000 €		42 000 €		14 000 €		0€		0€		0€

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consor	mmation d'eau en zones priorit	aires	
B2 - 11 Mettre en œuvre le pl	an de gestion de la nappe de (Castries	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, Syndicat Garrigue et C	ampagne et Communes concernées	
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5A-5E04 OF5A-5E21 OF5A-5E21 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 Concernées: FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	F5B-5C02	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206 FRDG113 FRDG223	BA08 BA11 BA17 BA32 FRDG223A FRDG239 FRDC02f
pour la nappe de Castries une lim potable. La suite à donner à cette étude e œuvre un plan de gestion. C'est l'	nite de capacité de prélèvemen st de pouvoir gérer au mieux co 'objet de cette action.	c souterraines de la nappe de Castries-Sc t et que l'usage largement prédominant ette ressource limitée en élaborant puis	était l'eau
ND Fonction de l'élaboration du plar Cette action poura être en lien au en zone déficitaire.	n de gestion de cette nappe: PG	GRE. réaliser des économies d'eau dans les co	ommunes situées
Commentaires	do gostion P1 21 on attacts	llung ráunian naur la dácidar	
Fonction de l'élaboration du plan	i de gestion B1-21, en attente d	rune reunion pour le décider	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mettre en œuvre le plan de gestion de la nappe de Castries	SMGC	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
		'	0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mettre en œuvre le plan de gestion de la nappe de Castries	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	60 %	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires B2 - 12 Audit des consommations d'eau dans les Collectivités et dans les activités situées en zone Priorité déficitaire dans le cadre d'une gestion durable du service eau Maîtres d'ouvrage potentiels Communes, MMM, Syndicats, CCI Ftudes Type d'action Nombre d'opération 40 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La masse d'eau souterraine FRDG223 "Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin Castries-Sommières" est identifiée comme territoire prioritaire pour l'orientation fondamentale N° 7 du SDAGE Rhône Méditerranée "atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource et en anticipant l'avenir". L'étude des volumes prélevables réalisée par le BRGM a montré que cette ressource était en déficit. De plus, le bassin de l'Or subit une forte pression urbaine et voit sa population fortement augmenter notamment en période estivale. Les masses d'eau souterraines (les masses d'eau superficielles n'ayant pas un usage eau potable) sont de plus en plus sollicitées. Des mesures visant à faire des économies sont à prendre tout en assurant un service public de qualité vis-à-vis des populations concernées. Cette action privilégiera la mise en place d'audit des consommation d'eau dans les 6 Collectivités situées en zone déficitaire du bassin sur la nappe de Castries., soit Castries, Sussargues, Saint Drezery, Beaulieu, Restinclières, Saint Geniès des Mourgues. Description sommaire de l'action Un cahier des charges est à définir en liaison avec les collectivités visée par cette action. Il renfermera les grandes lignes suivantes: •Compilation annuelle des volumes consommés en eau potable par activitées et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès des syndicats et régies gestionnaires des captages eau et BRL). •Compilation annuelle des volumes consommés en eau brute par usage et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès de BRL et des syndicats et régies gestionnaires des captages eau) • Analyse des consommations pour les différents usages et détermination de propositions. •Hiérarchisation et chiffrage d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisation) Estimation 10 à 15 000 € / commune Une opération collective pourait être engagée entre le SMGC, les Communes et la MMM en confiant cette mission à l'ALE qui intervient sur ce territoire<; Commentaires

Articulation éventuelle avec la fiche action B2-11

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Audit des consommations et dépenses à Sussargues en lien avec MMM	МММ	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
Audit des consommations et dépenses en eau sur les communes en lien avec le SMGC	SMGC	30 000 €	0€	0€	0€	0€	30 000 €	0€
			0€	0€	0€	0 €	40 000 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Audit des consommations et dépenses à Sussargues en lien avec MMM	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Audit des consommations et dépenses en eau sur les communes en lien avec le SMGC	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	15 000 €	50 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€	'	0€		0€		20 000 €		20 000 €		0€		0€		0€

B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **VOLET OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires B2 - 13 Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et d'un service urable Priorité de l'eau et dans les activités en zone déficitaire Maîtres d'ouvrage potentiels Communes, CCGPSL, MMM, Syndicats, CCI, Type d'action Travaux 6 Nombre d'opération 0€ Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □0F6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 FRDR139 FRDG223A Masses d'eau FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDG113 FRDC02f FRDR12122 FRDG223 Contexte et justification Cette action prendra appui sur les actions décidées par chaque communes qui s'engageont dans un programme visant la réalisation d'éconiomies d'eau. Description sommaire de l'action En phase 2 du contrat en attente d'une mise en œuvre par les communes. Commentaires Fonction, de la réalisation des audits et à progrmmer phase 2 du contrat

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de CASTRIES	Mairie de Castries	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Sussargues	Mairie de Sussargues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Beaulieu	Mairie de Beaulieu	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Saint Geniès des Mourgues	Mairie de Saint Geniès des Mourgues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Baillargues	Mairie de Baillargues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Restinclières	Mairie de Restinclières	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	1	1	0€	0€	0€	0€	0€	0

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de CASTRIES	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Sussargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Beaulieu	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Saint Geniès des Mourgues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Baillargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans la commune de Restinclières	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires B2 - 1 B2 - 14 Optimiser la consommation d'eau par les activités agricoles en zone déficitaire Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels **Exploitations agricoles** Travaux - Investissements Type d'action Nombre d'opération Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 **✓** OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'aquifère karstique est sollicité essentiellement pour l'alimentation en eau potable, avec le constat d'un bilan déficitaire. L'agriculture prélève essentiellement dans le canal BRL (voir étude volumes prélevables) mais consomme plus de 7 millions de mètres cubres (Safege, 2012). Il est préférable de suivre et d'améliorer la gestion de cette consommation en vue de se protéger d'une évolution des sources d'eau disponibles pour l'activité agricole. Description sommaire de l'action Outre l'utilisation de systèmes de goutte à goutte lorsque cela est pertinent pour la culture, le pilotage de l'irrigation peut être encore amélioré via l'utilisation des stations agro-climatiques du réseau Sud Agro Météo en cours de déploiement dans la région.

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Utilisation d'un réseau de données agro-climatiques en cultures pour une meilleure gestion de la ressource en eau sur le nord du BV	СЕНМ							

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Utilisation d'un réseau de données agro-climatiques en cultures pour une meilleure gestion de la ressource en eau sur le nord du BV									100 %				0%			

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires B2 - 1 B2 - 15 Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités en zone déficitaire Maîtres d'ouvrage potentiels MMM, CCGPSL, Syndicats, Communes Travaux Type d'action Nombre d'opération 1 000 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A □ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF5B-5C02 □ OF5D-5D01 □ OF5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 **✓** OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □0F6A-3C30 **✓** OF7-3A32 OF5A-5B17 FRDG223A Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Plusieurs collectivités du bassin versant disposent déjà d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable dans cette zone au regard de masse d'eau FRDG223 et FRDG223A. Description sommaire de l'action Cette action portera sur les projets mise en œuvre dans le cadre de schémas directeurs existants. Concerne la recherche de fuite et autres actions hors réhabilitation des réseaux d'eau potable./ Phase 1 sont concernées, les actions menées par le Syndicat mixte Garrigues et Campagnes, ainsi que celles de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire	SMGC	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités de Sussargues	МММ	1 000 000 €	0€	0€	0€	0€	1 000 000 €	0€
			0€	0€	0€	0€	000 000 €	0 €

Plan de financement

	Et	at	С	CD34		gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maître ouvrage		Е	urope	Cofinancement FR		-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités de Sussargues	0%	0€	20 %	200 000 €	0%	0€	50 %	500 000 €	30 %	300 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		200 000 €	1	0€	1	500 000 €		300 000 €		0€		0€		0 €

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires B2 - 2B2 - 21 Audit des consommations et dépenses en eau dans les Collectivités et dans activités situées en Priorité zone non défictaire dans la perspective d'un service de gestion durable de l'eau Maîtres d'ouvrage potentiels MMM, POA, CCGPSL, CCPL, Syndicats, Communes, CCI Animation/Coordination 3 Type d'action Nombre d'opération 75 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B **✓** OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Bien que la ressource en eau ne soit pas limitée sur l'ensemble du territoire, elle est cependant très sollicitée au regard du développement urbain et démographique du bassin de l'Or. Un objectif global de prévervation des ressources en eau du bassin versant est à atteindre, les besoins augmentant et les conséquences dûes au changement climatiques se faisant ressentir. Cela justifie, l'intérêt de pouvoir agir dans les zones non déficitaires en terme de mise en œuvre d'actions visant à diminuer les consommations d'eau dans les collectivités et les activités. Ces audits pouraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes. L'objectif est de viser en priorité les communes de plus de 5000 habitants (base recenseùent INSEE 2012) et stations balnéaires: Elle pourrrait se réaiser à un échelle inter communale en relation avec les EPCI, soit: - MMM: Jacou, Le Crès, Pérols, Vendargues, - CCPL: Lunel, Marsillargues - POA: La Grand Motte, Mauguio Ces audits pouraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes. Estimation du coût 15 000 € / collectivité; la grande motte et Mauguio - Carnon 20 000 € Description sommaire de l'action Un cahier des charges est à définir en liaison avec les collectivités visée par cette action. Il renfermera les grandes lignes suivantes: •Compilation annuelle des volumes consommés en eau potable par activitées et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès des syndicats et régies gestionnaires des captages eau et BRL). •Compilation annuelle des volumes consommés en eau brute par usage et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès de BRL et des syndicats et régies gestionnaires des captages eau) • Analyse des consommations pour les différents usages et détermination de propositions. •Hiérarchisation et chiffrage d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisation) Estimation 5 à 15 000 € / commune Dans une deuxième temps poursuite par l'optique de s'inscrire dans une perespective de gestion durable de l'eau. Commentaires Aide de l'agence de l'eau, possible dans le cadre de l'appel à projet sur les économies d'eau

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CCPL	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
Pays de l'Or Agglomération	30 000 €	0€	0€	0€	0€	30 000 €	0€
МММ	25 000 €	0€	0€	0€	0€	25 000 €	0€
	CCPL Pays de l'Or Agglomération	inscrit CCPL 20 000 € Pays de l'Or Agglomération 30 000 €	inscrit CCPL 20 000 € 0 € Pays de l'Or Agglomération 0 €	inscrit CCPL 20 000 € $0 \in 0$ Pays de l'Or Agglomération $0 \in 0$ $0 \in 0$	inscrit CCPL 20 000 € 0 € 0 € 0 € Pays de l'Or Agglomération	inscrit $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	inscrit $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$

Plan de financement

Audit des consommations et dépenses de communes situés sur le Lunellois 0% $0 \in 0\%$		Eta	at	CE	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	R	Autre
et dépenses de communes situés sur le Lunellois Audit des consommations et dépenses de communes situés sur le Pays de l'Or Audit des consommations et dépenses de communes situés sur le Pays de l'Or Audit des consommations et dépenses des communes situés sur le Pays de l'Or Audit des consommations et dépenses des communes situés sur la MMM (zone non déficitaire) dans la	Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
et dépenses de communes situés sur le Pays de l'Or Audit des consommations et dépenses des communes situés sur la MMM (zone non déficitaire) dans la	et dépenses de communes	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€		20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
et dépenses des % communes situés sur la MMM (zone non déficitaire) dans la	et dépenses de communes	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€		30 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
durable de l'eau	et dépenses des communes situés sur la MMM (zone non déficitaire) dans la perspective d'un sevice	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€		25 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **VOLET OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires B2 - 22 Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activités Priorité situées en zone non défictaire dans la perpective s'un service de gestion durable de l'eau Maîtres d'ouvrage potentiels MMM, POA, CCGPSL, CCPL, Syndicats, Communes, CCI 3 Travaux Type d'action Nombre d'opération 0€ Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A □ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF5B-5C02 □ OF5D-5D01 □ OF5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Contexte et justification Cette action prendra appui sur les actions décidées par chaque communes qui s'engageront dans un programme visant la réalisation d'éconiomies d'eau. Ces audits pouraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes. Sont principalement concernées les communes de plus de 5000 habitants en relation avec l'échelon intercommunal: - MMM: Jacou, Le Crès, Pérols, Vendargues, - CCPL: Lunel, Marsillargues - POA: La Grand Motte, Mauguio Description sommaire de l'action En phase 2 du contrat en attente d'une mise en œuvre par les communes. Fonction des résultats des audits élaborés, fiche action B2-21; Ces audits pouraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes. Commentaires Aide de l'agence de l'eau, possible dans le cadre de l'appel à projet sur les économies d'eau

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité des communes de la MMM (zone non déficitaire)	MMM	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité du Pays de l'Or	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€			
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité du Lunellois	CCPL	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	<u> </u>		0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité des communes de la MMM (zone non déficitaire)	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité du Pays de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activité du Lunellois	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0 €		0€		0€		0€		0€		0€		0 :

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 2 Optimiser la consoi	mmation d'eau en zones non p	rioritaires	
B2 - 23 Réutilisation des eaux	usées générant des économic	es d'eau	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	POA		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
OF4 OF5A OF5A OF4-1A10 OF5A-5B25 OF5A-5B25 OF5A-5E21 OF5A-5E21 OF5A-5E21 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 OF5A-5B17 Concernées: FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification La réutilisation des eaux usées por trouve en régime méditerranéen végétaux à certaines périodes de Sur le bassin de l'Or, plusieurs op du Pays de l'Or. De plus, la station Communauté d'Agglomération d bénéficie par ailleurs de nombres Cette opération entraine un doul L'objectif est double: - montrer qu'il existe dans le basse	F5B OF5D OF5D F5B-5C02 OF5D-5D01 OF5 F5C OF5D-5D05 OF5 F5C-5A32 OF5D-5D27 FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122 Our l'arrosage d'espaces publication sont en cours d'expérient d'épuration des eaux usées ou Pays de l'Or se trouve à proxux espaces verts. In d'experient des environnemental des in versant une démarche expérient des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des par la STEP dans le canal des experients des exp	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3 E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3 OF6A-3C17 OF7-3 OF6A-3C30 OF7-3 FRDT11a FRDG117 FRDG206 FRDG102 FRDG206 FRDG223 FRDG223 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223 FRDG223 FRDG223 FRDG113 FRDG223	AA08 AA11 AA32 AA32 AA32 AA32 AA32 AA32 AA32
*Actions en cours au sein de POA - Arrosage souterrain à partir de - programme de recherche NOVI * En attente d'évolution de la règ Une étude d'opportunité pourra Commentaires	A: · la STEP de Candillargues MA à Mauguio glementation: STEP de la Grand		

Inscription pour mémoire car cette action est répetortoriée dans le volet A: A1-41

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réutilisation des eaux usées générant des économies d'eau sur les stations du POA (budget inscrit en A1-41)	Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0 €	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réutilisation des eaux usées générant des économies d'eau sur les stations du POA (budget inscrit en A1-41)	0%	0€	0%	0€	20 %	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **VOLET OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires B2 - 24 Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités en Priorité zone non déficitaire Maîtres d'ouvrage potentiels MMM, POA, CCGPSL, Syndicats, Communes 4 Type d'action Travaux Nombre d'opération 0€ Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D **✓** OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 **✓** OF7-3A11 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 **✓** OF7-3A32 □oF6A-3C30 OF5A-5B17 Contexte et justification Description sommaire de l'action Cette action concerne les opérations découlant du SDAEP, hors réhabilitation et au renouvellement des réseaux. Sont visées la recherche active de fuites, la télérelève, les èquipements qui visent à réaliser plus globalement des économies d'eau Commentaires

Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Syndicat CAMMAOUN							
SMGC							
МММ							
Pays de l'Or Agglomération	0€	0€	0€	0€			
	Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or	inscrit Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0€	inscrit Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0 € 0 €	inscrit Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0 € 0 € 0 €	Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0 € 0 € 0 € 0 €	inscrit Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0 € 0 € 0 €	inscrit Syndicat CAMMAOUN SMGC MMM Pays de l'Or 0 € 0 € 0 €

Plan de financement

Eta	at	CL	034	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maït	re ouvrage	ь	urope	Cotin	ancement F	-R	Autre
%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
								100 %				0%			
								100 %				0%			
								100 %				0%			
0%	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	%		% Montant %	% Montant % Montant	% Montant % Montant %	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant %	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Montant	% Montant % Montant % Montant % Montant % 100 %	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant % Montant % Montant % 100 % % 100 % % 100 % <</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Image: Contact of the contact of</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant %</td></t<></td></t<></td></t<>	% Montant % Montant % Montant % Montant % 100 % % 100 % % 100 % <	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Image: Contact of the contact of</td><td>% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant %</td></t<></td></t<>	% Montant % Montant % Montant % Montant % Montant % Image: Contact of the contact of	% Montant % Montant <t< td=""><td>% Montant % Montant %</td></t<>	% Montant %

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE **OBJECTIF** B2 - Optimiser la consommation d'eau Réhabiliter, renouveler les réseaux d'adduction d'eau potable B2 - 3 B2 - 31 Réhabilitation des réseaux adduction d'eau dans un objectif d'amélioration des rendements et Priorité un gain environnemental Maîtres d'ouvrage potentiels Communes, MMM, POA, Syndicats Travaux 6 Type d'action Nombre d'opération 7 162 000 € Etat avancement Montant inscrit Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ☐ OF6A-3C14 ✔ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 **✓** OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification La plupart des collectivités compétentes en AEP du bassin de l'Or, ont un rendement du réseau qui se trouve en limite basse du rendement à atteindre dans le décret de 2012. Quelques collectivités possèdent un très bon rendement. . Un effort est donc nécessaire pour améliorer cette situation en favorisant la mise en place de recherche active des fuites et de changement du réseau dans les secteurs critiques où ces opérations apportent une plus value environnementale. Description sommaire de l'action S'engager sur des niveaux de rendement des réseaux AEP optimum et à effectuer dans le secteurdéficitaire de la nappe de Castries. . A déterminer dans les diagnostics eau potable, à retranscrire dans les PLU et les contrats d'affermage Commentaires FINANCEMENT DE L'AE DE 50% DANS LE CADRE DE A. PROJETS ECONOMIE D'EAU EN 2015

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réhabilitation des réseaux AEP secteur déficitaire de la nappe du Bérange	SMGC	1 000 000 €	0€	0€	0€	0€	1 000 000 €	0€
Renouvellement des réseaux du POA dans un but d'amélioration du rendement	Pays de l'Or Agglomération	2 750 000 €	0€	550 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €
Réhabilitation des réseaux AEP de la ZI de Vendargues (2016-2017)	МММ	300 000 €	0€	0€	300 000 €	0€	0€	0€
Renouvellement des réseaux de la ville de Lunel dans un but d'amélioration du rendement	Mairie de Lunel	1 112 000 €	0€	1 112 000 €	0€	0€	0€	0€
Programme de réhabilitation du réseau AEP sur la commune de Sussargues, située en zone déficitaire	МММ	1 000 000 €	0€	0€	1 000 000 €	0€	0€	0€
Programme de réhabilitation du réseau AEP de Saint Brès (phase 2 du contrat)	МММ	1 000 000 €	0€	0€	0€	0€	1 000 000 €	0€

0 € 1 662 000 € 1 850 000 € 550 000 € 550 000 € 550 000 €

Plan de financement

	Eta	at	C	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réhabilitation des réseaux AEP secteur déficitaire de la nappe du Bérange	0%	0€	15 %	150 000 €	0%	0€	30 %	300 000 €	55 %	550 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Renouvellement des réseaux du POA dans un but d'amélioration du rendement	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	2 750 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux AEP de la ZI de Vendargues (2016-2017)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	300 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Renouvellement des réseaux de la ville de Lunel dans un but d'amélioration du rendement	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	1 112 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme de réhabilitation du réseau AEP sur la commune de Sussargues, située en zone déficitaire	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	500 000 €	50 %	500 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Programme de réhabilitation du réseau AEP de Saint Brès (phase 2 du contrat)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	300 000 €	70 %	700 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
"		0€		150 000 €		0€	1	100 000 €	5	912 000 €		0€		0€		

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 3 Réhabiliter, renouveler les réseaux d'adduction d'eau potable

B2 - 32 Renouvellement patri	monial des réseaux d'adductio	on d'eau	Priorité 3
Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	5
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	1 580 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O ☐ OF5A-5E21 ☐ O ☐ OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 ☐	OF5C OF5D-5D05 OF5 OF5C-5A32 OF5D-5D27 FRDR140 FRDR10219	GE-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3 GE-5F31 □ OF6A-3C14 ☑ OF7 □ OF7-3 □ OF6A-3C17 □ OF7-3 □ OF6A-3C30 ☑ OF7-3 □ FRDT11a □ FRDG117 □ F	A08 A11 A17 A32 RDG223A
concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122		RDG239
La majorité des collectivités du ba dans plus de 50% de leur patrimo		adduction d'eau potable vieillissant, dont	l'age moyen est
Description sommaire de l'action			
A COMPLETER			
Colectivités Syndicats eau Communes compétentes EPCI compétents			
Chiffrage à vérifier			
Commentaires			-
Agence de l'Eau peut intervenir à	hauteur de 30% sur les secteu	ırs éligibles à la solidarité rurale	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du POA	Pays de l'Or Agglomération	500 000 €	0€	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du SMGC	SMGC	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau duSyndicat de la Palus	Sivom de la Palus	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du Syndiact Camaoun	Syndicat CAMMAOUN	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Réhabilitation des réseaux AEP de la ZI de Vendargues (2014-2015)	MMM	1 080 000 €	0€	1 080 000 €	0€	0€	0€	0€
		-	0€	1 180 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du POA	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	500 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du SMGC	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau duSyndicat de la Palus	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€	80 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau du Syndiact Camaoun	0%	0€	20 %	0€	0%	0€	30 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation des réseaux AEP de la ZI de Vendargues (2014-2015)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	1 080 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€	1	580 000 €		0€		0€		0 €

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 11 Définition d'une strate	égie, animation du projet et m	obilisation des Maîtres d'ouvrages	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
	Animation/Coordination	Name and an Archine	1
Type d'action	·	Nombre d'opération	168 000 €
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	108 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	F5B OF5D OF5I		
		E-5F10 UOF6A-3C13 UOF6C UOF7-3.	
		E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3.	
☐ OF5A-5E21 ☐ O	0F5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3A	
OF5A-5B17		□OF6A-3C30 □ OF7-3.	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification			
		e possible combinaison d'événements : d	ébordement des
cours d'eau, ruissellement urbair Un examen préalable de cette sit	_	stic de bassin de versant de l'étang de l'C	Or conduit par le
T		on de ce risque assorti par des actions po	-
l f		lle du bassin versant à partir d'éléments	
		émarche de PAPI d'intention sur le bassin	
prealable a une étape plus opera	tionnelle d'engagement de trav	vaux et d'opérations de gestion de ce risc	lue.
Description sommaire de l'action			
Elle se décline selon 3 volets forn			
_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ion : Elle consiste à la définition d'une st	_
l e		phérentes par rapport aux spécificités hy	=
d'un dossier de candidature à un		sera en phase finale du PAPI d'intention	par i elaboration
•		consistera à la réalisation de toutes les a	•
		es actions ainsi qu'au suivi technique et	
		ont la composition pourrait être la même visera l'avancement du projet. Des group	
•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ude hydraulique globale du bassin versa	
	· ·	ssier sera amené à se réunir pour oriente	-
propositions et valider la stratég	ie.		
- Le nassage du PAPI d'intention	au PAPI complet par l'élaborati	on et le portage du projet en mobilisant	les acteurs locaux
		s partenaires techniques et financiers et	
organiser la gouvernance.			
		t de passage au stade PAPI complet rapio ans ce domaine qui se poursuive au-delà	=
d'intention, il est prévu de recru			uu FAFI
Commentaires		-,	
- Commence of the commence of			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en place d'une animation du programme	SYMBO	168 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €	0€	0€	0€
			56 000 €	56 000 €	56 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en place d'une animation du programme	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60	100 800 €	40	67 200 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		100 800 €		67 200 €		0€		0€
Les taux d'aides du Conse	es taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché															

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la	connaissance et la conscience	au risque	
C1 - 12 Réaliser une étude hy	draulique globale du BV		Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	420 000 €
Articulation avec le programme (de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B OF7-3.	A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	0F5B-5C02 ☐ 0F5D-5D01 ☐ 0F5	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3.	A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3.	A11
☐ OF5A-5E21 ☐ O	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3.	A17
OF5A-5B17		□OF6A-3C30 □ OF7-3.	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification			
	actions à mettre en œuvre po	oréhension des phénomènes hydrauliques our réduire les risques d'inondation par dé	
Cette action viendra en partie ali pas par les prestataires de la prés		de la stratégie à définir qui sera pilotée e ymbo et les acteurs locaux.	et élaborée, non
Description sommaire de l'action	l		
d'évaluer différentes proposition	ns d'aménagements ou d'action	l'Or en crue sera menée et permettra d'id ns de protection contre les inondations à des cours d'eau et de leurs annexes.	
poser un diagnostic gradué conc préprogramme global d'aménag	ernant l'hydraulique générale (ements de protection contre le économique (par le biais d'ana	raulique pour l'ensemble des 5 sous-bass du bassin versant, son comportement en es inondations à l'échelle du bassin versar alyses coûts-bénéfices) de chaque propos oposée.	crue et définir un nt. La faisabilité
vision d'ensemble et d'une carto stratégie locale pour une gestion fournira les informations à prend du futur PAPI complet.	graphie du bassin versant et le n intégrée et cohérente du risqu	ra permettre aux acteurs du territoire de eur apporter les éléments nécessaires à l'é ue inondation à une échelle pertinente. A rogramme d'actions cohérent qui constitu	élaboration d'une A ce titre, elle
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude hydraulique globale du bassin versant	SYMBO	420 000 €	100 000 €	320 000 €	0€	0€	0€	0€
			100 000 €	320 000 €	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Etat CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR			Autre		
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude hydraulique globale du bassin versant	50	210 000 €	0%	0€	20	84 000 €	0%	0€	20	84 000 €	10	42 000 €	0%	0€	0%	0€
	210	000€		0€		84 000 €		0€		84 000 €		42 000 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 13 Réaliser une étude de	e faisabilité suite aux scénarios	hydrauliques étudiés par le Syble	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	120 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5A-5		GE	A08 A11 A17
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	RDG223A RDG239 RDC02f
du complexe « étangs Palavasier scénarios visant à réduire le risq menée avec un partenariat tech hydraulique des hypothèses rete technique et financière des amé	ns – étang d'Ingril – étang de l'Oue d'inondation sur le pourtou nique et financier du Symbo. Co enues sans considérer les autre nagements proposés ainsi que	du Bassin du Lez (SyBLe) sur le fonctionne Or » en période de crues et de tempêtes i r de l'étang de l'Or ont été étudiées. Cette es propositions ont uniquement abordé l' s effets. L'étude à mener consistera à exa leur efficacité et leurs impacts potentiels e constituer un outil d'aide à la décision a	marine, plusieurs e étude a été impact miner la faisabilité sur
en vue de la mise en œuvre éver globale du bassin versant en s'a _l		Ce projet sera articulé avec l'action étude ats.	hydraulique
Description sommaire de l'action	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Plusieurs options d'aménageme - Création d'un Grau supplémen - Elargissement de 3 sections (ré - Dragage des passes sur le cana - Désensablement des graus et c - Réalisation de protections rap	taire avec porte entre Carnon e etrécies) du Grau de Carnon et d I du Rhône à Sète et aménager des roubines des cours d'eau (a	et la Grande Motte création de portes nent d'ouvrages	
pour chaque proposition: analyse environnementale – analyse tec	se de la réglementation et des d hnique – recevabilité sociale de	proposés par le Syble à l'aide d'une analys contraintes juridiques et urbanistiques - é es propositions par les représentants des l s envisageables une analyse coût bénéfice	valuation habitants. Sur la

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude de faisabilité suite aux scénarios hydrauliques étudiés par le Syble	SYMBO	120 000 €	0€	0€	120 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	120 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude de faisabilité suite aux scénarios hydrauliques étudiés par le Syble	50 %	60 000 €	0%	0€	20 %	24 000 €	0%	0€	20 %	24 000 €	10 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€
	60	000€		0€		24 000 €		0€		24 000 €		12 000 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 14 Animation et sensibilis	sation en milieu scolaire		Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	30 000 €
		Worteant inserte	
Articulation avec le programme d		E TOF6A TOF6B TOF7-3	401
	F5B	E	
_		E-5F31	
_	F5C-5A32 OF5D-5D27	OF6A-3C17 OF7-3	
☐ OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137 Contexte et justification	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	RDG223A RDG239 RDC02f
communication vont permettre de marine. La sensibilisation en milie également les parents et d'informathercher les enfants à l'école si l'émémoire du risque et de faire processes de Master 2 pil scolaires en les resituant par rappaeuvre des dispositifs tels qu'un ce trouvent sur le bassin versant.	le sensibiliser les élèves du bas eu scolaire permet de toucher ner la population sur le compo état des routes ne le permet p endre conscience de la présenc loté par le Symbo a permis de port aux enjeux identifiés sur le contrat de milieu et un PAPI. Il En tenant compte d'une coor r des Communes situées égale	aissances au travers d'outils pédagogique sin versant sur les risques d'inondation e non seulement les enfants, citoyens de drement à avoir en cas d'inondation (exe as). Cette communication permet égalence du risque aux futures générations. faire un diagnostic approfondi des action e bassin versant et dans la perspective de en ressort que 50 écoles primaires, 12 co dination avec les animations scolaires ment sur le bassin de l'Or, l'objectif propur par animation.	et submersion emain mais mple, ne pas aller nent d'entretenir la s d'animations pouvoir mettre en ellèges et 6 lycées enées par le
Description sommaire de l'action			
Cette action comprend: - Elaboration d'un cahier des cha versant d'une part et de la réalisa	_	rations en vue de la fabrication de la maq d'autre part.	uette du bassin
	_	les écoles, les collèges, les lycées). Pour colaires fin 2014 -2015, 2015 – 2016 et dé	-
- Il sera également envisagé de fa pour l'animation de réunion	abriquer une maquette du bas	sin versant. Cet outil pédagogique sera p	olyvalent car utile
The state of the s		bmersion marine en les replaçant dans le ion locale de ces risques ainsi que les bo	
A l'issu du PAPI d'intention un bi	lan sera effectué afin de pouvo	oir poursuivre cette action dans le PAPI co	omplet.
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisation d'une maquette du bassin versant de l'Or	SYMBO	10 000 €	10 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Réalisation d'animations scolaires	SYMBO	20 000 €	0€	10 000 €	10 000 €	0€	0€	0€
			10 000 €	10 000 €	10 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation d'une maquette du bassin versant de l'Or	20 %	2 000 €	0%	0€	20 %	2 000 €	0%	0€	20 %	2 000 €	40 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
Réalisation d'animations scolaires	20	4 000 €	0%	0€	20	4 000 €	0%	0€	20	4 000 €	40	8 000 €	0%	0€	0%	0€
	6	000€		0€		6 000 €		0€		6 000 €		12 000 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

Amélioration de la connaissance et la conscience du risque C1 - 1

C1 15 Formation dos (los)	la masking du vianua diinandaki		Duiovité 2
C1 - 15 Formation des élus à	la gestion du risque d'inondation	on	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	12 000 €
		Wortent insert	
Articulation avec le programme	<u> </u>	-	
	OF5B □ OF5D □ OF5 OF5B-5C02 □ OF5D-5D01 □ OF5	E	
_	<u> </u>	E-5F31	
	OF5C-5A32 OF5D-5D27	OF6A-3C17 OF7-3	
☐ OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219		RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141		RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122		RDC02f
Contexte et justification			
Le renforcement de la culture d	u risque et du partage des conna	aissances sont indispensables afin de mic	eux gérer le risque
		s variés adaptés aux élus du bassin versa	
permettre de développer leur m crise.	nobilisation autour des thématiq	ues de gestion des inondations préventi	ve et en période de
crise.			
Description sommaire de l'actio	n		
		oriaux en charge de cette gestion et du p	lan communal de
sauvegarde et de créer une dyn	amique de bassin en favorisant	les échanges et les contacts.	
Do nombrouy modulos thómati	aues neuvent être proposés tels	que	
	ques peuvent être proposés tels rsants et préventions des inonda	-	
- gestion du ruissellement pluvi	•		
- prévision et annonce de crues			
- gestion de crise			
- gestion des cours d'eau - urbanisme et prévention des i	nondations		
- érosion marine et risque de su			
- responsabilités, juridique et co			
Sur la base de cette liste théoric	que, des propositions concrètes	seront décidées en concertation avec les	acteurs locaux.
A l'issu du PAPI d'intention un b	pilan sera effectué afin de pouvo	oir poursuivre cette action dans le PAPI c	omplet.
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Foration des élus et des agents des Collectivités aux risques naturels	SYMBO	12 000 €	0€	0€	12 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	12 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Foration des élus et des agents des Collectivités aux risques naturels	20 %	2 400 €	0%	0€	20 %	2 400 €	0%	0€	20 %	2 400 €	40 %	4 800 €	0%	0€	0%	0€
	2 -	400€		0 €		2 400 €		0€		2 400 €		4 800 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Améliorat	ion de la connaiss	sance et la conscience	du risque			
C1 - 16 Communicati	ion envers le grar	nd public				Priorité 2
Maîtres d'ouvrage pote	entiels Symbo					
Type d'action	Animat	ion/Coordination		Nombre d'opé	ration	1
Etat avancement	Non co	mmencée		Montant inscr	it	25 000 €
Articulation avec le pro	gramme de mesu	res du SDAGE	-			
☐ OF4 ☐ OF5A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5 ☐ OF5A-5	E04 OF5C	OF5D-5D05 OF	5E-5F10 □ OF6A 5E-5F31 □ OF6A	-3C13 ☐ OF6C	☐ OF7-3A☐ OF7-3A☐ OF7-3A☐ OF7-3A☐	A08 A11
OF5A-5	B17		□ _{OF6A}	₁-3C30	□ OF7-3/	A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR129 FRDR131	121 FRDR310	08b FRDR141	FRDT11a FRDG102 FRDG113	FRDG117 FRDG206 FRDG223	FF	RDG223A RDG239 RDC02f
Contexte et justification						
Le renforcement de la c inondation. La sensibilis (orages, ruissellement, o préparer au risque d'inc existantes en termes de évènements passés ayan véritable culture du risq donc pour but de perme bassin versant de l'étan déjà existants au sein de spécifiques sur le thème ce thème, etc.).	dation des élus et débordement, ter ondation et/ou su connaissance de nt entrainé de lou ue (perte de la mettre aux populatig de l'Or. Plusieur y Symbo (créations des inondations	des populations sur le mpêtes) doit perme bmersion marine. La ps causes des inondations dégâts, les popula émoire collective, nou lons de mieux connait es vecteurs de commun d'une rubrique inonce	risque inondati tre de mainteni prévention des i ons mais aussi do itions et les élus aveaux arrivants re et comprend nication pourroi dation sur le site	ion auquel ils peu ir la vigilance des nondations soufl e leurs conséque s sont encore loir s). Ces actions o re le risque d'ino nt être utilisés, c e internet, intégra	uvent être s population fre en effe nces. En d n de dispos de commu ndation-s omme not ation de p	confrontés ons et de les et des lacunes lépit des ser d'une unication auront ubmersion sur le tamment les outils anneaux
Description sommaire d	e l'action					
Ces actions de commun risque d'inondation-sub être utilisés, comme no internet, intégration de diffusion de plaquettes Thèmes abordés: Les d territorial et de changer	omersion sur le ba tamment les outi panneaux spécifi spécifiques sur ce ifférents phénom	essin versant de l'étan ls déjà existants au se ques sur le thème des e thème, etc.). ènes de crues et de su	g de l'Or. Plusier n du Symbo (cru inondations da ibmersion marir	urs vecteurs de c éation d'une rub ins l'exposition d ne en les replaça	communica rique inor u Symbo, nt dans le	ation pourront ndation sur le site réalisation et contexte
termes de gestion de cr	•	S				
A l'issu du PAPI d'intent	ion un bilan sera	effectué afin de pouv	oir poursuivre c	ette action dans	le PAPI co	mplet.
Commentaires						

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Communication envers le grand public	SYMBO	25 000 €	0€	0€	25 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	25 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Communication envers le grand public	20	5 000 €	0%	0€	20	5 000 €	0%	0€	20	5 000 €	40	10 000€	0%	0€	0%	0€
	5 (000€		0€		5 000 €		0€		5 000 €		10 000 €		0€		0 €

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

Surveillance, prévision des crues et des inondations C1 - 2

C1 - 21 Etude des repères de	crues		Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	25 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D OF5	E	A01
		E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3A	
		E-5F31	
☐ OF5A-5E21 ☐ C	0F5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3/	
OF5A-5B17	_	□OF6A-3C30 □ OF7-3/	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141		RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification	an lágala d'informar las citavan	s sur les risques majeurs qu'ils encourent	t auvanols
-	= -	e à la loi n°2003 -699 du 30 juillet 2003 re	-
prévention des risques technolog	giques et naturels et à la répara	tion des dommages. L'article 42 de la loi	précise que « dans
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		tance des services de l'État compétents, p unal et établit les repères correspondant	
•		e ou le groupement de collectivités territo	
matérialise, entretient et protège	e ces repères. »	-	·
Il est donc essentiel de laisser de	s traces matérielles nour sensih	oiliser, entretenir et transmettre une mér	moire collective
	- -	ince des phénomènes d'inondation et sub	
Description sommaire de l'action	l		
Une quinzaine de communes sor	nt concernées sur le bassin de l'	Or.	
Il c'agira d'anglusor la basain an	rancantrant las communas afin	do réalisor un inventaire le plus exhaust	if nossible des
· ·		i de réaliser un inventaire le plus exhausti e crues existantes (Syble et SIAV), prise e	=
côtes PHE) en lien avec les act	ions menées par les structures	de bassin voisines, le Syble et le SIAV. Cel	la permettra
9 ,	t endroits d'implantation possil	bles en collaboration étroite avec les com	nmunes et
intercommunalités.			
The state of the s	-	crues. Elle bénéficiera dans ce cadre de l'a	analyse des
dommages sur les biens et les pe	ersonnes réalisée dans l'action!	5-1.	
La réalisation d'une étude global	le sur les Communes du bassin	versant et le littoral afin d'estimer les bes	soins et les
endroits favorables à la pose de	repères de crues et d'échelles l	imnimétriques en collaboration avec les o	communes sera
· ·		epère un plan d'implantation sera fourni	avec un relevé
topographique. Cette phase sera	i externalisee a un prestataire.		
		la fabrication et la pose des repères.	
Elle sera dès lors, mise en œuvre	dans le cadre du programme d	le PAPI complet.	
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude des repères de crues	SYMBO	25 000 €	0€	25 000 €	0€	0€	0€	0€
			0€	25 000 €	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maîtı	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude des repères de crues	50	12 500 €	0%	0€	20	5 000 €	0%	0€	20	5 000 €	10	2 500 €	0%	0€	0%	0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

7,	,		- 1 11 /
C1 - 22 Amélioration de la pre	évision des crues		Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	25 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B OF7-3	A01
		E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3	
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	DF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	A17
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification		1. 1. 6. 1. 6. 1.	
		phique dense formant 5 cours d'eau prin s courts et une montée des eaux très rap	•
par de fortes vitesses d'écouleme			,
Du fait de catte configuration la	converture du territoire par les	s systèmes de surveillance des crues n'es	t nas dávolonnás
_		l'Etat dans le cadre du SPC n'est effectiv	
	=	r mis en œuvre pour transmettre une pr	
•		non instrumentés. Quand bien même ils ole, ne permettrait pas forcément d'antic	
manière efficace au vu des temps		oie, ne permettrait pas forcement à antic	liper la crise de
,,			
		les PCS à bon escient deviennent difficile e la crise nécessitent le développement o	
information pluviométrique sur o		e la crise riccessitent le developpement e	ane memeure
	slikės da farmaikrina da sakka inf		ion lo maiorre
_ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		ormation et de mettre en œuvre la soluti sur les communes à risque pourra prendi	
instrumentation locale et/ou d'u			
Description sommaire de l'action	1		
Cette opération prévoit :			
-Une analyse des différents mod		n pluviométrique prévisionnelle ecteurs stratégiques, la prévision météor	ologique à une
•		teur d'eau en temps réel est abordée da	
		affiner les informations prévisionnelles so	ouvent données
pour une échelle plus large que o	celle du sous bassin versant.		
Cette action doit aboutir à des p	ropositions de solutions à mett	re en œuvre dans des zones géographiqu	ues identifiées avec
une estimation des coûts de faço	on à pouvoir les retranscrire da	ns la stratégie en fonction des priorités r	
solutions retenues figureront da	ns le PAPI complet.		
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude del'amélioration de la prévision des crues	SYMBO	25 000 €	0€	0€	25 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	25 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude del'amélioration de la prévision des crues	50	12 500 €	0%	0€	20	5 000 €	0%	0€	20	5 000 €	10	2 500 €	0%	0€	0%	0€
	12	500€		0€		5 000 €		0€		5 000 €		2 500 €		0€		0 €

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C1 - 23 Etude et mise en place	e d'un réseau de mesure		Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opéra	tion 2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	40 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ C	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B	OF7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	0F5B-5C02 ☐ 0F5D-5D01 ☐ 0F5	E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □	OF7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31 OF6A-3C14 OF7	OF7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	OF6A-3C17	OF7-3A17
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	OF7-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Comboute of instiffeation			

On constate à l'échelle du bassin versant, une méconnaissance de données de base d'observations des niveaux d'eau sur le système hydraulique, aussi bien pour connaître le fonctionnement au paroxysme des événements (cotes maximales atteintes pendant les inondations), que le niveau initial de l'étang, qui se révèle un facteur important du fonctionnement hydraulique pour les situations de crise.

On souligne également une méconnaissance des niveaux maximum observés dans les zones à enjeux urbains en situation de crise sur tout le territoire (le seul événement bien connu est celui de 2003, qui a fait l'objet d'enquête de crue par la DDTM immédiatement après la crue).

Afin d'améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'hydrosystème, la mise en place de points de mesure des niveaux des cours d'eau, de la mer (dans les ports) et de l'étang est donc nécessaire pour l'analyse des phénomènes et la prévision des crues et des inondations, et pour que s'établisse une culture partagée des cotes atteintes

Description sommaire de l'action

Il s'agit donc de proposer des sites pour la mise en place d'échelles simples et/ou de limnigraphes (enregistreurs en continu). Ces sites devront être pertinents au regard de l'accessibilité et de la représentativité du système hydraulique.

Les sites proposés devront être validés en concertation avec les différents gestionnaires du site (CG34, VNF, CEN, Symbo, SIEL, SyBle, SIAV).

L'étude du fonctionnement hydraulique du complexe « étangs palavasiens, d'Ingril et de l'Or » en situation de crue et de tempête marine, menée par le Syble en partenariat avec le Symbo : a déjà défini 4 sites potentiels sur le pourtour de l'étang:

- •Le Port de Pérols à Pérols
- •Les Cabanes du Salaison à Mauguio
- •Les Cabanes du Roc (canal RàS) à La Grande Motte, afin de mieux connaître les débordements du canal de Rhône à Sète vers la Grande-Motte
- •Le Port de Carnon à Mauguio-Carnon, afin de quantifier la perte de charge liée au Grau de Carnon.

Cette action vient en complément d'autres opérations visant à améliorer les connaissances et la conscience du risque (repères de crues) ou la surveillance des crues. Elle s'articulera étroitement avec les démarches similaires menées par le Syble et le SIEL sur le pourtour des étangs palavasiens et MMM dans le cadre du projet EcoCité-Ville en alerte sur les communes de Montpellier, Lattes et Pérols et à terme sur l'ensemble de son territoire.

Au stade PAPI d'intention cette action se bornera aux recommandations de sites pertinents à l'intérieur du BV, sachant que la phase opérationnelle de pose et de gestion des échelles et capteurs se fera dans le cadre du PAPI complet. En revanche, sur le pourtour de l'étang de l'Or, grâce à l'étude menée par le Syble, la réflexion étant bien avancée, il sera possible dans le PAPI d'intention de procéder à la pose des échelles sur les sites déjà examinés.

COMMENTALES			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise en place d'un réseau de mesures sur les bordures de l'étang de l'Or	SYMBO	10 000 €	0€	0€	10 000 €	0€	0€	0€
étude d'un réseau de mesures	SYMBO	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	40 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en place d'un réseau de mesures sur les bordures de l'étang de l'Or	0%	0€	0%	0€	10 %	1 000 €	30 %	3 000 €	20 %	2 000 €	40 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
étude d'un réseau de mesures	50	15 000 €	0%	0€	10	3 000 €	0%	0€	20	6 000 €	20	6 000 €	0%	0€	0%	0€
	15	000€		0€		4 000 €		3 000 €		8 000 €		10 000 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 3 Alerte et gestion de crise

C1 - 31 Généraliser et faire v Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes		Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Communos		
	Communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	5
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	50 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE	•	_
	OF5B OF5D OF5	SE OF6A OF6B OF7-3	A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐	OF5B-5C02	5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐	OF5C OF5D-5D05 OF5	5E-5F31	A11
☐ OF5A-5E21 ☐	OF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	A17
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	FRDG102 FRDG206 F	RDG223A RDG239 RDC02f
Contexte et justification			
et d'assurer les démarches de g crise permettant d'anticiper au avec les moyens recensés et mo Sur le bassin de l'Or, la rencontr finalisation et 4 PCS pas encore plus, pour la partie sensibilisatio	estion de crise. Il s'agit de défin mieux les évènements, de prévo bilisables aux besoins des perso e effectuée avec les communes élaborés (communes de: St Chr on par le biais de la réalisation d de pouvoir reprendre le conten	s a montré que 27 PCS étaient réalisés ou istol – St Drezery – St Nazaire de Pezan – les DICRIM, la proportion s'inverse avec 2 u d'un PCS et de faire des actions d'anima	tion communale de nées, de répondre en cours de Vérargues). De 0 DICRIM non
Description sommaire de l'actio			
besoins à venir dans l'optique d d'action sur le sujet). Rencontre pouvoir les appuyer pour la mis (Vérargues, St Christol, St Dréze Poursuite de l'action avec l'éalb les PCS dans les communes en c	e rechercher une cohérence d'i e avec les communes dotées d'u e en place de leur PCS par l'inte ry, St Nazaire de Pézan). Aide à oration des outils de sensibilisa contribuant à l'organisation de s	l'approfondir l'état des lieux des outils ex intervention à l'échelle supra communale un PPRI mais qui n'ont pas encore réalisé ermédiaire d'une commande à un bureau la réalisation de ces PCS. Ition ainsi que l'animation d'actions destination de crise. Animer des actions dificacité des missions prévues en fonction	(rédaction plan leur PCS afin de d'étude nées à faire vivre e coordination

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Realiser le PCS de ST Drezery	Mairie de Saint Drezery	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Réaliser le PCS se Vérargues	Mairie de Vérargues	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Faire vivre les PCS	SYMBO	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Réaliser le PCS de St Nazaire de Pezan	Mairie de Saint Nazaire de Pézan	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
Réaliser le PCS de St Christol	Mairie de Saint-Christol	10 000 €	0€	10 000 €	0€	0€	0€	0€
		'	0€	50 000 €	0€	0 €	0 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Realiser le PCS de ST Drezery	0%	0€	20	2 000 €	20	2 000 €	0%	0€	60	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réaliser le PCS se Vérargues	0%	0€	20	2 000 €	20	2 000 €	0%	0€	60	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Faire vivre les PCS	0%	0€	0%	0€	20%	2 000 €	0%	0€	80%	8 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réaliser le PCS de St Nazaire de Pezan	0%	0€	20	2 000 €	20	2 000 €	0%	0€	60	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réaliser le PCS de St Christol	0%	0€	20	2 000 €	20	2 000 €	0%	0€	60	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		8 000 €		10 000 €		0€		32 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C1 - 41 Maitriser l'occupation	des sols en zone inondable - Ela	poration, révision des PPRinondation	ns Priorité 1
Nachwa diamman natantiala	E4-4		
Maîtres d'ouvrage potentiels	Etat Etudes	Nambra d'anération	1
Type d'action	En cours	Nombre d'opération	50 000 €
Etat avancement		Montant inscrit	30 000 €
Articulation avec le programme	<u>_</u>		
☐ OF4 ☐ OF5A ☐ C		□ OF6A □ OF6B □ OF7-	
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	0F5B-5C02		
	DF5C-5A32	OF6A-3C17 OF7-	
☐ OF5A-5B17	G135 3527	□ OF6A-3C30 □ OF7-	
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219		FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141		FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification			
sol adaptée, permettant de ne pa constituent également un préala crue, Plans Communaux de Sauve Le bassin versant de l'étang de l'e PPRI prescrit (dont celui de la Gra commune de Saint Vincent de Ba classée en niveau de risque faible 2012). Sur le littoral, les risques marins, dans les PPR existants par le biais vulnérabilité des enjeux présents	u risque d'inondation doit pouvoir as augmenter la vulnérabilité en z ble indispensable à la mise en pla egarde, mesures de réduction de Or s'étend sur 32 communes dont ande Motte qui intègre la submer arbeyrargues, celle-ci ne présental e dans le DDRM (Dossier Départer submersion, déferlement et érosi s des révisions à venir. A l'issue de	28 sont dotées d'un PPR inondation sion marine). Aucune procédure n'es nt pas d'enjeux en zone inondable. (C nental des Risques Majeurs) de l'Héra son du trait de côte, seront progressive la caractérisation de l'aléa, une anales stratégies de réduction de la vulnéral	approuvé et 3 d'un t envisagée sur la ette commune est sult actualisé en ement introduits yse de la
Description sommaire de l'action	1		
Il est prévu dans la durée du PAF d'outils réglementaires de maîtr		a réalisation des 3 PPRI afin de doter	les Communes
Ce volet sera également réexami clore le PAPI d'intention pour dé		tratégie locale de gestion des inonda	tions qui viendra
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisation des PPRI par l'état	Etat	50 000 €	0€	25 000 €	25 000 €	0€	0€	0€
			0€	25 000 €	25 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	CD34 Région LR Ag		Agence de l'Eau Maître ouvrage		re ouvrage	Europe		Cofinancement FR			Autre		
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation des PPRI par l'état	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	50 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		50 000 €		0€		0€		0€
Les taux d'aides du Conse	il Dépa	rtemental .	sont fix	kés à titre in	dicatif	: le taux fii	nal vari	iera entre (% et le	taux maxii	num a	ffiché				

Page 161 sur 267

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C1 - 42 Améliorer la gestion des eaux pluviales et maitriser le ruissellement													
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo												
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1										
Etat avancement		Montant inscrit											
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE												
□ OF4 □ OF5A □	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B OF7-3	A01										
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐	OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5	E-5F10	A08										
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	A11										
☐ OF5A-5E21	OF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	A17										
OF5A-5B17		□ OF6A-3C30 □ OF7-3	A32										
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A										
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239										
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f										
Contexte et justification													
		nstituent un des enjeux forts identifiés su											

La gestion des eaux pluviales et la maîtrise du ruissellement constituent un des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant, en particulier sur le registre de la qualité de l'eau. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire.

Sur le bassin versant de l'étang de l'Or, on dénombre un tiers des schémas directeurs pluviaux réalisés ces dernières années (source diagnostic bassin versant 2012 Symbo). Il convient d'étendre la réalisation de ces schémas à l'ensemble des communes du bassin versant et d'intégrer, en chacun d'eux, le risque d'inondation résiduel par débordement des réseaux (risque pluvial), et le risque de ruissellement.

Description sommaire de l'action

Appui technique à la mise en place des schémas directeurs pluviaux intégrant le risque de ruissellement avec prise en compte du volet qualité si possible, accompagnement pour l'intégration du risque de ruissellement dans les documents d'urbanisme (SCoT, projets de territoire)

il s'agira :

- de promouvoir une culture commune dans le domaine de la gestion des eaux pluviales et du ruissellement, afin de sensibiliser l'ensemble des maîtres d'ouvrages à l'importance de la prise en compte d'une réflexion à une échelle adaptée (bassin versant, projet de territoire, commune,...) permettant une gestion durable du risque pluvial et du risque d'inondation par ruissellement.
- de définir une stratégie cohérente pour réduire ce risque en lien avec les objectifs qualitatifs à atteindre sur le bassin versant (figurant dans le contrat de milieu) à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs, en définissant les zones d'intervention prioritaires en fonction des enjeux et des risques analysés à l'échelle du bassin versant et établissant des préconisations.

Commentaires

Le coût de la réalisation des schémas directeurs pluviaux est intégré dans le contrat de bassin. Il s'agira dans l'élaboration de ces documents de pouvoir viser un objectif quantitatif qui réponde à la prévention des inondations et un objectif qualitatif qui réponde à la protection des milieux impactés par les rejts du pluvial.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Améliorer la gestion des eaux pluviales et maitriser le ruissellement	SYMBO							

Plan de financement

	Eta	at	CI	CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Améliorer la gestion des eaux pluviales et maitriser le ruissellement									100 %				0%			

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

C1 - 51 Recensement des enjo	eux bâtis (pm prévu dans C1-1	2)	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF □ OF4-2A17 □ OF5A-5E04 □ OF		E-5F10	-3A01 -3A08 -3A11 -3A17 -3A32 FRDG223A FRDG239 FRDC02f
Contexte et justification CONFER C1-12			
Description sommaire de l'action	<u> </u>		
Commentaires			
Action incluse dans C1-12			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recensement des enjeux bâtis (pm prévu dans C1-12)	SYMBO							

Plan de financement

	Eta	Etat CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR			Autre	
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Recensement des enjeux bâtis (pm prévu dans C1- 12)									100 %				0%			

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des nersonnes et des bie

C1 - 5 Actions de reductio	n ae ia vuinerabilite aes persor	ines et des biens	
C1 - 52 Elaboration d'une stra	tégie de réduction de la vulné	rabilité	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	50 000 €
Articulation avec le programme d	de mesures du SDAGE		
OF4-1A10 OF5A-5B25 OOOOF5A-5B25 OOOOF5A-5E21 OOF5A-5E21 OOF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR137 Contexte et justification L'élaboration et l'approbation de	F5C OF5D-5D05 OF5 F5C-5A32 OF5D-5D27 FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122 s derniers PPRi vont permettre	E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3A E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A OF6A-3C17 OF7-3A OF6A-3C30 OF7-3A FRDT11a FRDG117 FF FRDG102 FRDG206 FF	A08 A11 A17 A32 RDG223A RDG239 RDC02f Dilité sur le bassin
elle permettra d'estimer les dom proposés en terme d'analyse coû	onnées de base nécessaires à l mages liés aux inondation sur l t bénéfice et de dommages évi	'étude hydraulique globale du bassin vers e territoire et de juger de la pertinence d ités.	
Description sommaire de l'action			
communes couvertes par un PPR Recensement des enjeux Reprise et approfondissement de et des données cartographiques PAPI)— localisation sous SIG des sensibles exposés- investigations Réalisation d'un inventaire des e	e l'inventaire des enjeux à l'éch (fond cadastral, orthophotopla bâtiments en zone inondable- s de terrain – rencontre avec le njeux à l'échelle du bassin vers eubles collectifs, habitat indivic	sque inondation sur le territoire du SYMB delle du bassin versant par croisement des ans) réalisé par le Symbo en 2012 (figuran synthèse des PCS et PPRi, identification de es communes. dant par typologie (équipements stratégiq duel, locaux d'exploitations, agricoles, par	données des PPRi t de la rapport de es bâtiments ues, ERP,
historiques, socio-économiques of possible cette information selon Analyse des populations exposée inondations sur la base de courb Cette action servira d'une part à connaissance fine des enjeux et conservires enjeux et conservires des enjeux et conservires enjeux et conservires enjeux et conservires et conservires enjeux et conserv	et utiliser les modèles d'estima les spécificités du bassin versai es au risque inondation et estin es d'endommagements classiq l'action 1-2 afin de graduer des d'autre part elle constituera un	s ce domaine. Il s'agira de pouvoir se proc tion de coûts reconnus pour cerner le plu nt. nation des coûts directs liés aux dommage ues pour plusieurs secteurs d'activités à c s propositions d'aménagement en fonction de base à la définition de mesures de rédu nce nécessaire à l'élaboration du PAPI con	s fidèlement es causés par les léfinir. en d'une ction de la

Commentaires

Coût estimé à 50 000 €. Cette action est incluse dans un des volest de l'étude globale hydraulique du bassin versant.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elaboration d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité	SYMBO	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR			Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Elaboration d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité	50 %	25 000 €	0%	0€	10 %	5 000 €	0%	0€	20 %	10 000 €	20 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€
	25 (000€	·	0€		5 000 €		0€		10 000 €		10 000 €		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 6 Ralentissement des écoulements

	boration et co ns D1-11)	ordin	ation de	s plans d	le gest	tion de	s prin	cipaux co	urs d'	eau du BV	(pm prév	/u F	Priorité	1
Maîtres d'ouv	vrage potentie	ls	Symbo											
Type d'action			Etudes						No	mbre d'ope	ération			1
Etat avancem	ent]		Мо	ntant inscr	it			0€
Articulation a	vec le program	ıme d	de mesur	es du SD	AGE		_							
OF4	☐ OF5A	o	F5B	OF5D		OF!	5E	✓ OF6A	4	OF6B	OF7-3	3A01		
OF4-1A10	OF5A-5B25		F5B-5C02	☐ OF5D	-5D01	□ of:	5E-5F10	□of6 <i>A</i>	A-3C13	□of6C	☐ OF7-3	3A08		
OF4-2A17	OF5A-5E04	□ o	F5C	OF5D	-5D05	OF:	5E-5F31	OF6A	A-3C14	OF7	OF7-3	BA11		
	OF5A-5E21	o	F5C-5A32	OF5D	-5D27			OF6A	A-3C17		OF7-3	BA17		
	OF5A-5B17							OF6A	A-3C30		☐ OF7-3	3A32		
Masses d'eau	FRDR139		FRDR140		FRDR1	10219		FRDT11a		FRDG117	F	RDG223	Α	
concernées :	FRDR12121		FRDR310	8b	FRDR1	141		FRDG102		FRDG206	F	RDG239		
	FRDR137		FRDR138		FRDR1	12122		FRDG113		FRDG223	F	RDC02f		
Contexte et iu	stification													

Contexte et justification

Le bassin versant de l'étang de l'Or est constitué d'un chevelu hydrographique assez dense, formé par une vingtaine de petits cours d'eau dont 5 principaux (Salaison – Cadoule – Bérange – Viredonne et Dardaillon) qui se déversent dans l'étang. La topographie du bassin versant leur confère une orientation Nord Ouest – Sud avec des pentes assez fortes sur le Nord et une zone de plaine au Sud propice à l'expansion de crues.

L'entretien de ces cours d'eau est aujourd'hui hétérogène et laissé au gré de la volonté des privés à quelques exceptions près (intervention sur le Salaison de la CCGPSL et du SIATEO au sud du canal du BRL). Plusieurs plans de gestion ont été élaborés sur quelques cours d'eau il y a une dizaine d'années par « la Charte du Salaison ». Il convient donc de reprendre toutes ces données en les réactualisant et de définir en concertation avec les acteurs concernés des plans de gestions pluriannuels. L'enquête réalisée l'été 2012 auprès des élus communaux a montré que ce sujet constituait pour eux une préoccupation et ils exprimaient leur volonté d'agir sur l'entretien des cours d'eau.

Description sommaire de l'action

Definition des plans de gestion en vue de réaliser une gestioin intégrée, d'entretenir la ripisylve, de stabiliser les berges, de limiter les embâcles en concertation avec les riverains et les différents acteurs.

Poursuite et fin de la mise à jour de l'état des lieux initié en 2012 par le Symbo. Elaboration d'un diagnostic et définition des plans de gestion des cours d'eau incluant les enjeux locaux (protection de l'environnement, des biens et des personnes, usages, ...). Cette phase également inscrite au Contrat de Milieu porté par le Symbo est un préalable à la phase suivante de mise en œuvre des propositions. Elle se fera en lien étroit avec les structures intervenant déjà sur le terrain mais aussi avec les riverains /usagers repérés.

En 2012, dans le cadre d'une mission rivière en création, le Symbo a commencé par réaliser un état de lieu de terrain de plusieurs tronçons du Salaison. Une fiche de descripteurs a été conçue et remplie dans une base de données ACCESS ad hoc créée. En 2013, cette action va se poursuivre dans un objectif de réaliser un état des lieux des principaux cours d'eau du bassin versant.

Accompagnement de collectivités, privés pour la mise en œuvre des plans de gestion, veille à la cohérence des interventions, surveillance des cours d'eau en concertation avec les acteurs compétents en matière de gestion des cours d'eau.

Un bilan est à faire à l'issue du PAPI d'intention afin de définir la suite à donner dans le cadre du PAPI complet.

Commentaires

Action faite en régieconfer D1-11 et financée dans le cadre du Contrat de milieu dans le volet E animation du contrat

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elaboration et coordination des plans de gestion des principaux cours d'eau du BV (pm prévu dans D1-11)	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Elaboration et coordination des plans de gestion des principaux cours d'eau du BV (pm prévu dans D1-11)	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 6 Ralentissement des écoulements

C1 - 62 Améliorer le fonction	nement morpho écologique d	les cours d'eau (pm)	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		'
Type d'action	Etudes	Nombre d'opéra	tion 1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	30 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
☐ OF4 ☐ OF5A ☐ O	OF5B OF5D OF5	E ✓ OF6A □ OF6B □	OF7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	of5B-5C02 ☐ of5D-5D01 ☐ of5	E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □	OF7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	OF7-3A11
OF5A-5E21 C	DF5C-5A32	OF6A-3C17	OF7-3A17
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	OF7-3A32
Masses d'eau FRDR139 concernées : FRDR12121	FRDR140 FRDR10219 FRDR3108b FRDR141	FRDT11a FRDG117 FRDG102 FRDG206	FRDG223A FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f
0 1 1 11 110 11			

Contexte et justification

Le maintien ou la restauration de la qualité physique des milieux aquatiques, action primordiale pour l'atteinte du bon état dans le cadre de la DCE, fait partie des orientations fondamentales du SDAGE et a été identifié comme un des 5 enjeux majeurs du bassin versant de l'étang de l'Or dans le cadre du diagnostic partagé.

Des actions pilotes et ambitieuses de restauration physique ont été engagées sur le bassin versant (sur les cours d'eau de la Viredonne et du Dardaillon). La dynamique impulsée doit être poursuivie et combinée à l'approche du ralentissement dynamique des crues par la reconquête de champs d'expansion de crues et la reconnexion d'annexes hydrauliques. En lien avec la définition des plans de gestion et le volet D du contrat de milieu, cette action devra conduire à proposer un programme d'actions pour le maintien ou la restauration des qualités physiques du milieu naturel en lien avec les enjeux du territoire.

Description sommaire de l'action

Il s'agira de lancer une étude morpho écologique sur la base des propositions d'aménagements du schéma hydraulique global du bassin versant, visant à :

- Rechercher et renforcer les synergies entre la gestion des zones humides, des cours d'eau et la prévention des inondations,
- Reconnecter les cours d'eau annexes aquatiques et milieux humides et restaurer leur espace fonctionnel
- Rechercher des solutions d'aménagements permettant de favoriser le ressuyage des terres ou réduire les débordements, tout en rétablissant un fonctionnement naturel des milieux aquatiques. En particulier, et si besoin, la possibilité d'arasement d'ouvrages non classés sera examinée jusqu'à l'élaboration d'un dossier loi sur l'eau.

Commentaires

Il est prévu optionnellement d'examiner un projet d'arasement d'ouvrage non classé et d'élaboration du dossier Loi sur l'eau pour un montant de 30 000 € selon le plan de financement suivant: AE 50% - FEDER 40 % - Autofinancement 10%. Ce projet pourra être détecté à en fin d'étude globale hydraulique du bassin versant.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Améliorer le fonctionnement morpho écologique des cours d'eau	SYMBO	30 000 €	0€	0€	0€	30 000 €	0€	0€
			0€	0€	0€	30 000 €	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Améliorer le fonctionnement morpho écologique des cours d'eau	0%	0€	0%	0€	10 %	3 000 €	40 %	12 000 €	10 %	3 000 €	40 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		3 000 €		12 000 €		3 000 €		12 000 €		0€		0 €

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 7 Gestion des ouvrag	es de protection hydrauliques		
C1 - 71 Contrôle et sécurité d	es digues de protection contre	e les inondations	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Etat		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement		Montant inscrit	15 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ OF □ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF □ OF4-2A17 □ OF5A-5E04 □ OF	0F5B	E-5F10	A08 A11 A17
qu'en parallèle les enjeux protég Afin de répondre à cette problén contrôle des digues au titre de se remplit ses obligations de mainti L'Etat a effectué le recensement leurs caractéristiques (hauteur) e Les digues classées sont soumise La réglementation sur la sécurité digues, concernant leur contrôle Qu'il s'agisse de propriétaires pri	és ne cessent d'augmenter. natique et d'assurer au mieux l es pouvoirs de Police de l'eau. (en en bon état des ouvrages et des digues de protection contr et de la population protégée. A s à un calendrier réglementaire des ouvrages hydrauliques fixe et entretien. vés (regroupés ou non en assontuels occasionnés par l'ouvra	e limite le plus souvent aux réparations por la sécurité des personnes et des biens l'Et Ce contrôle consiste à vérifier que le mait qu'il effectue bien pour cela un suivi régre les inondations. Les digues sont classée chaque classe correspond des prescription précis incluant des études de danger. Le les obligations des propriétaires (ou gestiation) ou de collectivités locales, ils son ge, notamment en cas de rupture (sauf sigagé).	rat exerce le re d'ouvrage gulier et adéquat. es en fonction de ons particulières. stionnaires) des t pleinement
Description sommaire de l'action	l		
sécurité des ouvrages hydrauliqu Sur le bassin versant de l'étang d la sécurité des ouvrages hydrauli De même, le classement des ouv	ues et des dispositions des arré le l'Or, l'identification et le rece iques, ont été effectués en 201 rrages protégeant des zones de e suivi de la surveillance des ou	du décret N° 2007-1735 du 11 décembre ètés du 29 février 2008 et du 16 juin 2009 ensement des digues, au sens de la nome 0-2011. ensément urbanisées a été mené en 2010 vrages, l'analyse des dossiers d'ouvrage,). enclature relative à 0-2011.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contrôle et sécurité des digues de protection contre les inondations	Etat	15 000 €	0€	0€	15 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	15 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Etat CD34		Région LR		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofin	ancement F	-R	Autre		
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Contrôle et sécurité des digues de protection contre les inondations	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0 €		0 €		0€		0€		15 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

C1 - 72 Etude de faisabilité su	r l'évolution des systèmes de	protection hydrauliques	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	1
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	35 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ 0F4 □ 0F5A □ 0	F5B OF5D OF5	SE OF6A OF6B OF7-3	A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	F5B-5C02	SE-5F10 □OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	SE-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3	A11
☐ OF5A-5E21 ☐ O	DF5C-5A32 OF5D-5D27	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	A17
OF5A-5B17		OF6A-3C30 OF7-3	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification			
La partie aval du bassin versant d des terres, et notamment de non		nnées 1960 et 1975, de grands travaux d'	assainissement
• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_	ang de l'Or, dont 4,9km classés C, dont la	propriété est celle
du Syndicat Intercommunal d'Ass	sainissement des Terres de l'Et	ang de l'Or (SIATEO).	
L'ahiectif de cette action est d'ex	merticer les propositions établ	ies dans l'action 1.2 concernant des ouvra	ages existant dont
I		les dans l'action 1.2 concernant des odyra lydraulique ou d'éventuels ouvrages à cré	_
le système de protection actuel.		, ,	·
Description sommaire de l'action			
		ade APS d'aménagement d'ouvrages de p	
hydraulique identifiés comme sti	ratégiques à l'issue de l'étude	hydraulique globale afin d'en assurer la p	érennité.
Il s'agira dans un premier temps	de réaliser un diagnostic de l'o	ouvrage (dans le cas où l'action concerne	l'évolution d'un
ouvrage existant):			
- disposer d'un état initial de la d		ue possible; on de la digue en rapport avec les contrai	ntes hydrauliques
externes, sa morphologie et sa co	_	on de la digue en rapport avec les contrai	intes flydraufiques
- évaluer les enjeux exposés et q	The state of the s	s secteurs protégés.	
Dans un deuxième temps, il sera retenues.	réalisé une étude de faisabilit	é et de conception jusqu'au stade APS de	s solutions
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques	SYMBO	35 000 €	0€	0€	35 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	35 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maîtı	re ouvrage	Е	urope	Cofina	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques	40 %	14 000 €	0%	0€	30 %	10 500 €	0%	0€	30 %	10 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	14	000€		0€		10 500 €		0€		10 500 €		0€		0€		0€

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C2 - 11 Programme d'action à	définir		Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opération	0
Etat avancement		Montant inscrit	
Contexte et justification			
D : : : : ! !! !!			
Description sommaire de l'action			
Commentaires			

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C2 - 21 Programme d'action à	définir		Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opération	0
Etat avancement		Montant inscrit	
Contexte et justification			
Description sommaire de l'action			
Description sommane de ruction			
Commentaires			

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 3 Alerte et gestion de crise

C2 - 31 Programme d'action à	définir		Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opération	0
Etat avancement		Montant inscrit	
Contexte et justification			
Contexte et justification			
Description sommaire de l'action			
Commentaires			

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C2 - 41 Programme d'action à définir	Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels	
Type d'action	Nombre d'opération
Etat avancement	Montant inscrit
ontexte et justification	
ontexte et justification	
Description sommaire de l'action	
Commentaires	

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

C2 - 51 Programme d'action à	définir		Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opération	0
Etat avancement		Montant inscrit	
Contexte et justification			
Contexte et justification			
Description sommaire de l'action			
Commentaires			

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 6 Ralentissement des écoulements

2 - 61	Programme d'action à définir		Priorité
Maîtres	d'ouvrage potentiels		
Гуре d'a	action	Nombre d'opération	
Etat ava	incement	Montant inscrit	

Contexte et justification
Description sommaire de l'action
Commentaires

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)

C2 - 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

C2 - 71 Programme d'action à	définir		Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opération	0
Etat avancement		Montant inscrit	
Contexte et justification			
Contexte et justification			
Description sommaire de l'action			
Commentaires			

Liste des opérations et budgets	
Plan de financement	

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau

Type d'action Etudes Nombre d'opération Etat avancement En cours Montant inscrit Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF5A OF5B OF5D OF5E ✓ OF6A OF6B OF7-3A01 ○ OF4-1A10 OF5A-5B25 OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3A08 ✓ OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ○ OF5A-5E21 OF5C-5A32 OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 ○ OF5A-5B17 ✓ OF6A-3C30 OF7-3A32 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A Concernées : FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDG223 FRDC02f	riorité	1						
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, SIATEO							
Type d'action	Etudes		Noi	mbre d'opé	ration			4
Etat avancement	En cours		Мо	ntant inscr	it		0	€
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE							
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D	OF5E	✓ OF6A	OF6B	OF7-3	A01		
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ O	OF5B-5C02	1 OF5E-5F10	□oF6A-3C13	□ of6C	OF7-3	A08		
✓ OF4-2A17	OF5C OF5D-5D0	5 OF5E-5F31	OF6A-3C14	OF7	OF7-3	A11		
☐ OF5A-5E21 ☐ 0	OF5C-5A32	7	OF6A-3C17		OF7-3	A17		
OF5A-5B17			✓ OF6A-3C30		□ OF7-3	A32		
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRE	DR10219 FF	RDT11a	FRDG117	F	RDG223A		
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRE	DR141 FF	RDG102	FRDG206	F	RDG239		
FRDR137	FRDR138 FRE	DR12122 FF	RDG113	FRDG223	F	RDC02f		
Contexte et justification								

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet il y a quelques années de réalisation de plans de gestion globale sous maîtrise d'ouvrage de la Charte du Salaison. La CC GPSL, compétente en matière de travaux et d'entretien de cours d'eau a également réalisé un plan de gestion du Salaison sur son territoire de compétence et exécuté une première phase de travaux. Le SIATEO élabore également des programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau sur son territoire de compétences. En 2009, le Symbo acquiert la compétences Etudes à l'échelle du bassin versant, en particulier concernant les milieux aquatiques. Un projet test de mise à jour de l'état des lieux et du plan de gestion du Salaison autrefois réalisé par la Charte du Salaison et le SIATEO est actuellement en cours par le Symbo. Cependant, La disparité des compétences et périmètres d'intervention ne permet pas de disposer d'une politique cohérente de gestion des cours d'eau. Leur prise en compte et leur préservation est donc très hétérogène sur le territoire.

Description sommaire de l'action

- * Synthétiser, et analyser la cohérence des plans de gestion à mettre en œuvre par les divers MO, mutualiser et harmoniser les programmes d'actions et rendus, tant dans leur contenu que dans leur forme (mutualisation des données et valorisation des actions engagées)
- * Identifier les secteurs orphelins et favoriser le transfert de compétences privés -> public sur les secteurs dits "orphelins".
- * Mettre à jour état des lieux et plans de gestion existants (Salaison, Cadoule, Bérange) et réaliser les manquants (Viredonne, Dardaillon et autres affluents): l'objectif est de déterminer par tronçon des objectifs clairs et partagés de gestion en fonction des enjeux relevés localement et articuler de façon cohérente les interventions. Celles-ci concernent l'entretien courant des cours d'eau (gestion différenciée des embâcles, élimination des déchets, entretien ripisylve, débroussaillage, petite restauration de ripisylve...) et également les opérations de suivi et de surveillance des cours d'eau.
- * Appuyer les collectivités pour intégrer enjeux et objectifs de la trame Verte et bleue dans les documents d'urbanisme : étude de la compatibilité des documents d'urbanisme avec la politique nationale et régionale TVB, en particulier des SCOT avec mise à plat des données cartographiques (SIG), accompagnement des collectivités pour une meilleure cohérence et le cas échéant mesures à prendre (modifications documents urbanisme, travaux);
- * A conduire en lien avec les actions D1-12 et D1-13

Cette action sera réalisée en régie pour le Salaison, le Bérange et la Cadoule. En ce qui concerne la Viredonne et le Dardaillon, l'élaboration des plans de gestion est intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration de ces deux cours d'eau dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIATEO.

Commentaires

Cette action est en partie réalisée en régie par le Symbo et en partie sous maîtrise d'ouvrage du SIATEO dont le coût est pour mémoire de 15 000 € HT et intégré à l'action D1-21

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration du Bérange	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration du Salaison	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Elaboration du plan de gestion de la Viredonne et du Dardaillon	SIATEO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration de la Cadoule	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	1		0€	0€	0€	0€	0€	0 €

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration du Bérange	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Elaboration du plan de gestion de la Viredonne et du Dardaillon	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise à jour de l'état des lieux - programme de gestion et restauration de la Cadoule	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0 :

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau

D1 - 12 Mettre en œuvre les	plan de gestion de ces cours d'	eau (ripisylve, embâcles)	Priorité 1											
Maîtres d'ouvrage potentiels	Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, SIATEO, Communes, CCGPSL, propriétaires riverains													
Type d'action	Travaux	Nombre d'opé	ration 9											
Etat avancement	En cours	Montant inscri	it 502 000 €											
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE													
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D OF5	E ✓ OF6A □ OF6B	OF7-3A01											
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	DF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5	E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C	OF7-3A08											
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ (OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	OF7-3A11											
OF5A-5E21	DF5C-5A32	✓ OF6A-3C17	OF7-3A17											
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	OF7-3A32											
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A											
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239											
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f											
Contexte et justification														
Plusieurs cours d'eau ont fait l'ol	piet il v a quelques années de re	éalisation de plans de gestion glo	obale sous maîtrise											

Description sommaire de l'action

Sont concernés, le Salaison, le Bérange et la Cadoule (Viredonne et Dardaillon étant traités dans le cadre des travaux de restauration).

d'ouvrage de la Charte du Salaison et du SIATEO. La CCGPSL, compétente en matière de travaux et d'entretien de cours d'eau a également réalisé un plan de gestion du Salaison sur son territoire de compétences et exécuté une première phase de travaux. Le SIATEO élabore également des programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau sur son territoire de compétences. En 2009, le Symbo acquiert la compétence Etudes à l'échelle du bassin versant, en particulier concernant les

milieux aquatiques. Cette action fait suite à la mise à jour de l'état des lieux et des plan de gestion des cours d'eau.

- * En compatibilité avec les plans de gestion élaborés et en cohérence avec la gouvernance mise en place (action D1-11), mener des travaux d'entretien raisonné des cours d'eau selon le principe d'une gestion différenciée. Sont concernées également les interventions de gestion post-travaux de renaturation des cours d'eau (action D1-22).
- * A conduire en cohérence avec l'acquisition des connaissances relatives au fonctionnement des cours d'eau (action D1-13) et les actions du volet C

Commentaires

Nombre d'opération en fonction de l'adoption des plans de gestion par différents maîtres d'ouvrages. TAUX MAJORES AGENCE DE L'EAU EN ATTENTE DE CONTRE PARTIES

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	Mairie Le Crès	20 000 €	0€	10 000 €	10 000 €	0€	0€	0€
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux	SIATEO	150 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	50 000 €
Programme d'entretien et de restauration de la ripisylve du Salaison	CCGPSL	8 000 €	0€	0€	4 000 €	3 000 €	0€	1 000 €
Travaux de gestion sur le Salaison au droit de la ZI de Vendargues	МММ	50 000 €	0€	10 000 €	0€	40 000 €	0 €	0€
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérange	SIATEO	100 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule	SIATEO	100 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	SIATEO	71 000 €	0€	6 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	17 000 €
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	Mairie de Vendargues	3 000 €	0€	3 000 €	0€	0€	0€	0€
Animer la mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau et piloter des études complémentaires	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	29 000 €	30 000 €	59 000 €	316 000 €	68 000

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	ion LR	Agen	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30	6 000 €	40	8 000 €	30	6 000 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	45 000 €	40 %	60 000 €	30 %	45 000 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien et de restauration de la ripisylve du Salaison	0%	0€	30 %	2 400 €	0%	0€	30 %	2 400 €	40 %	3 200 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de gestion sur le Salaison au droit de la ZI de Vendargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	15 000 €	40 %	20 000 €	30 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérange	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30	30 000 €	40	40 000 €	30	30 000 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	30 000 €	40 %	40 000 €	30 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30	21 300 €	40	28 400 €	30	21 300 €	0%	0€	0%	0€
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30	900€	40	1 200 €	30	900€	0%	0€	0%	0€
Animer la mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau et piloter des études complémentaires	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		2 400 €		0€		150 600 €		200 800 €		148 200 €		0€		0 €

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau D1 - 13 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement des cours d'eau et leurs suivis Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo **Ftudes** Type d'action Nombre d'opération 80 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDC02f FRDG223 Contexte et justification Les cours d'eau du bassin versant font l'objet de suivis très ponctuels dans le cadre de la DCE. Le diagnostic réalisé par le Symbo a clairement identifié le fonctionnement des cours d'eau du bassin de l'Or comme insuffisamment connu. L'objectif est d'améliorerles connaissances par la mise en place de suivis plus pérennes ou d'études spécifiques approfondies. Très recemment l'étude réalisée par le BRGM sur la nappe Castries - Sommières n'a pas permis de bien connaître la relation entre le Bérange et cette nappe. L'étude du fonctionnement de ces cours d'eau permettrait de mieux comprendre les apports du bassin versant à la lagune ainsi que les relation et l'impact qualitatif et quantitatif de ces cours d'eau sur les nappes souterraines dans une optique de gestion des masses d'eau du bassin versant. Description sommaire de l'action * Elaborer des protocoles de suivis des débits, étiages des cours d'eau et les mettre en oeuvre * Mener une étude des transferts sédimentaires pour les principaux cours d'eau, en lien avec action sur l'amélioration des

- connaissances relatives à la lagune (D3 11)
- * Mener une expertise du fonctionnement du Bérange en particulier sur le haut de son bassin versant et ses relations avec les nappes souterraines. Les objectifs sont de déterminer les flux, les relations nappes / rivières ainsi que les transports sédimentaires en lien avec volet B. La connaissance qualitative et quantitative des conséquences des prélèvements sur l'état des cours d'eau, parfois cumulés avec d'autres pressions, s'avère indispensable.

Commentaires

Dharana	
Phasage à discuter: ph 1 démarrage du suivi des débits; ph2 études	
· · · · · · · · · · · · · · ·	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hydrologie des cours d'eau et de leurs apports sédimentaires	SYMBO	40 000 €	0€	0€	40 000 €	0€	0€	0€
Fonctionnement du Bérange et relation avec la nappe souterraine	SYMBO	40 000 €	0€	0€	0€	0€	40 000 €	0€
			0€	0€	40 000 €	0 €	40 000 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Hydrologie des cours d'eau et de leurs apports sédimentaires	0%	0€	0%	0€	30 %	12 000 €	50 %	20 000 €	20 %	8 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Fonctionnement du Bérange et relation avec la nappe souterraine	0%	0€	0%	0€	30 %	12 000 €	50 %	20 000 €	20 %	8 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		24 000 €		40 000 €		16 000 €		0€		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET** D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant **OBJECTIF** D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau D1 - 21 Mener les missions de maîtrise d'œuvre aux travaux de restauration physique des cours d'eau Priorité (hors projets pilotes) et de diagnostic de leur continuité (seuil de Verteil) Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, SIATEO Ftudes Type d'action Nombre d'opération 200 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 **✓** OF6A-3C13 □ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 **✓** OF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Un linéaire important de cours d'eau est artificialisé, chenalisé et recalibré notamment dans les secteurs en aval du bassin de l'Or. Ces cours d'eau sont considérés au titre du SDAGE RMC prioritaires concernant l'orientation "Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques ". Ces opérations concernent les missions de maitrise surl'ensemble des secteurs des cours d'eau du bassin versant et de leurs affluents qui ne font pas partie du programme prioritaire (D1-22) de restauration et qui est en cours d'éxécution. De plus, deux ouvrages sur le Salaison sont identifiés "Grenelle", le seuil du Mas Pont au Crès (classé en lot 1) et le seuil du Verteil à St Aunès (classé en lot 2). Le premier en cours d'effondrement ne représente plus d'obstacle aux espèces aquatiques. En revanche, il convient de diagnostiquer le seuil du Verteil par rapport à un objectif de maintien d'un continuité biologique et sédimentaire. Description sommaire de l'action * A partir de l'identification de secteurs pouvant faire l'objet de restauration physique de cours d'eau (mise à jour des plans de gestion, études spécifiques préalables à des travaux), lancer les missions de maîtrise d'œuvre nécessaires pour passer à l'éxécution des travaux (missions techniques règlementaires liées à la loi MOP et dossiers réglementaires). Ces études devront prendre en compte la phase "exploitation": modalités d'entretien post-travaux, de gestion et de suivi à plus long terme, ainsi que les coûts qui en découlent. * Ces opérations concernent l'ensemble des secteurs des cours d'eau du bassin versant et de leurs affluents qui ne font pas partie du programme prioritaire (D1-22) de restauration et qui est en cours d'éxécution. * Intégrer dans toutes les études portant sur les cours d'eau (études menées dans le cadre du PAPI, inventaire zones humides, études préalables à des aménagements ou à la mise en œuvre de mesures compensatoires), le volet reconnexion avec les zones humides annexes. Conduire des études complémentaires si nécessaire sur des secteurs jugés prioritaires (faisabilité de la reconnexion, compatibilité des différentes enjeux - inondation, écologie). Ces études devront définir les modalités de gestion post-travaux et prévoir les coûts d'entretien ultérieurs. Estimation de 150 000 € * Mener l'étude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage grenelle) estimée à 25 000 €. Commentaires Phasage et ampleur du programme à discuter

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
étude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage grenelle)	SIATEO	25 000 €	0€	25 000 €	0€	0€	0€	0€
Mission de Maitrise d'Œuvre de restauration des cours d'eau, hors projets pilotes (cadoule - Bérange)	SIATEO	175 000 €	0€	0€	0€	0€	175 000 €	0€
	·		0€	25 000 €	0€	0 €	175 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
étude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage grenelle)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	12 500 €	20 %	5 000 €	30 %	7 500 €	0%	0€	0%	0€
Mission de Maitrise d'Œuvre de restauration des cours d'eau, hors projets pilotes (cadoule - Bérange)	0%	0€	20 %	35 000 €	0%	0€	50 %	87 500 €	0%	0€	30 %	52 500 €	0%	0€	0%	0€
		0€		35 000 €		0€		100 000 €		5 000 €		60 000 €		0€		0€

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau

D1 - 22 Mettre en oeuvre les continuité	programmes de restauration p	rioritaires des cours d'eau et de l	leur Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, MMM, CCGPSL		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opéra	ation 7
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	6 910 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
□ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D OF5	E ✓ OF6A ☐ OF6B [OF7-3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	DF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5	E-5F10 ☑	OF7-3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ O	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31 ✓ OF6A-3C14 ☐ OF7	OF7-3A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	OF6A-3C17	OF7-3A17
OF5A-5B17		□oF6A-3C30	OF7-3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

En 2010-2011, une étude préalable à la restauration physique de la Viredonne et Dardaillon jugés prioritaires par les acteurs locaux a été menée sous maîtrise d'ouvrage du Symbo. Celle-ci définit, sur la base d'un état des lieux-diagnostic fin, un programme de travaux de restauration physique sur l'ensemble des deux cours d'eau. Les secteurs ont fait l'objet d'une priorisation, en fonction des enjeux et opportunités d'action. En 2012, une pré étude de définition d'un programme de restauration du secteur aval du Salaison a été proposée et approuvé en relation avec la mise en place de mesures compensatoires liées à la réalisation de la construction du CNM.. Sur les autres cours d'eau, la mise à jour des plans de gestion permet de cibler des secteurs pouvant faire l'objet de travaux de renaturation.

Description sommaire de l'action

- * Viredonne & Dardaillon: mettre en œuvre les travaux de restauration définis comme prioritaires par les acteurs locaux sur la Viredonne et le Dardaillon pour un montant de 4,2 M€sous Maitrise d'ouvrage du SIATEO : 1° phase 450 000 € de Maitrise d'œuvre et 2° phase de travaux (incluant les mesures compensatoires au dédoublement de l'A9).
- * Réalisation par MMM de la restauration de 2 tronçons de la Viredonn situés sur la commune de Saint Géniès des Mourgues (300 000 €)
- * Salaison : réaliser les travaux de renaturation du secteur "tronçons 16 et 17" du cours d'eau d'environ 2500 ml : environ 2 500 000 € dont une 1° phase de maitrise d'œuvre.
- * En tenant compte du retour d'expériences de projet pilotes (Viredonne & Dardaillon et Salaison), mettre en œuvre les travaux sur d'autres cours d'eau. Compte tenu du coût de telles opérations, des contraintes (foncier) ou opportunités qui pourraient se présenter, cette action serait à mettre en œuvre après le contrat.
- * Mettre en œuvre les travaux de reconnexion des cours d'eau zones humides sur les secteurs ayant fait l'objet d'études préalables.
- * Mettre en œuvre les aménagements préconisés par les études relatives au rétablissement de la continuité écologique et/ou de transferts sédimentaires des cours d'eau (action D1-13).

Commentaires

Les aménagements liés au maintien de la continuité écologique ne sont pas ici pris en compte (à définir dans une étude diagnostic à mener voir l'action D1-11). Le financement de l'Agence de l'Eau pourra être majoré pour atteindre 80% en cas d'absence d'autres cofinancements. Pour les autres cours d'eau il semble réaliste d'estimer que les travaux seront envisageables après la fin de contrat

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Travaux de franchissement du seuil de Verteil	SIATEO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Travaux de restauration du secteur aval du Salaison	SIATEO	2 250 000 €	0€	0€	0€	2 250 000 €	0€	0€
Maîtrise d'œuvre de la restauration Viredonne Dardaillon du SIATEO	SIATEO	480 000 €	480 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Travaux de restauration de la Viredonne-Dardaillon	SIATEO	3 800 000 €	0€	0€	1 800 000 €	2 000 000 €	0€	0€
Maîtrise d'œuvre pour la restauration d'un tronçon de la Viredonne à St- Geniès des Mourgues	MMM	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
Travaux de restauration de la Viredonne sur la commune de st Geniès des Mourgues	MMM	100 000 €	0€	0€	100 000 €	0€	0€	0€
Mission de maitrise d'œuvre de la restauration du secteur aval du Salaison	SIATEO	250 000 €	250 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
		'	730 000 €	0€	1 930 000 €	4 250 000 €	0€	0

Plan de financement

	Eta	at	C	D34	Rég	ion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Travaux de franchissement du seuil de Verteil	0%	0€	10 %	0€	0%	0€	50 %	0€	20 %	0€	20 %	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de restauration du secteur aval du Salaison	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	1 350 000 €	20 %	450 000 €	20 %	450 000 €	0%	0€	0%	0€
Maîtrise d'œuvre de la restauration Viredonne Dardaillon du SIATEO	0%	0€	30 %	144 000 €	0%	0€	50 %	240 000 €	20 %	96 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Travaux de restauration de la Viredonne-Dardaillon	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	2 280 000 €	20 %	760 000 €	20 %	760 000 €	0%	0€	0%	0€
Maîtrise d'œuvre pour la restauration d'un tronçon de la Viredonne à St- Geniès des Mourgues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	15 000 €	20 %	6 000 €	30 %	9 000 €	0%	0€	0%	0€
Travaux de restauration de la Viredonne sur la commune de st Geniès des Mourgues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	60 %	60 000 €	20 %	20 000 €	20 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€
Mission de maitrise d'œuvre de la restauration du secteur aval du Salaison	0%	0€	30 %	75 000 €	0%	0€	50 %	125 000 €	20 %	50 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0.€		219 000 €		0.€	1	070 000 €	1	382 000 €	1	239 000 €		0.€		0

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau D1 - 23 Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels SIATEO, Communes, MMM, CCGPSL Travaux Type d'action Nombre d'opération 100 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C ☐ OF5D-5D05 ☐ OF5E-5F31 ✔ OF6A-3C14 ☐ OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDC02f FRDG223 Contexte et justification En parallèle des travaux de restauration physique des cours d'eau, de petites opérations de renaturation des rivières sont possibles. Cette action vise à favoriser l'émergence et la mise en œuvre de ces petits aménagements qui peuvent concourir à l'amélioration des fonctionnalités des milieux aquatiques. Description sommaire de l'action * Mettre en oeuvre des travaux de diversification du lit mineur des cours d'eau, des aménagements ponctuels tels que des déflecteurs pour diversifier les écoulements ou encore des peignes de bois morts pour limiter l'érosion des berges. Les techniques de génie végétal seront privilégiées. Les opérations de végétalisation devront obligatoirement s'accompagner de mesures de protection et d'entretien durant les 3 premières saisons végétatives qui suivent le chantier. A mener notamment en lien avec action D1-33. * Mettre en œuvre des travaux de reconnexion des cours d'eau - zones humides sur les secteurs ayant fait l'objet d'études préalables (déversoirs, arasement de talus, etc.). Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau	Collectivités	100 000 €	0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€
			0€	0€	0€	0€	100 000 €	0€

Plan de financement

	Etat CD34			Rég	Région LR Agence de l'Eau			Maître ouvrage		Е	Europe		ancement f	R	Autre	
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	50 000 €	20 %	20 000 €	30 %	30 000 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		50 000 €		20 000 €		30 000 €		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET** D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant **OBJECTIF** D1 - 3Améliorer la perception des cours d'eau par le public D1 - 31 Sensibiliser le grand public et acteurs locaux aux enjeux de conservation et de restauration des Priorité cours d'eau Maîtres d'ouvrage potentiels communes, MMM, POA, CCPL, CCGPSL, associations naturalistes, Symbo Animation/Coordination 5 Type d'action Nombre d'opération 38 650 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le Symbo mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs locaux. Dans ce cadre, il a en particulier mis en place des outils (expositions, film) qui peuvent être mis à la disposition des collectivités. Il a lancé également récemment une opération "Bassin de l'Or - Rivières d'hier et d'aujourd'hui : regards de citoyens" visant à recueillir des témoignages sur les usages d'hier et actuels des cours d'eau et sur leurs perceptions. Des opérations ponctuelles de nettoyage des cours d'eau sont organisées par plusieurs structures (collectivités, associations). Description sommaire de l'action Auprès du grand public : * Etablir à l'échelle du territoire une stratégie collective de sensibilisation aux enjeux cours d'eau, par l'intermédiaire par exemple de la coordination d'opérations de nettoyage et de découverte des cours d'eau (sur une semaine en septembre). S'appuyer sur les réseaux des associations riveraines actives. Auprès des riverains, élus concernés : * Intégrer les actions de sensibilisation dans les agendas 21 des communes * Mettre à disposition des collectivités et établissements publics du Bassin versant les outils de sensibilisation développés * Associer dans le cadre de la mise à jour des plans de gestion des cours d'eau (action D1 - 11) les acteurs locaux, élus, riverains à la phase de prospections de terrain Commentaires Partenaires : SIATEO, associations, collectivités

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mener des actions de nettoyage des cours d'eau	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Appel à contributions "Bassin de l'Or - Rivières d'hier et d'aujourd'hui : regards de citoyens"	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Elaboration d'un film documentaire sur les cours d'eau et zones humides du Bassin de l'Or	SYMBO	8 650 €	8 650 €	0€	0€	0€	0€	0€
sensibilisation du grand public à la conservation et gestion des cours d'eau	SYMBO	20 000 €	0€	0€	5 000 €	5 000 €	10 000 €	0€
Réalisation d'un film sur la restauration de la Viredonne et du Dardaillon	SYMBO	10 000 €	0€	0€	0€	0€	10 000 €	0€
	ı		8 650 €	0€	5 000 €	5 000 €	20 000 €	0

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mener des actions de nettoyage des cours d'eau	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Appel à contributions "Bassin de l'Or - Rivières d'hier et d'aujourd'hui : regards de citoyens"	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	90 %	0€	0%	0€	0%	0€	10 %	0€
Elaboration d'un film documentaire sur les cours d'eau et zones humides du Bassin de l'Or	15 %	1 298 €	0%	0€	0%	0€	50 %	4 325 €	20 %	1 730 €	15 %	1 298 €	0%	0€	0%	0€
sensibilisation du grand public à la conservation et gestion des cours d'eau	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	10 000 €	30 %	6 000 €	20 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
Réalisation d'un film sur la restauration de la Viredonne et du Dardaillon	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	5 000 €	20 %	2 000 €	0%	0€	0%	0€	30 %	3 000 €
	1	298€		0€		0€		19 325 €		9 730 €		5 298 €		0€		3 000 €

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET** D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant **OBJECTIF** Améliorer la perception des cours d'eau par le public D1 - 3D1 - 32 Accompagner et encadrer les travaux d'aménagement doux des abords des cours d'eau Priorité conciliant conservation des cours d'eau et accueil du public Maîtres d'ouvrage potentiels SIATEO, communes, CCPL, POA, MMM Travaux 6 Type d'action Nombre d'opération 540 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 **✓** OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification De nombreuses rives de cours d'eau sont aujourd'hui inaccessibles (embroussaillement, aménagements agricoles fermant les accès aux berges...) et/ou peu mises en valeur. Certaines communes ont des projets de mise en valeur doux des abords des cours d'eau. Description sommaire de l'action * En lien avec les opérations de restauration des cours d'eau et/ou de petits travaux de diversification des cours d'eau (action D1-23), et/ou les plans de gestion (action D1-11) soutenir les aménagements doux de bords de cours d'eau conciliant conservation des cours d'eau et de leurs fonctionnalités, sensibilisation et réappropriation de ces milieux par le grand public. Le soutien de projets est conditionné par la mise en place de plans de gestion concertés avec les acteurs * travaux d'aménagement à envisager en phase 2 Commentaires Plusieurs projets à considérer: Dardaillon entre Lunel Viel et St Just - Lansargues Viredonne (2 projets en lien avec mission moe action D1-22, Bérange à St Drezery - Salaison à St Aunès - Canal de Lunel confer fiche D1-23 - Hors coût

d'aménagement à intégrer en phase 2

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Petits travaux d'aménagement des berges du Salaison au droit de la ZI de Vendargues	MMM	90 000 €	0€	0€	90 000 €	0€	0€	0€
Aménagement d'un sentier piétonnier sur la Viredonne à Lansargues	SIATEO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Aménagement d'un sentier piétonnier en bordure du Dardaillon entre Lunel Viel et St Just	SIATEO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en valeur paysagère, environnementale et écologique des abords du Canal de Lunel	INDEFINI	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€
Aménagement d'une piste cyclable sur les berges du canal de Lunel dans le cadre du dédoublement de la RD 61	CG 34	400 000 €	0€	400 000 €	0€	0€	0€	0€
Aménagement de sentiers sur les berges du Salaison à ST Aunès	SIATEO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
	+		0€	400 000 €	140 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Petits travaux d'aménagement des berges du Salaison au droit de la ZI de Vendargues	0%	0€	0%	0€	30 %	27 000 €	30 %	27 000 €	40 %	36 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagement d'un sentier piétonnier sur la Viredonne à Lansargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	0€	70 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagement d'un sentier piétonnier en bordure du Dardaillon entre Lunel Viel et St Just	0%	0€	30 %	0€	0%	0€	30 %	0€	40 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en valeur paysagère, environnementale et écologique des abords du Canal de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	50 000€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagement d'une piste cyclable sur les berges du canal de Lunel dans le cadre du dédoublement de la RD 61	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	400 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagement de sentiers sur les berges du Salaison à ST Aunès	0%	0€	30 %	0€	0%	0€	30 %	0€	40 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	1	0€		0€		27 000 €		27 000 €		486 000 €		0€		0€		0

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D2 - Préserver et restaurer les zones humides d'intérieur D2 - 1 Améliorer les connaissances et la gestion des mares et zones humides d'intérieur D2 - 11 Plan stratégique relatif à la préservation et à la gestion des zones humides (autres que Priorité littorales) du bassin versant de l'Or Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo **Ftudes** Type d'action Nombre d'opération 50 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDC02f FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Bien qu'il existe quelques inventaires de zones humides (Inventaire départemental des zones humides, 2006, inventaire des mares du LR par le CEN L-R en 2006), il existe peu de connaissances sur les zones humides d'intérieur du bassin versant, annexes aux cours d'eau ou encore les mares. Description sommaire de l'action * Réaliser un complément d'inventaire des mares et zones humides intérieures à l'échelle du Bassin versant : état des lieux, diagnostic, hiérarchisation des enjeux, identification des zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE) * Définir une stratégie d'actions de préservation et de mesures de restauration Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Complément d'inventaire des mares et zones humides (autres que littorales) du Bassin versant et définition d'une stratégie de préservation	SYMBO	50 000 €	0€	0€	50 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	50 000 €	0 €	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Complément d'inventaire des mares et zones humides (autres que littorales) du Bassin versant et définition d'une stratégie de préservation	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	25 000 €	20 %	10 000 €	30 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		25 000 €		10 000 €		15 000 €		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D2 - Préserver et restaurer les zones humides d'intérieur D2 - 1 Améliorer les connaissances et la gestion des mares et zones humides d'intérieur D2 - 12 Mettre en place des actions de sauvegarde et de gestion des zones humides intérieures Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels SIATEO, communes, POA, CG34, CCCGPSL, MMM Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 15 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 **✓** OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Sur la base des connaissances actuelles ou mieux d'un inventaire exhaustif des zones humides et mares du bassin versant, et de la définition des préconisations de gestion, agir pour la conservation voire la restauration de ces milieux. L'acquisition foncière est un outil important de protection des zones humides. Au-delà, il apparaît que l'absence de maîtrise du foncier est un des principaux freins dans la mise en œuvre de travaux de restauration de cours d'eau, ou de gestion adéquate des zones humides. L'Agence de l'Eau RMC et le Département de l'Hérault développent une politique ambitieuse de veille foncière sur les zones humides du Département. Description sommaire de l'action * En lien, avec l'action D2-11, mettre en oeuvre les travaux et plans de gestion des zones humides prioritaires, en particulier travaux de restauration de zones humides * Participer de façon active à la stratégie de veille foncière mise en place sur le département de l'Hérault, notamment en zonant plus finement les zones humides faisant l'objet d'une veille, en les hiérarchisant, et en identifiant des potentiels acquéreurs (collectivités). * Inciter les communes, à partir d'une identification précise des zones humides concernées, ou bords de cours d'eau les plus intéressants en perspective de restauration, à intégrer dans leur PLU des réserves foncières. * Favoriser les acquisitions foncières des zones humides identifiées Cette action intervient en ph 2 du contrat, son contenu et son budget seront déterminés par l'action précédente

Commentaires

coût hors acquisition foncière; chiffrage en fonction de l'action D2-11 - CGl34 au titre des ENS

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Acquisition de zones humides à enjeux	Collectivités	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Acquisition de zones humides sur le Salaison à Saint Aunès en vue de la préservation des milieux et de favoriser leur fréquentation	SIATEO	15 000 €	0€	15 000 €	0€	0€	0€	0€
			0€	15 000 €	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Acquisition de zones humides à enjeux	0%	0€	10	0€	0%	0€	50	0€	20	0€	20	0€	0%	0€	0%	0€
Acquisition de zones humides sur le Salaison à Saint Aunès en vue de la préservation des milieux et de favoriser leur fréquentation	0%	0€	10 %	1500€	0%	0€	50 %	7 500 €	20 %	3 000 €	20 %	3 000 €	0%	0€	0%	0€
		0€		1 500 €		0€		7 500 €		3 000 €		3 000 €		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune D3 - 11 Etudier le fonctionnement de la lagune et élaborer un plan gestion concerté Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, organismes d'enseignement et de recherche Ftudes Nombre d'opération Type d'action 60 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire. Dans un premier temps, une concertation est à conduire dans le cadre d'une commission lagune et zone humide prévue. Elle permettra d'envisager ensuite, le contenu de l'action à réaliser. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique. Description sommaire de l'action Commentaires Le taux d'aide de l'AE peut être majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etude de l'évolution géomorphologique de la lagune	SYMBO	60 000 €	0€	0€	60 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	60 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude de l'évolution géomorphologique de la lagune	0%	0€	0%	0€	30 %	18 000 €	50 %	30 000 €	20 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		18 000 €		30 000 €		12 000 €		0€		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune D3 - 12 Analyser l'impact des échanges lagune - canal de Rhône à Sète et incidences des passes Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, organismes d'enseignement et de recherche Ftudes Type d'action Nombre d'opération 65 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 **✓** OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire. Dans un premier temps, le recueil de toutes les données existantes à travers la mise en place d'un conseil scientifique (voir aussi action E1-12) permettrait de déterminer les réelles lacunes en termes de connaissances et de préciser les acquisitions de données indispensables. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique. Description sommaire de l'action * En lien avec les actions du volet "Qualité de l'eau", étudier les échanges lagune - canal du Rhône à Sète en analysant leurs impacts (transferts polluants, nutriments, mobilité des espèces, etc.) et proposer des scénarios de gestion (passes, barrage antisel de Carnon) Commentaires Phasage à discuter. Taux d'aide de l'AE majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Analyser l'impact des échanges lagune - canal de Rhône à Sète et incidences des passes	SYMBO	65 000 €	0€	0€	0€	65 000 €	0€	0€
			0€	0€	0 €	65 000 €	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CE	34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Analyser l'impact des échanges lagune - canal de Rhône à Sète et incidences des passes	0%	0€	0%	0€	20 %	13 000 €	60 %	39 000 €	20 %	13 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		13 000 €		39 000 €		13 000 €		0€		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral **OBJECTIF** D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune D3 - 13 Etudier les incidences des amenées d'eau douce du Vidourle sur la lagune Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, organismes d'enseignement et de recherche **Ftudes** Nombre d'opération Type d'action 30 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire. Dans un premier temps, le recueil de toutes les données existantes à travers la mise en place d'un conseil scientifique (voir aussi action E1-12) permettrait de déterminer les réelles lacunes en termes de connaissances et de préciser les acquisitions de données indispensables. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique. Description sommaire de l'action * Mener une expertise sur le rapport bénéfice/coût des apports d'eau douce du Vidourle, en analysant les différentes incidences sur la qualité de l'eau, l'équilibre écologique des communautés végétales et animales. * A partir de ce diagnostic, faire des propositions de gestion Commentaires Phasage à discuter. Taux d'aide de l'AE majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Etudier les incidences des amenées d'eau douce du Vidourle sur la lagune	SYMBO	30 000 €	0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€
			0€	0€	30 000 €	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etudier les incidences des amenées d'eau douce du Vidourle sur la lagune	0%	0€	0%	0€	20 %	6 000 €	60 %	18 000 €	20 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	0€		0€		6 000 €		18 000 €		6 000 €		0€		0€		0€	

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 2Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides D3 - 21 Poursuivre l'animation de la mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 des sites "Etang de Priorité Mauguio" Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, CG34, POA, Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 225 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les zones humides périphériques de l'étang de l'Or font l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, et sont donc bien mieux connues que les zones humides et mares du reste du bassin versant. La mise en place de la démarche Natura 2000, réunissant tous les acteurs locaux concernés, a permis d'amorcer une concertation importante qui a abouti à la réalisation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 Etang de Mauguio en 2008. En phase de mise en œuvre depuis 2009 sous l'animation du Symbo, de nombreux travaux de restauration de petite hydraulique (ouvrages, roubines) en vue de restaurer le fonctionnement des marais ont été réalisés par les communes ou association. Description sommaire de l'action * Poursuivre l'animation de la mise en œuvre du DOCOB, en particulier mettre en œuvre les actions de gestion concertée des ouvrages hydrauliques (canaux, passes, barrages anti-sel) et des marais inscrites au DOCOB (actions ANI03b, EAU01, EAU04 du DOCOB) * Poursuivre les études et suivis prévus dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB, en particulier, suivi des roselières, suivi de la Cistude d'Europe, suivi et veille relative aux espèces invasives * Poursuivre l'animation de la mise en œuvre de travaux de restauration des petits ouvrages hydrauliques permettant la gestion des niveaux d'eau dans les zones humides (actions EAU02, EAU03 du DOCOB) Commentaires Symbo (Animateur Natura 2000) et Partenaires : COPIL Natura 2000

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Mauguio"	SYMBO	200 000 €	0€	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Suivi pluriannuel de la Cistude d'Europe (2015-2018)	SYMBO	25 000 €	0€	25 000 €	0€	0€	0€	0€
			0€	65 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Mauguio"	40 %	80 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	40 000 €	40 %	80 000 €	0%	0€	0%	0€
Suivi pluriannuel de la Cistude d'Europe (2015- 2018)	80 %	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	100	000€		0€		0€		0€		45 000 €		80 000 €		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 2Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides D3 - 22 Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion autres que le DOCOB Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels CELRL, CGI34, Collectivités, Communes, Fédération de chasse, association naturaliste Ftudes 14 Type d'action Nombre d'opération 1 248 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 OF6B **✓** OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDR12122 FRDC02f FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les zones humides périphériques de l'étang de l'Or font l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, et sont donc bien mieux connues que les zones humides et mares du reste du bassin versant. La mis en place de la démarche Natura 2000, réunissant tous les acteurs locaux concernés, a permis d'amorcer une concertation importante qui a abouti à la réalisation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 Etang de Mauguio en 2008. Des plans de gestion visant des milieux et espèces autres que ceux visés par Natura 2000 sont également portés par différents acteurs. Certains méritent d'être mis à jour, leur mise en œuvre contribuant en partie à la mise en œuvre du DOCOB "Etang de Mauguio" Description sommaire de l'action * Mise à jour ou élaboration de plans de gestion locaux concertés visant à protéger et/ou restaurer les milieux naturels lagunaires et péri-lagunaires (y compris milieux dunaires). Sont particulièrement visés les terrains du CELRL et les ENS, mais également des terrains communaux (Pérols, Mauguio, Candillargues, Marsillargues...) et privés (réserves de chasse). Leur mise en œuvre pourra mobiliser d'autres actions du Contrat en relation avec la préservation et/ou restauration des milieux aquatiques et zones humides, de leur fonctionnalité et de leur continuité. Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisation des suivis et évaluation de l'état de conservation des milieux aquatiques et espèces associées des terrains du CERLR	Pays de l'Or Agglomération	125 000 €	0€	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Réactualisation du plan de gestion de Tartuguières - CELRL Lansargues	CELRL	15 000 €	0€	0€	15 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - travaux hydrauliques de restauration des zones humides	CG 34	390 000 €	0€	0€	0€	308 000 €	82 000 €	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - surverse du Berbian en amont du site	CG 34	22 000 €	0€	0€	22 000 €	0€	0€	0€
Elaboration du plan de gestion relatif à trois zones humides, réserve de chasse de Saint Marcel, La Castillone, et les anciens salins de Pérols	Fédération des chasseurs	6 000 €	0€	6 000 €	0€	0€	0€	0€
Elaboration du plan de gestion du marais de Plagnol (Mauguio)	Pays de l'Or Agglomération	40 000 €	0€	0€	40 000 €	0€	0€	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - essences exotiques	CG 34	13 000 €	0€	0€	0€	0€	13 000 €	0€
Mise en œuvre des plans de gestion des sites communaux et du CELRL	Pays de l'Or Agglomération	50 000 €	0€	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - arasement de digues	CG 34	220 000 €	0€	0€	0€	200 000 €	20 000 €	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Aménagement d'accueil du public	CG 34	35 000 €	0€	0€	0€	0€	35 000 €	0€
Etude hydraulique préalable à la définition d'un programme de réhabilitation et de gestion du domaine départemental de Tartuguière	CG 34	56 000 €	56 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Elaboration du plan de gestion de Candillargues - marais communal	CELRL	20 000 €	0€	20 000 €	0€	0€	0€	0€
Mise à jour du plan de gestion des marais de Candillargues - terrains du CELRL	CELRL	56 000 €	56 000 €	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre des plans de gestion des trois zones humides de Saint Marcel, La Castillone, les anciens salins de Pérols	Fédération des chasseurs	200 000 €	0€	0€	150 000 €	50 000 €	0€	0€
			112 000 €	61 000 €	262 000 €	593 000 €	185 000 €	35 000

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation des suivis et évaluation de l'état de conservation des milieux aquatiques et espèces associées des terrains du CERLR	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	125 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€

Réactualisation du plan de gestion de Tartuguières - CELRL Lansargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	7 500 €	50 %	7 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - travaux hydrauliques de restauration des zones humides	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	195 000 €	50 %	195 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - surverse du Berbian en amont du site	0%	0€	0%	0€	25 %	5 500 €	50 %	11 000 €	25 %	5 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Elaboration du plan de gestion relatif à trois zones humides, réserve de chasse de Saint Marcel, La Castillone, et les anciens salins de Pérols	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	17 %	1 020 €	0%	0€	0%	0€	83 %	4 980 :
Elaboration du plan de gestion du marais de Plagnol (Mauguio)	0%	0€	0%	0€	20 %	8 000 €	50 %	20 000 €	30 %	12 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - essences exotiques	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	13 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des plans de gestion des sites communaux et du CELRL	0%	0€	0%	0€	20 %	10 000 €	50 %	25 000 €	30 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - arasement de digues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	110 000 €	50 %	110 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des travaux de réhabilitation de Tartuguière - Aménagement d'accueil du public	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	35 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Etude hydraulique préalable à la définition d'un programme de réhabilitation et de gestion du domaine départemental de Tartuguière	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	56 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Elaboration du plan de gestion de Candillargues - marais communal	0%	0€	0%	0€	20 %	4 000 €	50 %	10 000 €	30 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise à jour du plan de gestion des marais de Candillargues - terrains du CELRL	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	56 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre des plans de gestion des trois zones humides de Saint Marcel, La Castillone, les anciens	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	100 000 €	50 %	100 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
salins de Pérols																

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral **OBJECTIF** Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides D3 - 2D3 - 23 Gérer et entretenir les gros ouvrages et tributaires hydrauliques de l'étang (canaux, barrages Priorité anti-sel, passes) Maîtres d'ouvrage potentiels SIATEO, POA, MMM, Communes, Associations, VNF, Fédération de chasse Travaux 5 Type d'action Nombre d'opération 327 000 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'étang et ses émissaires sont dotés d'ouvrages, essentiellement destinés à gérer les entrées d'eau saline dans la lagune (barrages anti-sel, amenée d'eau du Vidourle, barrage anti-sel de la porte de Carnon). Les cours d'eau, modifiés, peinent à charrier leurs sédiments dans leur partie le plus en aval, entraînant des comblements au niveau des embouchures. Description sommaire de l'action * En cohérence avec les résultats des études globales réalisées, mener des travaux hydrauliques lourds dans le respect des fonctionnements des milieux, de la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau, et du maintien de la biodiversité. Plusieurs émissaires sont visés : Canal de l'Or (Candillargues), Salaison dans sa partie aval (Mauguio), barrage anti-sel de Lansargues, barrage anti-sel sur la Cadoule... * Au vue des résultats des études de l'action D3-11, mener les travaux nécessaires à la gestion des passes et amenée d'eau du Vidourle * Poursuivre les travaux de restauration des petits ouvrages hydrauliques permettant la gestion des niveaux d'eau dans les zones humides (actions EAU02, EAU03 du DOCOB) Commentaires Partenaires : Symbo (Animateur Natura 2000) Autres projets à considérer : création d'ouvrages déversoirs au droit des terrains du CG34 (tartuguières) - Curage du canal de l'Or à Candillargues (20.000 € HT) - curage de la Cadoule en lien avec

Partenaires : Symbo (Animateur Natura 2000) Autres projets à considérer : création d'ouvrages déversoirs au droit des terrains du CG34 (tartuguières) - Curage du canal de l'Or à Candillargues (20.000 € HT) - curage de la Cadoule en lien avec les mesures compensatoires Aéroport pour « étancher » le marais du N°1 à Mauguio. Projet de protection des berges du canal de Lunel : grosses érosions sur une grande partie du linéaire (200,00 € HT le mètre linéaire soit pour une réfection de 5kms => 1.000.000,00 € H.T). Pour information, le linéaire du canal de Lunel entre le ruisseau du gazon et le pont du lièvre est de 8.5 kms soit 17 kms de berges.

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Curage étanchéifiacation des berges de la Cadoule en lien avec la gestion du marais N° 1 à Mauguio	SIATEO	10 000 €	0€	0€	10 000 €	0€	0€	0€
Aménagement et protection des berges du canal de Lunel	SIATEO	125 000 €	0€	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Curage du Canal de l'Or à Candillargues	SIATEO	20 000 €	0€	20 000 €	0€	0€	0€	0€
Restauration pointe du Salaison	SIATEO	32 000 €	0€	32 000 €	0€	0€	0€	0€
Réhabilitation du barrage anti sel du canal de Lansargues	SIATEO	140 000 €	0€	40 000 €	100 000 €	0€	0€	0€
			Ω£	117 000 €	135 000 £	25,000 €	25,000 €	25 000 #

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Curage étanchéifiacation des berges de la Cadoule en lien avec la gestion du marais N° 1 à Mauguio	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Aménagement et protection des berges du canal de Lunel	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	125 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Curage du Canal de l'Or à Candillargues	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	20 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Restauration pointe du Salaison	40	12 800 €	20	6 400 €	0%	0€	0%	0€	20	6 400 €	20	6 400 €	0%	0€	0%	0€
Réhabilitation du barrage anti sel du canal de Lansargues	50 %	70 000 €	30 %	42 000 €	0%	0€	0%	0€	20 %	28 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
	82	800 €	-	48 400 €		0.€		0.£		189 400 €		6 400 €	-	O.€		0

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 2Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides D3 - 24 Mener une politique active de protection des espaces périlagunaires et littoraux Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Conservatoire du Littoral, CG34, MMM, POA, communes Animation/Coordination 2 Type d'action Nombre d'opération 0€ En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF4 OF6B OF7-3A01 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □0F6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 FRDG223A Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDG113 FRDR12122 FRDG223 Contexte et justification Une partie du territoire du Bassin de l'Or est soumise à la loi Littoral et un certain nombre d'écosystèmes aquatiques relèvent du statut du domaine public maritime. Description sommaire de l'action * Poursuivre la politique d'acquisition foncière des espaces littoraux * Veiller à la cohérence des documents d'urbanisme et de leur application avec la loi Littoral * Veiller aux respects des modalités de l'occupation du Domaine public maritime A mener en lien avec la mise en œuvre au niveau régional de la TVB Commentaires coût hors acquisition foncière

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Politique foncière du Conservatoire des Espaces littoraux et lacustres (CELRL)	CELRL	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Politique foncière du Département de l'Hérault au titre des ENS	CG 34	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Politique foncière du Conservatoire des Espaces littoraux et lacustres (CELRL)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Politique foncière du Département de l'Hérault au titre des ENS	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral D3 - 2Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides D3 - 25 Mettre en œuvre un plan de gestion opérationnel de l'étang de l'Or Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, SIATEO, POA, Communes périphériques de l'étang Travaux Nombre d'opération 2 Type d'action 0€ Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E **✓** OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □0F6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Dans le prolongement des actions d'amélioration de la connaissance prévues en phase 1 du contrat et débouchant sur des propositions concrètes, il est prévu de les mettre en application dans le cadre de cette action. Description sommaire de l'action Cette action est fonction des études de connaissance faites en amont. Elle pourait comporter deux volets: - coordination et optimisation des plans de gestions mis en œuvre par différents gestionnaires dansle s zones humides de - mise en œuvre de mesures et/ou de travaux en vue de la gestion de l'étang de l'Or Commentaires

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

VOLET

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisation de travaux dans le cadre du plan de gestion de l'étang de l'Or	INDEFINI	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en œuvre d'une coordination des plans de gestion de l'étang de l'Or	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0 €	0 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation de travaux dans le cadre du plan de gestion de l'étang de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mise en œuvre d'une coordination des plans de gestion de l'étang de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité D4 - 1 Favoriser le porter à connaissance et la prise en compte des enjeux naturalistes D4 - 11 Capitaliser les données naturalistes de l'ensemble du Bassin versant de l'Or Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 10 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Les données naturalistes existent sur le bassin versant mais sont dispersées, hétérogènes. Un travail est actuellement en cours à l'échelle du site Natura 2000 visant à rassembler au sein du Symbo les données des différentes têtes de réseaux (CEN L-R, CBN, Groupe Chiroptères du LR, OPIE, ...) Description sommaire de l'action * Etendre l'opération de capitalisation des données naturalistes menée à l'échelle du site Natura 2000 à l'ensemble du BV: tendre vers un observatoire du territoire en tissant des partenariats et protocoles d'échanges d'information avec les producteurs de données, développer des outils de gestion et de mise à disposition des données. * Poursuivre l'organisation et maintenance des données en interne (SIG, interface web). Commentaires Partenaires : Services de l'Etat, Associations, scientifiques, bureaux d'études, collectivités

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Capitalisation des données naturalistes sur les sites Natura 2000 "Etang de Mauguio" et sur le Bassin de l'Or	SYMBO	10 000 €	4 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
			4 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Capitalisation des données naturalistes sur les sites Natura 2000 "Etang de Mauguio" et sur le Bassin de l'Or	40 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€	20 %	2 000 €	40 %	4 000 €	0%	0€	0%	0€
	4	000€		0€		0€		0€		2 000 €		4 000 €		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité D4 - 1 Favoriser le porter à connaissance et la prise en compte des enjeux naturalistes D4 - 12 Sensibiliser le grand public et acteurs locaux, collectivités à la conservation de la biodiversité Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Organismes agricoles, associations naturalistes Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 36 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Dans un contexte méditerranéen, les cours d'eau et zones humides sont de véritables oasis de diversité biologique. Les espèces, adaptées à des contraintes fortes et fluctuantes (caractère temporaire de certains milieux, aridité, submersion...) présentent souvent un caractère patrimonial. Les pollutions, l'uniformisation ou la fragmentation des milieux, l'urbanisation, sont autant de menaces qui pèsent sur leurs populations. Divers organismes (Symbo, associations, Département de l'Hérault, EPCI) mènent auprès du grand public des opérations d'éducation à l'environnement auprès du grand public. La chambre d'agriculture de l'Héraut sensibilise les agriculteurs à la conservation de la biodiversité des exploitations agricoles. Description sommaire de l'action * Poursuivre les actions de sensibilisation à l'environnement du Symbo en matière de conservation de la biodiversité, en mettant également l'accent sur les espèces du nord du bassin jusqu'alors peu prises en compte. * Mettre à la disposition des collectivités volontaires, outils (exposition, film documentaire) ou personnel pour la conduite d'actions de sensibilisation * Poursuivre les opérations de diagnostic environnemental des exploitations agricoles et de sensibilisation à la conservation de la biodiversité dans la plaine (haies, mares...). Identifier des secteurs clés de reconnexion de trame verte, sur la base d'une cartographie-diagnostic des linéaires de haies, bosquets (à mener en lien avec action A2 - 42) * Favoriser une concertation entre tous les porteurs de projet d'actions de sensibilisation pour une meilleure coordination des opérations (agenda annuel des actions de sensibilisation sur le bassin versant, coordination des événementiels, valorisation des événements, coopération entre différentes structures, optimisation des relations avec la presse, etc.) * Faire le lien entre les différentes opérateurs Natura 2000 (GPSL, sites en mer, étang de Mauguio). Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réhabilitation des aménagements de sensibilisation du grand public le long du Salaison (Le Crès)	Mairie Le Crès	6 000 €	0€	6 000 €	0€	0€	0€	0€
Réédition du guide biodiversité après ajout d'informations sur les zones humides tampons	Chambre d'Agriculture	5 000 €	0€	5 000 €	0€	0€	0€	0€
Sensibilisation des agriculteurs à la conservation de la biodiversité	Chambre d'Agriculture							
Opérations de sensibilisation sur les espaces naturels du CELRL	Pays de l'Or Agglomération	25 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
			0€	16 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réhabilitation des aménagements de sensibilisation du grand public le long du Salaison (Le Crès)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	30 %	1 800 €	70 %	4 200 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réédition du guide biodiversité après ajout d'informations sur les zones humides tampons	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	2 500 €	50 %	2 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Sensibilisation des agriculteurs à la conservation de la biodiversité									100 %				0%			
Opérations de sensibilisation sur les espaces naturels du CELRL	0%	0€	0%	0€	25 %	6 250 €	30 %	7 500 €	45 %	11 250 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		6 250 €		11 800 €		17 950 €		0€		0€		0€

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité D4 - 2 Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives D4 - 21 Mettre en place une veille collective locale sur les espèces envahissantes Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 0€ En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Contexte et justification L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est aujourd'hui une des menaces majeures de perte de biodiversité, d'uniformisation des paysages, et parfois de dysfonctionnements des milieux aquatiques (jussies...). Une veille collective pour prévenir l'arrivée de nouvelles espèces a été mise en place en partenariat avec les usagers sur le site Natura 2000 de l'étang de l'Or. Description sommaire de l'action * Etendre l'opération de veille collective menée à l'échelle du site Natura 2000 à l'ensemble du Bassin Versant : sensibiliser la population (sans stigmatiser toutes les espèces exotiques) à la problématique et mettre en place un système d'alerte collectif participatif (cibler les espèces prioritaires); * Concernant les plantes exotiques, alerter les collectivités sur les espèces les plus problématiques, les inciter à joindre à leurs commandes publiques des recommandations de plantation, et intégrer ce volet au PAPPH, intégrer également des recommandations dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) Commentaires

Partenaires : Services de l'Etat, Associations, scientifiques, bureaux d'études, collectivités

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mettre en place une veille collective locale sur les espèces envahissantes	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	Etat CD34			Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mettre en place une veille collective locale sur les espèces envahissantes	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0 €		0€		0€		0€		0€		0€		0 €

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité D4 - 2 Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives D4 - 22 Poursuivre la lutte contre le ragondin et autres espèces animales Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Travaux Type d'action Nombre d'opération 75 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Certaines espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui bien implantées et leur élimination totale n'est plus envisageable. L'objectif est de maintenir les populations à un stade acceptable en termes d'impacts écologiques et/ou sur les activités humaines. Depuis plusieurs années, une opération de régulation des ragondins est menée par le Symbo sur le pourtour de l'étang de l'Or. Dans le cadre d'un programme européen LIFE LAG'Nature, le Symbo a également initié des campagnes de capture de tortues exotiques. Description sommaire de l'action * Poursuivre et évaluer l'action de régulation de la population de ragondins menée par le Symbo sur le secteur de l'étang de l'Or et secteurs identifiés comme prioritaires sur le Bassin versant estimée à 25 000 €/ an. * Poursuivre la lutte contre les autres espèces exotiques, en particulier contre les tortues de Floride (inclus dans le suivi de la Cistude d'Europe) Commentaires Partenaires : FRC LR, FDC Hérault, associations de chasse, collectivités

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Lutte contre les ragondins	SYMBO	75 000 €	0€	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Lutte contre la tortue de Floride	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Lutte contre les ragondins	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100%	75 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Lutte contre la tortue de Floride	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		75 000 €		0€		0€		0€
Les taux d'aides du Conse	il Dépa	rtemental :	sont fix	kés à titre in	dicatif	: le taux fii	nal vari	iera entre ()% et le	taux maxir	num a	ffiché				

D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, **VOLET OBJECTIF** D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité D4 - 2 Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives D4 - 23 Mener des chantiers de lutte contre les espèces végétales jugées prioritaires Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, Communes, MMM, POA, CCGPSL Travaux 3 Type d'action Nombre d'opération 22 500 € Non commencée Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☑ OF6C ☐ OF7-3A08 OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Certaines plantes exotiques envahissantes sont aujourd'hui bien implantées (jussies) et leur élimination totale n'est plus envisageable. L'objectif est de maintenir les populations à un stade acceptable en termes d'impacts écologiques et/ou sur les activités humaines. Des inventaires précis ont été menés sur le site de l'étang de l'Or et un projet de veille collective associant citoyens, experts (CBN, CEN L-R...) et gestionnaires (réseau des gestionnaires des espaces protégés du LR) est en projet. Description sommaire de l'action * A partir des connaissances acquises et de la veille mise en place, engager des chantiers de lutte contre des plantes envahissantes sur des secteurs prioritaires en matière de conservation de la biodiversité et de maintien des équilibres écologiques (cours d'eau), notamment en profitant de l'opportunité de travaux (contrats Natura 2000, projets d'aménagements, travaux de restauration de cours d'eau...) * Coordonner les différentes interventions notamment avec les bassins limitrophes (jussies) Commentaires Partenaires : autres syndicats de bassin, fédération de pêche, CBN, CEN L-R, Département

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chantier Jussies	SYMBO	6 000 €	0€	0€	6 000 €	0€	0€	0€
Organisation de chantiers de lutte contre la jussie	Collectivités	12 000 €	0€	0€	6 000 €	6 000 €	0€	0€
Mener des chantiers de lutte contre la jussie	SYMBO	4 500 €	4 500 €	0€	0€	0€	0€	0€
			4 500 €	0€	12 000 €	6 000 €	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Chantier Jussies	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50%	3 000 €	50%	3 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Organisation de chantiers de lutte contre la jussie	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	6 000 €	50	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mener des chantiers de lutte contre la jussie	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100	4 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		9 000 €		13 500 €		0€		0€		0€

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 1 Animer et suivre le contrat

E1 - 11 Animation, coordination, suivi et réalisation d'actions du Contrat (4 ETP) pendant 5 ans											
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo										
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1								
Etat avancement		Montant inscrit	1 207 000 €								
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE										
✓ OF4 □ OF5A □ O	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B OF	7-3A01								
✓ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ C	0F5B-5C02 □ 0F5D-5D01 □ 0F5	E-5F10 □OF6A-3C13 □OF6C □OF	7-3A08								
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	7-3A11								
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF	7-3A17								
OF5A-5B17		□of6A-3C30 □of	7-3A32								
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A								
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239								
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f								
Contexte et justification											
	· -	semble des compétences du Symbo et c'est organisée pour être en capacité d									

Description sommaire de l'action

tels que Natura 2000 et le PAPI.

La cellule technique du Symbo est composée de 7 agents. Cette action consiste à définir le rôle et les principales missions des agents qui interviennent au sein du Symbo à la mise en œuvre du Contrat.

de réaliser soit en régie, soit en maîtrise d'ouvrage un certain nombre d'actions. De plus, dans une optique de gestion intégrée du territoire il prévu que les actions du contrat soient ariculées avec les autre programme de gestion concertée

- un directeur dont la mission consiste à piloter techniquement et administrativement le Symbo. Concernant le contrat son rôle sera d'être le coordinateur du programme en assurant le lien nécessaire entre les différents agents du Symbo intervenant dans les projets, de constituer le point d'entrée du Symbo par rapport aux partenaires extérieurs du contrat en s'ouccupant notamment de l'organisation des différentes instances à réunir et de s'occuper plus particulièrement du volet B "maîtrise de la ressource" et du volet E "gouvernance". Il interviendra aussi dans la création des documents de suuivi et de bilan du contrat.
- un chargé de mission qualité de l'eau : la reconquète de la qualité de l'eau est un sujet central pour le contrat.

L'ensemble des actions sur lesquelles le chargé de mission intervient sont dans le contrat. Elles figurent dans le volet A du contrat. Il interviendra aussi en aide au directeur pour superviser le suivi et l'animation du contrat.

- -une chargée de mission biodiversité -eau -SIG: elle interviendra en pilotant le volet D "gestion des milieux" du contrat et également sur certaines actions en régie, relatives à la gestion des cours d'eau, des Zones Humides en articulant cette mission avec son rôle d'animatrice des sites Natura 2000 "Etang de Mauguio". Elle sera personnes ressources en terme d'administration des données (base de données - SIG).
- une technicienne qui interviendra essentiellement dans la gestion des cours d'eau à travers l'élaboration des plans de gestion, leur mise en œuvre par plusieurs acteurs du bassin versant, le suivi des travaux de restauration et enfin la participation aux actions de sensibilisation.
- un technicien qui s'occupera de la coordination et de la mise en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation mais aussi de réalisation de mesures et prises de données sur différentes masses d'eau.

Il est prévu d'impliquer également la chargée de mission Papi afin de prendre en compte dans l'élaboration d'une stratégie de prévention des inondations la préservation des milieux.

Au total, on obtient en termes d'ETP la ventilation suivante:

- directeur 1/2 ETP
- chargé de mission qualité 1 ETP
- techniciens 2 ETP
- chargée de mission biodoversité eau SIG 1/2 ETP

Soit, 4 ETP consacrés au contrat dont 1 ETP à l'animation proprement dite.

Il en ressort une mobilisation complète de l'équipe technique du Symbo.

Budget:215 K€

- directeur 40 K€
- CM qualité 40 K€
- CM bioodiversité 35 K€
- Technicien rivières 55 K€
- Technicien suivi EED 45 K€

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions	SYMBO	1 207 000 €	167 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €
			167 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €	208 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CE	34	Rég	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions	0%	0€	0%	0€	5%	60 350 €	65 %	784 550 €	30 %	362 100 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		60 350 €		784 550 €		362 100 €		0€		0€		0€

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 1 Animer et suivre le contrat

E1 - 12 Création et animation d'un comité de Pilotage, d'un comité technique et scientifique du contrat														
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo	Symbo												
Type d'action	Animation/Coordi	nation		Nombre d'op	ération	4								
Etat avancement	En cours			Montant insc	rit		0€							
Articulation avec le programm	ne de mesures du SDA	GE												
✓ OF4 ☐ OF5A ☐	OF5B OF5D	OF5E	□ ОГ6	GA OF6B	OF7-3	BA01								
✓ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐	□ OF5B-5C02 □ OF5D-5	D01 OF5	E-5F10 🗆 OF6	6A-3C13	☐ OF7-3	3A08								
OF4-2A17 OF5A-5E04	OF5C OF5D-5	DO5 OF5E	-5F31 OF6	6A-3C14 OF7	OF7-3	BA11								
OF5A-5E21	OF5C-5A32 OF5D-5	D27	OF	6A-3C17	OF7-3	BA17								
OF5A-5B17			OF	6A-3C30	☐ OF7-3	3A32								
Masses d'eau FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	F	FRDG223A	4							
concernées : FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	F	FRDG239								
FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	F	FRDC02f								
Contexte et justification														

La Camitá da bassin, est

Le Comité de bassin est chargé de coordonner et d'orienter la mise en oeuvre du Contrat, chaque signataire et maître d'ouvrage étant responsable de la réalisation des actions qui le concernent. Le comité technique intervient en amont en préparant les réunions du comité de pilotage. Le comité scientifique a pour rôle d'apporter son expertise sur les actions menées au sein du contrat. Dans un premier temps, il est envisagé de rassembler des scientifiques qui se penchent sur le fonctionnement hydraulique et hydrologique de la lagune et sur les échanges qu'elle entretien avec les différentes masses d'eau en relationavec elle. Le comité scientifique pourra par la suite évoluer vers en s'emparant d'autres thématiques et en s'ouvrant vers d'autres scientifiques.

De façon à formaliser l'état d'avancement du Contrat et mettre en évidence les éventuels décalages par rapport aux objectifs visés et à la programmation initiale, chaque maître d'ouvrage doit établir un compterendu annuel des actions réalisées ou engagées. La structure porteuse doit centraliser ces informations et tenir à jour un tableau de bord de l'état d'avancement de chaque action du Contrat et suivre les effets du Contrat sur la ressource et les milieux aquatiques.

L'objectif de ce suivi est de faciliter le futur travail d'évaluation à mener en fin de contrat afin d'évaluer le gain environnemental du contrat.

Remarque: Plusieurs documents de référence cadrent les attendus en termes de suivi-évaluation des Contrats de rivière, notamment le « Guide méthodologique, étude bilan, évaluation et prospective des Contrats de rivière », et la note du Comité d'agrément du bassin RM, relative à la procédure actualisée d'élaboration et d'agrément des Contrats de milieu (juin 2009).

Description

Description sommaire de l'action

Cette action vise dans un premier temps en la création de ces instances afin ensuite de pouvoir les faire fonctionner: Le processus de leur composition est avancé (excepté celui du comité scientifque). La démarche de désignation est en cours pour le comité de pilotage, le comité technique fonctionnant déjà.

Le Comité de pilotage est composé de 45 membres répartis en 3 collèges: collectivités du bassin versant / usagers / services de l'état et organismes associés. Un Président du comité de pilotage est à désigner et un règlement intérieur à élaborer. Le comité de pilotage se réunira une à deux fois par an.

Le comité technique est composé de partenaires techniques et financiers du contrat: Agence de l'Eau RMC, Région Languedoc Roussillon, Conseil Général de l'Hérault, Dreal LR, DDTM 34, Communautés d'agglomération de Montpellier et du Pays de l'Or, Communautés de Communes du Grand Pic Saint Loup et du Pays de Lunel. Le comité technique se réunira dans la mesure du possible autant que de besoins.

Le secrétariat administratif et technique de ces instances est assuré par le Symbo.

Il est envisagé d'étudier l'opportunité de créer animer un comité scientifique du contrat. Son rôle, sa composition, sa place dans l'organisation du contrat, ses missions et mode de fonctionnement sont à préciser

*4 fiches opérations:

- création et fonctionnement d'un comité technique

- création et fonctionnement d'un comité de pilotage
 création et fonctionnement d'un comité scientifique
- frais de fonctiionnement liés à ces instances

Commentaires

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
création et fonctionnement d'un comité technique	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
création et fonctionnement d'un comité scientifique du contrat ou de commission thématiques	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
création et suivi d'un comité de pilotage du contrat	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
création et fonctionnement d'un comité technique	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
création et fonctionnement d'un comité scientifique du contrat ou de commission thématiques	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
création et suivi d'un comité de pilotage du contrat	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0 €		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

F1 - 2 Evaluer le contrat de bassin

E1 - 2 Evaluer le contrat de bassin	
E1 - 21 Produire et tenir un tableau de bord du contrat	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo	
Type d'action Animation/Coordination Nombre d'opération	1
Etat avancement Non commencée Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme de mesures du SDAGE	
	7-3A01
	7-3A08
	7-3A11
	7-3A17
☐ OF5A-5B17 ☐ OF6A-3C30 ☐ OF	7-3A32
Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117	FRDG223A
concernées : FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206	FRDG239
FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDG223	FRDC02f
Contexte et justification	
La mise en œuvre du contrat est basée sur la réalisation de projets portés par plusieurs maîtres d'ouvi à l'atteinte des enjeux prélablement identifiés d'amélioration de la qualité de l'eau, de prévzention de	
préseravtion et de restauration des milieux et de gouvernance du territoire. Cela nécessite un suivi de	
actions mais aussi de leur portée par rapport aux objectifs à atteindre, en cernant en particulier le gai	
produit par les actions réalisées.	
L'élaboration et à la tenue d'un tableau de bord correspond bien à l'outil qui permet de suivre et évalu	uer le programme
mis en œuvre et ses effets en terme de qualité environnementale. Or cet outil n'existe pas actuelleme	ent.
Description sommaire de l'action	
Par tableau on entend ici un outil de suivi environnemental du contrat. Il viendra compléter le suivi ac	dministratif et
financier qui est aussi à créer. Cette action se déroule en plusieurs phases.	
- Organiser une base de données du projet	
Il s'agit de classer les différentes données disponibles qui caractérisent les différentes masses d'eau et de l'Or.	t les milieux du bassin
de l'Or.	
- Définir une maquette du tableau de bord de suivi environnemental du contrat ou TBSE -Or	
Le TBSE-Or, nécessite en premier lieu de pouvoir créer une maquette de cet outil en prenant appui su disponibles et récupérables à prime abord, de pouvoir définir des objectifs à atteindre, des indicateur	
ou non. Il est évident que vu l'absence d'un certain nombre de données, comme par exemple sur la re	
tableau de bord ne pourra pas dans un premier couvrir la globalité du champ d'actions du contrat.	
- Réaliser une première édition du tableau de bord	
Sur la base d'indicateurs pertinents, identifiables, il sera crée une première édition du tableau de bord	d.
Celle-ci revétira la forme d'un barème indiciaire qui devra permettre d'observer facilement la situation	
rapport au démarrage du contrat et l'objectif à atteindre.	
Le TBSE-Or sera donc un outil d'aide à la décision, indiquant de façon tendancielle les évolutions envir	ronnementales
mesurables lièes au contrat dans un espace de temps donné. Il n'a pas l'ambition d'avoir ne valeur pu	
mais de pouvoir de manière objective et reproductible détecter des écarts dans un objectif d'indiquer environnemental produit à travers l'accomplissment des actions du contrat.	r ie gain
and the state of t	
Il est envisagé de réaliser un premier document en début de contrat puis en phase intermédiaire et el	n fin de contrat.
Commentaires	
I and the second se	

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elaboration et suivi d'un tableau de bord du contrat	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Elaboration et suivi d'un tableau de bord du contrat	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 2 Evaluer le contrat d	de bassin		
E1 - 22 Réaliser un bilan à mi	i parcours du contrat et en fin	de contrat	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opération	2
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	100 000 €
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
✓ OF4 ☐ OF5A ☐ C	OF5B OF5D OF5	E OF6A OF6B OF7-3	A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ C	DF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5	E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ C	OF5C OF5D-5D05 OF5	E-5F31	A11
☐ OF5A-5E21 ☐ C	DF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	A17
OF5A-5B17		□OF6A-3C30 □ OF7-3	A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117 F	RDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification			
-		ontrat est une figure imposée au porteur	
Le bilan à mi-parcours ainsi que l		n prestataire afin de porter un regard ext	terne d'evaluation.
Le bhair a mi parcours amsi que i	e bhan imai sont soamis aa coi	mice a agrement.	
Description sommaire de l'action	1		
Bilan à mi-parcours			
■		du contrat à mi-parcours. Le document p	
		mais également sur l'état des milieux. Po tifs en liaison avec les actions mises en œ	
		milieux, faisabilité technique, surcoûts im	
éventuels) et propose alors les a	daptations appropriées. Il peut	t éventuellement déboucher sur une prop	osition d'avenant.
		n préalablement de certaines actions, ell	•
financier. Ces actions pourront d		ciser le contenu, le dimensionnement, tec place d'un avenant	nnique et
maneter. Ces actions pourront a	ione faire i objec de la mise en p	place a all avenuit.	
Bilan – évaluation en fin de cont			_
La structure porteuse fera réalise d'études.	er en fin de contrat une étude l	bilan / évaluation et perspective du contr	at par un bureau
	d'une part un bilan technique	du projet au regard des objectifs fixés, et	d'autre part une
		ditions de sa mise en oeuvre (organisation	
		entuelles difficultés rencontrées, les facte	urs de succès etc.
Cette démarche doit contribuer	à déterminer les suites à donne	er.	
Ces deux démarches actualisero	nt et prendront appui sur le tal	bleau de bord de suivi du contrat.	
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bilan à mi parcours du contrat	SYMBO	50 000 €	0€	0€	0€	50 000 €	0€	0€
Bilan en fin de contrat	SYMBO	50 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	50 000 €
			0€	0€	0€	50 000 €	0€	50 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Bilan à mi parcours du contrat	0%	0€	0%	0€	20	10 000 €	50	25 000 €	30	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Bilan en fin de contrat	0%	0€	0%	0€	20%	10 000 €	50%	25 000 €	30%	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		20 000 €		50 000 €		30 000 €		0€		0€		0€
Les taux d'aides du Cons	eil Dépo	artemental .	sont fix	kés à titre in	ndicatij	f : le taux fii	nal var	iera entre C)% et le	taux maxii	num a	ffiché				

E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE **VOLET** E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux **OBJECTIF** Renforcer la visibilité et la légitimité du Symbo E2 - 1 E2 - 11 Mobiliser les acteurs et l'organisation du territoire dans la gestion de l'eau, des milieux Priorité aquatiques et des risques d'inondations Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo, CA Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 55 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE **✓** OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01 ✓ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ OF5B-5C02 □ OF5D-5D01 □ OF5E-5F10 □ OF6A-3C13 □ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 OF5A-5B17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification L'émergence d'un contrat est l'occasion pour engager un programme d'actions sur le bassin versant de l'étang de l'Or. Parralèlement à la mise en œuvre des actions du contrat en réponses à l'atteinte des objectifs fixès, il est important de pouvoir renforcer la gouvernance sur l'eau de ce territoire en jouant sur trois registres principaux: - Renforcer la légimité des missions du Symbo en tant que syndicat de bassin versant en se fixant l'objectif de devenir EPTB - Rendre plus lisibles et visibles les actions portées par les professionnels de l'agriculture qui correspond à un secteur fort du bassin versant en renforcant leur mobilisation par une animation de ce secteur; - Faire évoluer l'organisation administrative et technique du territoire pour tenir compte des évolutions législatives avec l'introduction de nouvelles compétences liées à la GEMAPI. Description sommaire de l'action * Renforcer la position du Symbo comme syndicat de bassin versant. Le Symbo est porteur d'une demande de reconnaisance en EPTB. Ce dossier a été voté en Comité Syndical dans le courant de l'année 2014. Il est en cours d'intruction auprès des services de la préfecture de bassin. * Render plus lisibles et visible l'action du secteur agricole dans le contrat. La contribution du secteur agricole à l'atteinte des objectifs du contrat est importante. Ces actions sont mentionnées dans différents objectifs opérationnels afin de pouvoir les satisfaire. Il importe à présent afin de donner du sens à l'engagement de ce secteur professionnel et de rendre plus lisible cette mobilisation, de pouvoir transversalement à ce programme d'actions créer des conditions favorables à la

- mise en place d'une gouvernance s'inscrivant dans les objectifs du contrat en créant un lieu d'échanges et de pouvoir rendre compte des actions accomplies par la production d'actions de valorisation (plaquettes - rencontres - ...).
- * Evolution des compétences du territoirre au regard de la GEMAPI. Cette loi prévoit la mise en place de nouvelles compétence dès le 1° janvier 2016. Cette opération consistera à organiser la réflexion sur ce le bassin versant et à proposer des outils juridiques pour concrétiser certte évolution.

Commentaires		

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Optimiser et faire évoluer sur le territoire la gestion de l'eau des milieux aquatiques et des risques d'inondations(Compétences/ Mutualisation/gouvernance)	DIVERS	20 000 €	0€	0€	0€	0€	20 000 €	0€
Initier et porter une demande de reconnaissance en EPTB du Symbo	SYMBO							
Optimiser et faire évoluer sur le territoire la gestion de l'eau des milieux aquatiques et des risques d'inondations(Compétences/ Mutualisation/gouvernance)	SYMBO	10 000 €	0€	0€	10 000 €	0€	0€	0€
Mobiliser et sensibiliser les professionnels agricoles autour des objectifs du contrat	Chambre d'Agriculture	25 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
			0€	5 000 €	15 000 €	5 000 €	25 000 €	5 000

Plan de financement

	Eta	at	CE	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Optimiser et faire évoluer sur le territoire la gestion de l'eau des milieux aquatiques et des risques d'inondations(Compétence s/ Mutualisation/gouvernanc e)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	10 000 €	50 %	10 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Initier et porter une demande de reconnaissance en EPTB du Symbo									100 %				0%			
Optimiser et faire évoluer sur le territoire la gestion de l'eau des milieux aquatiques et des risques d'inondations(Compétence s/ Mutualisation/gouvernanc e)	0%	0€	0%	0€	30 %	3 000 €	50 %	5 000 €	20 %	2 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mobiliser et sensibiliser les professionnels agricoles autour des objectifs du contrat	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	12 500 €	20 %	5 000 €	30 %	7 500 €	0%	0€	0%	0€
		0€		0 €		3 000 €		27 500 €		17 000 €		7 500 €		0€		0€

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 2 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

	ormation, sendre du contrat		ation des	acteurs	locau	k et du	granc	l public sı	ur les	actions me	enées da	ns le P	riorité	3
Maîtres d'ou	vrage potentie	els	Symbo											
Type d'action	n		Animati	on/Coor	dinatio	n			Nor	mbre d'ope	ération			3
Etat avancen	nent								Мо	ntant inscr	rit		35 00	0€
Articulation a	avec le prograr	nme (de mesur	es du SD	AGE									
✓ OF4	☐ OF5A	o	F5B	OF5D)	OF5	Ε	OF6A		OF6B	OF7-	3A01		
✓ OF4-1A10	OF5A-5B25	О	F5B-5C02	☐ OF5D	-5D01	□ of5	E-5F10	□of6A	-3C13	☐ of6c	☐ OF7-	3A08		
OF4-2A17	OF5A-5E04		F5C	OF5D	-5D05	OF5	E-5F31	OF6A	-3C14	OF7	OF7-	3A11		
	OF5A-5E21	o	F5C-5A32	OF5D)-5D27			OF6A	-3C17		OF7-	3A17		
	OF5A-5B17							□of6A	-3C30		OF7-	3A32		
Masses d'eau	J FRDR139		FRDR140		FRDR1	0219		RDT11a		FRDG117		FRDG223A		
concernées :	FRDR12121		FRDR310	8b	FRDR1	41		RDG102		FRDG206		FRDG239		
	FRDR137		FRDR138		FRDR1	2122		RDG113		FRDG223		FRDC02f		
Contexte et il	estification													

Le Contrat de bassin est une démarche volontaire des élus locaux et l'implication de l'ensemble des acteurs locaux et de la population du territoire contribuera à atteindre les objectifs fixés. L'intérêt quelle pourront y porter dépend aussi de leur implication. La réalisation des objectifs du contrat implique en effet une participation cohérente et solidaire de tous et des efforts continus. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée, d'abord dans la reconquète et la remise à niveau et

ensuite dans l'ancrage de l'action et enfin dans de noueaux objectifs d'amélioration et de progrès.

La mise en place d'une communication sur le Contrat de bassin et les actions menées visera à informer les acteurs locaux et le grand public sur l'intérêt d'une telle démarche.

Description sommaire de l'action

Elle consiste à créer et diffuser plusieurs types de documents sous la forme de bilans annuels des actions engagés dans le cadre du contrat, et de l'utilisation du site Internet du Symbo comme.support de l'ensemble des documents numérisés, de bibliothèque de données et de plateforme d'échange interactive (webmapping).

De plus, des actions de sensibilisation seront organisées soit par l'intermédiaire de réunions, soit par le biais de visites de terrain. Cette action inclus également l'organisation de réunions avec les acteurs locaux qui leur présentent l'état d'avancement du contrat et permettent d'avoir un lien plus étroit avec les acteurs du territoire en prenant compte de leurs idées et attentes. Cette instance correspond au comité de pilotage élargi du contrat Elle est positionnée entre le COPIL du Contrat et le comité technique.

*Plaquette avancement du contrat à destination du grand public du bassin versant

3 parutions sur la durée du contrat (début, mi et fin de contrat)

format A4 en double page, tirée à 70 000 exemplaires et transmise par voie postale

Coût total (rédaction, mise en page, édition, affranchissement) 70 000 €

*Extensiondu site Internet sur les données du Contrat:

Il s'agira de compléter l'observatoire amorcé par le Symbo, qui concerne actuellement pour l'essentiel des données naturalistes, en incluant des données sur l'eau et les milieux aquatiques.

Une interface cartographique sera crée et l'étude de faissabilité de la mise en place d'une cartographie intéractive sera étudiée.

Coût de l'opération : 15 000 €

*Frais de production, de mise en page, de tirage et d'affranchissement de divers documents et supports nécessaires au bon déroulement du projet: 1000 € / ann , soit 5000 €

*Réalisation d'un séminaire de clotûre du contrat avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux et régionaux concernés par les thématiques développées 5000 €

Commentaires

Les plaquettes thématiques (gestion des cours d'eau, gestes éco-citoyens et économies d'eau et lutte contre les pollutions diffuses,..) sont prévues dans chacun des autres volets du contrat. TAUX MAJORES DE L'AGENCE DE L'EAU EN ATTENTE DE CONTRE PARTIES

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Plaquette avancement du contrat	SYMBO	20 000 €	0€	0€	0€	10 000 €	0€	10 000 €
Développement du site Internet du Symbo	SYMBO	10 000 €	0€	0€	0€	10 000 €	0€	0€
Réalisation d'un séminaire technique en fin de contrat	SYMBO	5 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	5 000 €
			0€	0€	0€	20 000 €	0€	15 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Plaquette avancement du contrat	0%	0€	0%	0€	20	4 000 €	50	10 000 €	30	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Développement du site Internet du Symbo	0%	0€	0%	0€	30	3 000 €	0%	0€	70	7 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réalisation d'un séminaire technique en fin de contrat	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	5 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		7 000 €		10 000 €		18 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 3 Réaliser des animations scolaires et engager un partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche

E2 - 3 Realis	ser aes anima	tions scolaires et	engager un part	enariat avec i ense	eignement su	perieur et i	a recnercne
E2 - 31 Réaliser	un programm	ne d'animation sc	olaire relatif au	k enjeux du bassir	versant		Priorité 3
Maîtres d'ouvrage	potentiels	Symbo, CCPL MI	MM.POA. Comm	unes, CG34 associ	ations		
Type d'action	P	Animation/Coor			mbre d'opéra	ation	2
Etat avancement		En cours			ntant inscrit		215 000 €
			105	IVIO	intant miscrit		
Articulation avec le						¬	
		OF5B		□OF6A	☐ OF6B	OF7-3A01	
			0-5D01 U OF5E-5		□ OF6C	☐ OF7-3A08	
			0-5D05 OF5E-5 0-5D27	OF6A-3C17	OF7	OF7-3A11 OF7-3A17	
	_	0F3L	1-3027	OF6A-3C30		OF7-3A17	
	F5A-5B17	_	_	_		_	_
,	RDR139 CDR12121	FRDR140 FRDR3108b	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG	
	RDR12121	FRDR3108D	FRDR141 FRDR12122	FRDG102 FRDG113	FRDG206 FRDG223	FRDC	
Contexte et justifica		TREKISE	TRUNIZIZZ	TROUTS	TNDG223	TREE	021
Depuis 10 ans le Sy		des campagnes d	'éducation à l'er	vironnement aup	rès du public	scolaire de	s communes
du bassin versant e				· ·	•		
du bassin versant a	-				•		
thématiques liées a							
la lagune ont été in plusieurs commune		t en regie par la c	ellule technique	du Syndicat vis-a-	vis des etabli	ssement sc	olaires de
prosicors commune							
Il s'agit à présent de							
le contrat et ainsi to contrat en vers le g	-	blic de scolaires e	n complément d	es actions de sens	ibilisation me	enées dans	le cadre du
Description somma	•	<u> </u>					
4 Thématiques son			nrogramme d'é	education à l'envir	onnement et	au dévelor	nement
durable:	it envisagees t	dans le caure a an	programme a c	addation a renvin	ormement et	ad develop	pernene
•Jardinage au natu							
•Les économies d'e							
Cours d'eau et zonRisque inondation		le cadre du Pani d	d'intenon (volet	C du contrat)			
moque monutation	il ciarce aaris	Te cadre da l'api e	a memon (voice	e da contrat,			
Cette liste n'est pa	s exhaustive,	de nouvelles idées	s pouvant être p	roposées en cours	de contrat.		
Public visé :							
Cycle 3 sur un réfé	rentiel de 50 é	écoles primaires s	ur l'ensemble du	ı bassin versant de	e l'étang de l'	Or pour les	thématiques :
jardinage au natur				nides.			·
Cycle 3, collège et l	lycée pour le i	risque inondation	•				
Durée & nombre d	e proiets ·						
A fixer selon les mo		se en œuvre et de	e moyens.				
Pour la thématique	e risque inond	lation: 30 classes	sur 2 ans. Durée	d'un projet 1.5 jo	urs		
Planning do réalica	ition :						
Planning de réalisa A partir de la rentr		015 en fonction de	e l'avancement d	lu contrat de bass	in		
		33331					
Maîtrise d'ouvrage	:: Symbo - coll	ectivités - associa	tions				
Par ailleurs, le Sym	ibo souhaite ê	tre le coordinate	ur des actions d'	éducation à l'envir	onnement si	ır le bassin	de l'Or qui
touchent au domai							•

Dans ce cadre le syndicat interviendra sur plusieurs registres:

- création et mise à disposition de matériel pédagogique
- organisation d'une réunion annuelle de coordination

Cette action se décline sou deux formes distinctes:

- les actions d'animations scolaires proprement dites: 50 000 € / an
- la coordination du programme sur le bassin de l'Or : 50 000 €

Commentaires

Hors programme d'animation scolaire sur les inondations qui figure dans le volet C TAUX MAJORES DE L'AGENCE DE L'EAU EN ATTENTE DE CONTRE PARTIES

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mettre en œuvre des animations scolaires au regard des enjeux du bassin versant	DIVERS	125 000 €	0€	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Coordination des animations scolaires	SYMBO	90 000 €	0€	10 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
			0€	35 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mettre en œuvre des animations scolaires au regard des enjeux du bassin versant	0%	0€	0%	0€	30 %	37 500 €	50 %	62 500 €	20 %	25 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Coordination des animations scolaires	0%	0€	0%	0€	30	27 000 €	50	45 000 €	20	18 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		64 500 €		107 500 €		43 000 €		0€		0€		0€

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE **OBJECTIF** E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux F2 - 3 Réaliser des animations scolaires et engager un partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche E2 - 32 Coopérer avec les milieux scientifiques et universitaires Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Organismes d'enseignement et de recherche Suivis 3 Type d'action Nombre d'opération 42 000 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF7-3A01 **✓** OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B ✓ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR138 FRDR137 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or se trouve aux portes du pôle mondial de l'eau à Montpellier. Il abrite une multitude d'organismes de recherche, d'enseignement supérieur et de nombreuses entreprises spécialisées dans les domaines de compétences du Symbo et dacteurs publics et privés du bassin de l'Or. Le bassin de l'Or concentre un certains nombre de problématiques et d'une structure d'animation, le Symbo. Il exsite des conditions favorables pour expérimenter et mener des actions au bénéficique partagé entre les acteurs de ce territoire et les milieux scientifiques et universaitaires. Description sommaire de l'action Le Symbo a déjà établi des actions de partenariat avec des organismes de recherche et d'enseignement (IAMM - Université Montpellier 1 - ...). Ces actions peuvent être développés au bénéfice d'une politique de l'eau et des milieux aquatiques sur L'objectif de cette action est de pouvoir renforcer la coopération avec les milieux scientifiques et universitaires situés essentiellement à Montpellier. Ces partenariats seront établis entre le Symbo et les unités de recherche et des d'enseignement mais pourront également dans le cadre du contrat bénéficier à d'autres organismes de ce territoire. Ils concernent les enjeux du bassin de l'Or identifiés dans le contrat: pollutions diffuses - amélioration des connaissances développement de données et d'outils cartographiques ainsi que d'indicateurs. Les actions consisteront à de la mise à dispostion d'agents du Symbo pour l'essentiel mais peuvent aussi nécessiter des frais de mise en œuvre qui sont estimés à 25 000 € pour les 5 années du contrat. Ces partenariat prendre la forme administrative d'une convention entre les parties concernées qui régira les engagements

2 types d'opérations peuvent être distinguées.

Celles concernant la mise en eouvre d'action sous maitrise d'ouvrage du Symbo. 5000 € / an

réciproques des co contractants ainsi que les modalités de réalisation de l'opération.

Celles réalisées en direct par les organismes de recherche et d'enseignement sous leur propre maitrise d'ouvrage.

Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cartographie de l'occupation du sol du bassin versant de l'étang de l'Or	IRSTEA	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
-Mise au point d'outils de mesure de la qualité de l'eau sur le bassin du Nègues Cat dans le cadre du PRD 5 et perspective d'extension sur d'autres cours d'eau (pour mémoire, volet A)	МММ	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Réalisation de missions par des stagiaires des universités et écoles supérieures	SYMBO	42 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
			7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	D34	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Cartographie de l'occupation du sol du bassin versant de l'étang de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
-Mise au point d'outils de mesure de la qualité de l'eau sur le bassin du Nègues Cat dans le cadre du PRD 5 et perspective d'extension sur d'autres cours d'eau (pour mémoire, volet A)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réalisation de missions par des stagiaires des universités et écoles supérieures	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	42 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		42 000 €		0€		0€		0€

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE **OBJECTIF** E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux Favoriser la coopération décentralisée F2 - 4 E2 - 41 Actions de coopération décentralisée par les collectivités compétentes du territoire Priorité Maîtres d'ouvrage potentiels MMM, POA, Syndicats Animation/Coordination 6 Type d'action Nombre d'opération 209 600 € En cours Montant inscrit Etat avancement Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 **✓** OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Au plan national il existe un dispositif par le biais de l'application de la loi Oudin, qui favorise la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée entre des collectivités qui ont la compétence eau et assainissement et d'autres collectivités situées dans des pays étrangers et porteuses de projets. L'objectif de ces actions est de créer une solidarité de l'eau entre différents pays et entre différents actuers de locaux pour une meilleure utilisation de cette ressource. Le Conseil Général de l'Hérault a depuis de nombreuses années déployé une action conséquente en matière de coopération décentralisée. Il engage des actions en son mon avec des pays tels que le Liban, le Maroc, ... mais aussi accompagne et appui dans le département des Collectivités qui ont la volonté d'engager une action dans ce domaine. Ainsi, un partenariat est engagé entre le Conseil Général et le Symbo pour favoriser la mise en œuvre d'action de coopération décentralisée sur le bassin de l'Or. Description sommaire de l'action Cette action consiste à pouvoir rencontrer des collectivités compétentes en matière d'eau et d'assainissement du bassin de l'Or, en les sensibilisant aux besoins de nombreuses régions du monde dans ce domaine et aux dispositifs techniques et financiers exsitant à l'échelle locale et nationale. Dans un deuxième temps, il s'agira des les aider à monter et mettre en œuvre un projet de ccoopération décentralisée. Un suivi des projets qui seront engagés par les Collectivités partantes du bassin de l'Or sera aussi réalisé. Le Symbo recevra également ces délégations et organisera des visites de sites appropiiès en fonction des besoins. Actuellement, sur le bassin de l'Or, une action de coopération vient de démarrer entre le SIVU de la Palus (regroupant les communes de Saint Nazaire de Pézan et de Saint Just) et le Sud Marocain.

Commentaires

Une autre action pourrait voir le jour avec le Syndicat CAMAUN et le Sénégal Une action pourrait être conduite entreun EPCI compétent et un territoire Des fiches opérations seront générées au fur et à mesure de leur réalisation.

A COMPLETER SERGE MIQUEL

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coopération entre le Sivom de la Palus et le village de Ben Ali, commune de d'Arazane, Maroc	Sivom de la Palus	125 000 €	5 000 €	120 000 €	0€	0€	0€	0€
Réalisation de projets locaux dans le bassin versant de la lagune de Bizerte	INDEFINI	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Coopération décentralisée au Maroc	CCGPSL	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Mission d'appui par la Symbo et ses partenaires à la gestion du bassin versant de la lagune de Bizerte (Tunisie)	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Coopération décentralisée avec la Merja Zerga(Maroc)	DIVERS	38 600 €	0€	38 600 €	0€	0€	0€	0€
Coopération décentralisée avec le village de Tamdjaoute, commune de Adar au Maroc	SMGC	46 000 €	0€	0€	0€	0€	46 000 €	0€
	1		5 000 €	158 600 €	0€	0€	46 000 €	C

Plan de financement

	Eta	at	CE	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montan
Coopération entre le Sivom de la Palus et le village de Ben Ali, commune de d'Arazane, Maroc	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	62 500 €	50 %	62 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Réalisation de projets locaux dans le bassin versant de la lagune de Bizerte	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Coopération décentralisée au Maroc	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50	0€	50	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Mission d'appui par la Symbo et ses partenaires à la gestion du bassin versant de la lagune de Bizerte (Tunisie)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	0€	50 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Coopération décentralisée avec la Merja Zerga(Maroc)	0%	0€	0%	0€	0%	0€	15 %	5 790 €	85 %	32 810 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Coopération décentralisée avec le village de Tamdjaoute, commune de Adar au Maroc	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	23 000 €	50 %	23 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		91 290 €		118 310 €		0€		0€		0

OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d

E3 - 1	Contribuer à la rec	herche d'une cohérence avec le	e Sdage	
	éer un cadre supra odiversité	SCOT relatif aux enjeux liés à l	'eau , aux milieux aquatiques et	à la Priorité 1
Maîtres d'ou	vrage potentiels	Symbo		
Type d'action	1	Animation/Coordination	Nombre d'opér	ation 2
Etat avancem	nent	Non commencée	Montant inscrit	15 000 €
Articulation a	avec le programme	de mesures du SDAGE	-	
OF4 OF4-1A10 OF4-2A17 Masses d'eau concernées :	OF5A-5B25		GE	☐ OF7-3A01 ☐ OF7-3A08 ☐ OF7-3A11 ☐ OF7-3A17 ☐ OF7-3A32 ☐ FRDG223A ☐ FRDG239 ☐ FRDC02f
Contexte et ju	ustification			
urbanisation Dans sa délib d'agrément d	et à augmenter la p ération du du 14 fé lu bassin Rhône Me	oression sur les ressources natu vrier 2013, relative à l'avant pr éditeranée "insiste sur l'intérêt	anmique d'aménagement qui cor irelles. ojet de contrat de bassin de l'étar du renforcement du lien entre les de territoire. Le lien entre les act	ng de l'Or, le Comité s politiques de

Description sommaire de l'action

cette unité hydrograpphique.

Pour renforcer le lien entre les politiques liées à l'urbanisme et l'eau, une première démarche consisterait à analyser les documents d'urbanismes existant au regard du SDAGE en cours et des enjeux identifiés à l'échelle du bassin de l'Or. Cette analyse aurait également un volet cartographique en collectant les données SIG des SCOTs.

Le territoire dispose de 4 SCOT, 3 adoptés (dont un en révision). La dimension eau et milieu aquatique dans ces documents d'urbanisme est à approfondir puis à recoller à l'échelle du bassin versant afin de rendre cohérente ces dispositifs avec

Une réunion annuelle pourrait être réalisée pour coordonner au mieux les actions et pour que chacun puisse faire part de son retour d'expérience sur ces thématiques communes. Pour cela, des réunions de concertation entre les acteurs des SCOT et ceux de la gestion de l'eau seraient mises en place. Elles permettraient d'échanger sur les objectifs de documents de planification et également

de s'entretenir sur les actions spécifiques du territoire.

Elle se décline en 2 opérations élémentaires:

- diagnostic des SCOT et recollement à l'échelle du bassin versant en phase 2

ceux de l'eau et des mielieux aquatiques est donc à organiser sur le bassin de l'Or.

- organisation de réunions annuelles sur les SCOT à la suite du diagnostic

Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Diagnostic des SCOT existant et leur recollement à l'échelle du bassin de l'Or	SYMBO	15 000 €	0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€
Organisation de réunion annuelle sur l'élaboration et le suivi des SCOT dans le bassin de l'Or	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	15 000 €	0€

Plan de financement

	Et	at	CI	D34	Ré	gion LR	Agend	ce de l'Eau	Maît	re ouvrage	E	urope	Cofin	ancement I	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diagnostic des SCOT existant et leur recollement à l'échelle du bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	10 %	1 500 €	50 %	7 500 €	40 %	6 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Organisation de réunion annuelle sur l'élaboration et le suivi des SCOT dans le bassin de l'Or	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		1 500 €		7 500 €		6 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage E3 - 12 Sensibiliser et former spécifiquement des élus référents et les agents techniques au lien entre Priorité urbanisme et politique de l'eau Maîtres d'ouvrage potentiels Symbo Animation/Coordination Type d'action Nombre d'opération 10 000 € Montant inscrit **Etat avancement** Articulation avec le programme de mesures du SDAGE OF6B OF7-3A01 ✓ OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A ☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ OF5B-5C02 ☐ OF5D-5D01 ☐ OF5E-5F10 ☐ OF6A-3C13 ☐ OF6C ☐ OF7-3A08 ☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐ OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11 ☐ OF5A-5E21 ☐ OF5C-5A32 ☐ OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17 □oF6A-3C30 ☐ OF7-3A32 OF5A-5B17 FRDG223A Masses d'eau FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 concernées: FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239 FRDR137 FRDR138 FRDC02f FRDR12122 FRDG113 FRDG223 Contexte et justification Description sommaire de l'action *Un guide à la prise en compte de l'eau, milieux aquatiques et biodiversité adapté aux spécificités du bassin versant sera élaboré et distribué aux communes (élus et services techniques en charge de l'urbanisme). Élaboration et diffusion d'un guide technique (5000 €) * Sessions de formation des personnes concernées sur étude de cas concrèts (5000€) Cette opérationsera articulée avec la prise en compte des inondations dans les documents d'urbanisme, traitée dans le volet C Commentaires

E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

VOLET

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
guide de sensibilisation à la prise en compte de l'urbanisme dans les SCT	SYMBO	5 000 €	0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€
Formation des agents et des élus sur la relation eau urbanisme	SYMBO	5 000 €	0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€
			0€	0€	0€	0 €	10 000 €	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement l	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
guide de sensibilisation à la prise en compte de l'urbanisme dans les SCT	0%	0€	0%	0€	10 %	500€	0%	0€	90 %	4 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
Formation des agents et des élus sur la relation eau urbanisme	0%	0€	0%	0€	0%	0€	50 %	2 500 €	50 %	2 500 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		500 €		2 500 €		7 000 €		0€		0€		0€

OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d

E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage

E3 - 13 Participer à l'élaborat	ion et à la révision des docum	ents d'urbanisme (SCOT et PLU)	Priorité 1
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1
	En cours	Montant inscrit	0€
Etat avancement	1111	Wontant inscrit	
Articulation avec le programme			
	OF5B OF5D OF5		
		SE-5F10	
		SE-5F31	
	DF5C-5A32		
OF5A-5B17	_		_
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219		RDG223A
concernées : FRDR12121 FRDR137	FRDR3108b FRDR141 FRDR138 FRDR12122	11150202	RDG239 RDC02f
	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification Le territoire du bassin de l'Or coi	mnrand 32 communes at 1 FDC	'I ED	
	•	de Montpellier Métropole Méditerranée	·.
• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		urs d'adoption: Baillargues, Jacou, Le Crès	_
Pérols, Saint Aunès, Satrurargues d'élaboration).	s, Teyran, Saint Geniès des Mo	urgues (adoption en cours), Lansargues (e	en cours
·	urs protections règlementaires	s et dispositifs de gestion. Le Symbo posso	ède des données
environnementales et une exper			
Description sommaire de l'actior	1		
L'objet de cette action consiste à	à mieux prendre en compte la d	dimension eau, milieux aquatiques et bio	diversité dans les
documents d'urbanismes à l'éch	• •	, ,	
Il s'agit de favoriser, la fournitur Symbo aux réunions techniques		its qui élaborent ces documents et la part	ticipation du
■ •		vers le contrat est quelle se systématise. I	l est donc
		l'état d'avancement de ces documents.	
C-4441 44-11 44			
Cette action se décline en 1 opé - participation du Symbo à l'élab			
Commentaires	3.4.0 det 3331 et de31 E0		
Commentance			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
participation du Symbo à l'élaboration des SCOT et des PLU	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CE	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement f	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
participation du Symbo à l'élaboration des SCOT et des PLU	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0 €		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d

E3 - 1 Contribuer à la rec	herche d'une cohérence avec le Sdage	?	
E3 - 14 Avis du Symbo sur les	DLE, suivi de la mise en œuvre effec	tive des préconisations	Priorité 2
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1
Etat avancement	En cours	Montant inscrit	0€
Articulation avec le programme	de mesures du SDAGE		
✓ OF4 ☐ OF5A ☐ O	OF5B OF5D OF5E	□OF6A □ OF6B □ OF7-3	3A01
☐ OF4-1A10 ☐ OF5A-5B25 ☐ 0	OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5E-5F10	□ OF6A-3C13 □ OF6C □ OF7-3	3A08
☐ OF4-2A17 ☐ OF5A-5E04 ☐	OF5C	☐ OF6A-3C14 ☐ OF7 ☐ OF7-3	3A11
OF5A-5E21	OF5C-5A32	☐ OF6A-3C17 ☐ OF7-3	3A17
OF5A-5B17		□ _{OF6A-3C30} □ _{OF7-3}	3A32
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219 F	RDT11a FRDG117 F	FRDG223A
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141 F	RDG102 FRDG206 F	RDG239
FRDR137	FRDR138 FRDR12122 F	RDG113 FRDG223 F	RDC02f
Contexte et justification			
Le bassin versant de l'étang de l'	Or est sujet à la conception et la réali	sation de nombreux aménagemen	ts et création
	act certain sur les milieux naturels. En		
	lédoublement autoroutier de l'A9 et la	réalisation d'une ligne ferroviare	grande vitesse
entre Nîmes et Montpellier.	deux grands chantiers ce qui a permis	s de donner aux maîtres d'ouvrage	e plucioure
•	les et aussi au final de mettre en place	=	-
enjeux du bassin versant.		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	7
	mbo s'attache à développer une miss		
1	et la biodiversité. Il se dote égalemen	t d'une expertise technique et d'ur	ne connaissance
croissante du territoire.	ı lien avec la mise en place de ces proj	ets et de leurs volets règlementair	es en narticulier
I to the second	es plus enamont possible rélaiser une	_	es en particulier,
Description sommaire de l'action		. ,	
Cette action consiste à développ	per une mission technque en lien avec	l'émergence de projets d'aménag	ements sur le
bassin versant de l'Or.			
Cette mission se déroulera en de	ouv tomps:		
I and the second	eux temps. hase conception du projet à travers u	n regard croisé entre les schémas	de conception et
	urels et par la fournitures d'informati	=	-
définition de leurs projets,			
1	uivi en phase exécution du chantier af	•	s régles définies
dans les documents de concepti	on au regard de l'eau et des milieux a	quatiques.	
Elle pourra déboucher le cas éch	néant sur la formalisation avec les pét	itionnaires de mesures compensat	oires à appliquer
sur le bassin de l'Or.	·	·	,
Par définitions ces projets peuv	ent concerner plusieurs domaines: in	ridence sur les hahitats Natura 200	O sur les cours
1 1 1	ations, pollutions, etc. IL est donc pré		
	on à obtenir une analyse qui soit globa		
Commentaires			

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Avis du Symbo dans le cadre de dossier loi sur l'eau	SYMBO	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
			0€	0€	0€	0€	0€	0€

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Rég	gion LR	Agenc	e de l'Eau	Maît	re ouvrage	Е	urope	Cofin	ancement F	-R	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Avis du Symbo dans le cadre de dossier loi sur l'eau	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	100 %	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€

OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d

E3 - 2 Mener une réflexion concertée dans l'optique d'une politique de l'eau sur le bassin versant											
E3 - 21 Engager la concertation	on sur les politiques de l'eau e	t le territoire	Priorité 1								
Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo										
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opération	1								
Etat avancement	Non commencée	Montant inscrit	50 000 €								
Articulation avec le programme de mesures du SDAGE											
✓ OF4 □ OF5A □ C	OF5B OF5D OF5	SE OF6A OF6B OF	7-3A01								
✓ OF4-1A10 □ OF5A-5B25 □ C	OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5	SE-5F10 \square OF6A-3C13 \square OF6C \square OF	7-3A08								
		SE-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF	7-3A11								
☐ OF5A-5E21 ☐ C	OF5C-5A32		F7-3A17								
OF5A-5B17		□OF6A-3C30 □ OF	-7-3A32 								
Masses d'eau FRDR139	FRDR140 FRDR10219	FRDT11a FRDG117	FRDG223A								
concernées : FRDR12121	FRDR3108b FRDR141	FRDG102 FRDG206	FRDG239								
FRDR137 Contexte et justification	FRDR138 FRDR12122	FRDG113 FRDG223	FRDC02f								
	sé en 2011 - 2012 les élus et a	cteurs du territoire ont convenu qu'il f	allait ranidement								
redéployer les actions pour attei	indre des objectifs opérationne	ls par la mise en œuvre d'un contrat to	out en gardant en								
perspective la possibilité de réali territoire aux enjeux identifiés.	iser un SAGE qui permette de c	ompléter la démarche initiée en renfo	rçant la réponse du								
_	ntré dans le diagnostic qu'au vu	ı de l'urbanisation croissante du bassir	versant il fallait								
pouvoir mettre en place une pol	itique de l'eau conduite par les	acteurs du territoire.									
Il est donc envisageable de réalis	ser cette action dès la fin phase	2 du contrat en engageant une conce	rtation sur								
		e bassin versant. C'est une démarche									
		aquatiques intervenant sur ce territoi									
viendra enrichir la mise en œuvr	•	s aboutie sur la prévention des risques	d'inondations qui								
Description sommaire de l'action											
Une étude d'opportunité de l'en		ue qui aura comme objectifs :									
		e, du point de vue technique, en se ba									
		r les dispositions et mesures du SDAGE									
bassin de l'Or en mesurant les évolutions, les écarts existant pour atteindre les objectifs fixés par le cadre règlementaire et les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre paur y parvenir											
- d'évaluer les motivations et les capacités de mobilisation des acteurs locaux, grâce à des entretiens et enquètes auprès											
des élus, des partenaires associatifs, des représentants des professionnels du monde agricole et les partenaires institutionnels.											
•	ns la définition des scénarios de	e gestion envisageables (choix des									
procédures et des moyens).	W / A. I / I										
		ntraintes et difficultés d'un projet de S – planification et des moyens et métho									
œuvre.	S Telatilo dan Odtilo de Bestion	planification of des moyens of metho	Jaco a mettre en								
Commentaires											

Bonification possible de l'agence de l'eau

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réaliser une étude d'opportunité sur l'engagement du territoire vers un SAGE	SYMBO	50 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	50 000 €
			0€	0€	0€	0 €	0€	50 000 €

Plan de financement

	Eta	at	CI	034	Ré	gion LR	Agend	e de l'Eau	Maîtı	re ouvrage	Е	urope	Cofina	ancement f	FR	Autre
Intitulé opération	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réaliser une étude d'opportunité sur l'engagement du territoire vers un SAGE	0%	0€	0%	0€	20 %	10 000 €	50 %	25 000 €	30 %	15 000 €	0%	0€	0%	0€	0%	0€
		0€		0€		10 000 €		25 000 €		15 000 €		0€		0€		0€



+ Siège / Cellule technique :

130 Chemin des Merles 34400 LUNEL Tél. 04 67 22 00 20 Fax. 04 67 22 22 74 secretariat@symbo.fr

www.etang-de-l-or.com



